

STAR FUND



FCP

Rapport annuel révisé au 31 décembre 2023

Fonds d'épargne-pension au sens de l'article 227 de l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012

Fonds commun de placement belge à nombre variable de parts, avec compartiments multiples

Agréé dans le cadre de l'épargne du troisième âge ou de l'épargne-pension.

Catégorie : instruments financiers et liquidités



Aucune souscription ne peut être acceptée sur la base du présent rapport. Les souscriptions ne sont valables que si elles sont effectuées après la remise à titre gratuit du prospectus ou du document d'informations clés pour l'investisseur.

Sommaire

1.	INFORMATIONS GENERALES SUR LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT.....	3
1.1.	ORGANISATION DE L'ORGANISME DE PLACEMENT COLLECTIF.....	3
1.2.	RAPPORT DE GESTION DE L'ORGANISME DE PLACEMENT COLLECTIF.....	5
1.2.1.	Date de lancement du fonds et prix de souscription des parts.....	5
1.2.2.	Cotation en bourse.....	5
1.2.3.	Information aux actionnaires.....	5
1.2.4.	Vue d'ensemble des marchés.....	5
1.2.5.	Description des principaux risques auxquels est exposé le fonds.....	8
1.2.6.	Données sur des événements importants survenus après la clôture de l'exercice.....	8
1.2.7.	Indications sur les circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société, pour autant qu'elles ne soient pas de nature à porter gravement préjudice à la société.....	8
1.2.8.	Mentions à insérer au rapport annuel en vertu du Code des Sociétés.....	8
1.2.9.	En ce qui concerne l'utilisation des instruments financiers par la société et lorsque cela est pertinent pour l'évaluation de son actif, de son passif, de sa situation financière et de ses pertes ou profits.....	9
1.2.10.	Objectif et lignes de force de la politique de placement.....	9
1.2.11.	Indice(s) et benchmark(s).....	11
1.2.12.	Politique suivie pendant l'exercice.....	11
1.2.13.	Politique future.....	11
1.2.14.	Classe de risque.....	12
1.2.15.	Politique de rémunération.....	12
1.2.16.	Swing Pricing.....	12
1.3.	RAPPORT D'AUDITEUR.....	14
1.4.	BILAN.....	19
1.5.	POSTES HORS BILAN.....	20
1.6.	COMPTE DE RESULTATS.....	21
1.7.	AFFECTATION ET PRÉLÈVEMENTS.....	22
1.8.	RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION ET AUTRES INFORMATIONS.....	23
1.8.1.	Résumé des règles.....	23
1.8.2.	Cours de change.....	24
1.9.	COMPOSITION DES AVOIRS ET CHIFFRES CLES.....	25
1.9.1.	Composition des actifs au 31 décembre 2023.....	25
1.9.2.	Changements dans la composition des avoirs du compartiment.....	42
1.9.3.	Taux de rotation accru.....	42
1.9.4.	Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire.....	42
1.9.5.	Performances.....	43
1.9.6.	Diagramme en bâtons.....	43
1.9.7.	Frais, soft commissions et fee sharing agreements.....	44
1.10.	NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2023.....	45
1.10.1.	Rémunérations, commissions et frais récurrents supportés par le compartiment.....	45
1.10.2.	Charges à imputer (Bilan V.I.C.).....	45
1.10.3.	Rémunération du commissaire.....	45
2.	INFORMATIONS NON AUDITÉES.....	46

Star Fund Balanced

1. INFORMATIONS GENERALES SUR LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

1.1. Organisation de l'organisme de placement collectif

Date de constitution du Fonds Commun de Placement

2 février 1987

Type de gestion

Fonds commun de placement (agr   dans le cadre de l'  pargne du troisi  me   ge ou de l'  pargne-pension) r  gi, en ce qui concerne son fonctionnement et ses placements, par la loi du 3 ao  t 2012 relative aux organismes de placement collectif qui r  pondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE et aux organismes de placement et cr  ances.

Soci  t   de gestion

ING Solutions Investment Management S.A.
26, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg
Forme juridique : Soci  t   anonyme

Membres du Conseil de Surveillance de la soci  t   de gestion

Thierry Masset
Chief Investment Officer
ING Belgique S.A.

Sophie Mosnier
Directeur ind  pendant

Matteo Pomoni
Global Head of Retail Daily Banking and Funds entrusted (jusqu'au 31 janvier 2024)
ING Group - Amsterdam

Head of Investments and Wealth (   partir du 1 f  vrier 2024)
ING Group - Italy

Wouter Gesquiere
Head of Private Banking Clients
ING Luxembourg S.A.

Membres du directoire de la soci  t   de gestion et personnes physiques charg  es de la direction effective

Sandrine Jankowski
Conducting Officer
ING Solutions Investment Management S.A.

Ga  tan De Weerd
Conducting Officer
ING Solutions Investment Management S.A.

S  bastien de Villenfagne
Conducting Officer
ING Solutions Investment Management S.A.

Commissaire de la soci  t   de gestion

KPMG Soci  t   coop  rative , repr  sent  e par Monsieur Ravi Beegun
39, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Commissaire

KPMG R  viseurs d'Entreprises SCRL , repr  sent  e par Monsieur Michel Focant
Luchthaven Brussel Nationaal 1K B-1930 Zaventem

Star Fund Balanced

1.1 Organisation de l'organisme de placement collectif (suite)

Promoteurs

ING Solutions Investment Management S.A.
Place de la Gare 26 – L-1616 Luxembourg

Dépositaire

Belfius Banque S.A.
Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles

Service financier

ING Belgique S.A.
Avenue Marnix 24 B-1000 Bruxelles

Belfius Banque S.A.
Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles

Gestion financière du portefeuille

ING Solutions Investment Management S.A.
26, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg
Forme juridique : Société anonyme

Délégation de la gestion du portefeuille d'investissement

Goldman Sachs Asset Management B.V.
Prinses Beatrixlaan 35, NL-AK 2595 La Haye, Pays-Bas

Gestion administrative et comptable

CACEIS Investor Services Belgium S.A.
(nouveau nom à partir du 03/07/2023 pour RBC Investor Services Belgium S.A.)
Zenith Building – 20ième étage
Boulevard du Roi Albert II 37 B-1030 Bruxelles

Distributeur(s)

ING Belgique S.A.
Avenue Marnix 24 B-1000 Bruxelles

Belfius Banque S.A.
Place Charles Rogier 11 B-1210 Bruxelles

Liste des compartiments et catégories de parts:

Star Fund Balanced

La Classe R , parts de capitalisation, exprimé en EUR: est la catégorie de base sans critère de distinction offerte aux personnes physiques.

Les objectifs de ce compartiment sont amplement décrits dans le présent rapport.

La VNI (valeur nette d'inventaire) du compartiment est publiée chaque jour ouvrable bancaire en Belgique sur le site www.beama.be/fr/vni.

Star Fund Balanced

1.2. Rapport de gestion de l'organisme de placement collectif

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous présenter les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023 du fonds commun de placement Star Fund.

1.2.1. Date de lancement du fonds et prix de souscription des parts

Le Fonds d'Épargne-Pension STAR FUND a été créé le 2 février 1987 ainsi que le compartiment Star Fund Balanced.
Prix de souscription initial des parts de la catégorie R, capitalisation en euros: 24,79

1.2.2. Cotation en bourse

Non applicable

1.2.3. Information aux actionnaires

Star Fund est un fonds commun de placement de droit belge régi, en ce qui concerne son fonctionnement et ses placements, par la loi du 3 août 2012 relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances, et agréé par le Ministre des Finances comme fonds d'épargne-pension dans le cadre des dispositions légales en matière d'épargne du troisième âge ou d'épargne-pension.

1.2.4. Vue d'ensemble des marchés

Économie et marchés

Contexte économique (y compris la politique monétaire)

Les marchés financiers ont connu un départ sur les chapeaux de roues avec une forte hausse des actions et des obligations en janvier 2023. L'optimisme relatif à la réouverture de la Chine, la poursuite du repli des prix du gaz en Europe et la modération de l'inflation américaine ont fait augmenter la probabilité d'un atterrissage en douceur de l'économie mondiale. Après ces excellents débuts sur les marchés financiers en janvier, le sentiment s'est clairement inversé en février. L'inflation s'est repliée dans une moindre mesure qu'anticipé et l'économie s'est révélée plus résistante que prévu, de sorte que les craintes de nouvelles interventions des banques centrales pour tempérer l'inflation ont augmenté. Les taux obligataires ont par conséquent fortement augmenté, tandis que les actifs risqués ont aussi été sous pression, surtout durant la seconde moitié de février. Début mars, les inquiétudes relatives au secteur bancaire aux États-Unis et en Europe ont dominé, ce qui a entraîné une fuite vers la qualité sur les marchés. Les actions financières et les valeurs immobilières ont été particulièrement touchées, alors que les obligations d'État et l'or ont gagné du terrain. Les mesures énergiques des décideurs politiques afin d'éviter une contagion au reste de l'économie ont toutefois mis fin au repli des marchés d'actions, ce qui a été suivi par un solide rebond des actions durant la dernière semaine de mars. L'économie mondiale a continué à émettre des signaux mitigés au premier trimestre de 2023. L'indicateur PMI manufacturier mondial s'est ainsi stabilisé sous le seuil de 50 points, un niveau suggérant une contraction économique. D'un autre côté, les craintes liées à la crise énergétique ont diminué, la croissance de l'économie chinoise s'est accélérée à la suite du déconfinement et la tendance s'est améliorée dans le secteur mondial des services. Par ailleurs, l'inflation n'a pas ralenti aussi rapidement qu'espéré aux États-Unis, comme en témoigne l'inflation sous-jacente américaine de 4,6% au cours des trois mois écoulés. Face à ces nombreuses incertitudes, les banques centrales ont tenté de trouver un équilibre entre l'inflation persistante et le marché du travail serré, d'une part, et les risques baissiers pour le secteur bancaire et la croissance économique, d'autre part. La Réserve fédérale américaine a procédé à deux augmentations successives de 0,25% de son taux directeur. La Banque centrale européenne (BCE) a également relevé ses taux à deux reprises, mais chaque fois de 0,5%. L'inflation sous-jacente accélérerait en effet encore dans la zone euro. Elle est passée de 5% au dernier trimestre de 2022 à 5,5% au premier trimestre de 2023. En dépit des problèmes dans le secteur bancaire et des nombreuses fluctuations du sentiment à l'égard de l'inflation, les actions mondiales ont rebondi de 5,4% (MSCI AC World NR, en euro) au premier trimestre. Les actions de la zone euro ont surtout affiché de solides performances (+12,2% pour l'indice MSCI EMU NR). Les taux des obligations d'État ont largement fluctué au premier trimestre. En janvier, le taux américain à 10 ans et son équivalent allemand ont baissé d'environ 0,3%. En février, ceci a été plus ou moins annulé par une hausse des taux américain et allemand à 10 ans de respectivement 39 et 36 points de base. Enfin, les taux obligataires ont à nouveau fortement augmenté en mars. Le taux américain à 10 ans est ainsi redescendu de 3,83% à 3,48% durant le mois écoulé, tandis que son équivalent allemand est retombé de 2,56% à 2,31%.

Après les turbulences sur les marchés financiers de la mi-mars, le deuxième trimestre a débuté dans un contexte très incertain. Les investisseurs étaient préoccupés par l'éventualité de nouvelles faillites de banques régionales américaines, tandis que l'inflation sous-jacente restait élevée. Aidés par la croissance supérieure aux attentes de l'économie américaine, les actifs risqués ont toutefois très bien performé au deuxième trimestre. L'économie mondiale a continué à émettre des signaux mitigés durant le trimestre écoulé. Aux États-Unis et au Japon, les chiffres de la croissance économique ont fait preuve de résistance, tandis qu'en Chine et en Europe, le moteur de la croissance a commencé à avoir des ratés. De façon générale, les économies plus tributaires de l'industrie manufacturière ont connu une croissance plus faible. Les solides chiffres de la consommation américaine, la bonne résistance du marché du travail, les signes prudents d'amélioration sur le marché immobilier résidentiel américain et l'impact limité des problèmes du secteur bancaire ont relégué les craintes d'une récession outre-Atlantique quelque peu à l'arrière-plan. La solution trouvée pour le plafond de la dette américaine a également ramené le calme sur les marchés après une courte période de fortes fluctuations. Les banques centrales ont continué à axer leur politique sur la lutte contre l'inflation. Alors que l'inflation totale a diminué dans les économies développées à la suite de la baisse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, la dynamique de l'inflation sous-jacente est restée supérieure aux attentes. Aux États-Unis, l'inflation sous-jacente a continué à se replier, mais elle est demeurée élevée (aux alentours de 5%, variation en % sur 3 mois en termes annualisés) en raison de nouvelles hausses des prix dans le secteur des services. Il est cependant positif que le marché de la location ait commencé à se refroidir, avec une baisse des loyers tout

Star Fund Balanced

1.2 Rapport de gestion de l'organisme de placement collectif (suite)

au long du trimestre. La Banque centrale européenne (BCE) et la Banque d'Angleterre (BoE) ont été confrontées à un défi plus complexe étant donné que la croissance économique était moins solide dans ces régions qu'aux États-Unis, tandis que l'inflation sous-jacente a continué à surprendre à la hausse (certainement au Royaume-Uni). L'inflation sous-jacente britannique s'est élevée à 9% en mai (variation en % sur 3 mois en termes annualisés). Par conséquent, les grandes banques centrales ont encore relevé leurs taux directeurs, quoique à des rythmes différents. La Banque centrale américaine a relevé son taux de 0,25% durant le trimestre écoulé, tandis que la BCE et la BoE ont relevé leur taux de respectivement 0,5% et 0,75%. Dans ce contexte, les actions mondiales (MSCI AC World NR) ont connu un solide trimestre avec un gain de 5,7% en euro. En euro, les États-Unis ont été la région la plus performante (MSCI USA NR +8,1%). Les actions européennes ont également gagné du terrain, mais seulement 2,3%. Sur les marchés obligataires, le taux des obligations britanniques à 10 ans a augmenté de 1% pour atteindre 4,4% au deuxième trimestre de 2023, en raison de la forte croissance salariale et des relèvements des taux par la Banque d'Angleterre. Ailleurs, le taux américain à 10 ans a progressé de 0,3%, tandis que le taux allemand à 10 ans a uniquement enregistré une hausse de 9 points de base. Les échéances plus courtes ont affiché des progressions plus élevées.

Le troisième trimestre de 2023 a été caractérisé par de nombreuses fluctuations du sentiment sur les marchés financiers. Dans un premier temps, les investisseurs se sont réjouis des résultats des entreprises dépassant les attentes et du repli de l'inflation. Début août, les doutes relatifs à la croissance en Chine et l'abaissement du rating des États-Unis (de AAA à AA+) par Fitch ont pesé quelque peu sur la confiance des investisseurs. Entre mi-août et mi-septembre, les actions ont toutefois affiché un rebond impressionnant étant donné que la conviction d'un atterrissage en douceur de l'économie américaine a augmenté. La réunion de la Fed de septembre est cependant venue gâter la fête. L'attente de taux plus élevés pendant plus longtemps par la banque centrale américaine a provoqué un krach 'salami' sur les marchés obligataires, tandis que la hausse des taux a également entraîné de sévères pertes pour les actions durant la seconde moitié de septembre. Sur le plan économique, les divergences en matière de croissance se sont poursuivies. Au Japon, la croissance a été robuste grâce à la vigueur du marché du travail, au redressement de la confiance des entreprises et à la politique monétaire souple. L'économie américaine a de nouveau fait preuve de résistance en performant mieux que prévu, alors que le marché du travail américain s'est progressivement refroidi. Dans la zone euro (et surtout en Allemagne), le ralentissement économique a continué à préoccuper. La Chine reste aussi un mauvais élève en raison de problèmes persistants dans son secteur immobilier, de chiffres décevants des exportations et de mesures de stimulations peu productives. L'inflation sous-jacente américaine est redescendue à 2,2% (3m core PCE en termes annualisés). Dans la zone euro et au Royaume-Uni, l'inflation a également été inférieure aux attentes. Compte tenu de la forte hausse des prix pétroliers (prix du Brent en hausse de 32% en euro durant le troisième trimestre) provoquée par les quotas de production de l'OPEC+, l'inflation risquait toutefois de rester trop élevée pendant plus longtemps. Dans ce contexte, les grandes banques centrales ont annoncé que leurs taux directeurs étaient probablement proches de leurs sommets du cycle actuel. Tant la Réserve fédérale américaine (Fed) que la Banque d'Angleterre ont laissé leurs taux inchangés en septembre, après les avoir encore relevés de 0,25 plus tôt dans le trimestre. La Fed a cependant relevé de 0,5% son estimation moyenne pour le taux directeur à la fin 2024, de sorte qu'il devrait y avoir l'année prochaine moins d'abaissements des taux que ce que le marché anticipait. D'autre part, la Banque centrale européenne a relevé ses taux de 0,25% à deux reprises (en juillet et en septembre), mais elle a indiqué que le niveau actuel des taux semblait suffisant, à condition qu'ils soit maintenu assez longtemps, pour ramener l'inflation à l'objectif de 2%. Sur les marchés des changes, le dollar américain s'est largement redressé par rapport au yen japonais, à l'euro et à la livre britannique. En dépit d'un mois de juillet faible, le taux de change du dollar pondéré par le commerce a progressé de 2% durant le trimestre (indice Goldman Sachs USD Trade Weighted). Dans ce contexte, les actions mondiales ont connu un trimestre très volatil. En dépit d'un gain intermédiaire de plus de +2% et d'une perte intermédiaire de presque 2%, l'indice MSCI AC World NR a clôturé le troisième trimestre en repli de 0,5% en euro. Les actions britanniques se sont distinguées dans le sens positif (MSCI UK NR +1,5% en euro). La zone euro est restée à la traîne avec une perte mensuelle de 4,4%. Les actions américaines ont fait quasiment du surplace (MSCI USA NR en euro -0,2%) en dépit d'un gain intermédiaire de près de 4%. Les marchés obligataires ont également vacillé entre l'espoir (baisse de l'inflation notamment) et les craintes (résistance de l'économie américaine, flambée des prix pétroliers). Les fluctuations ont été nombreuses, mais durant les deux dernières semaines du trimestre, les taux obligataires ont fortement augmenté, lorsqu'il est apparu clairement que les banques centrales souhaitaient maintenir leurs taux directeurs plus longtemps à un niveau élevé. Le taux américain à 10 ans est passé de 3,8% à 4,6%, tandis que son équivalent allemand a d'abord été plutôt stationnaire, mais a finalement aussi clôturé en hausse de 0,4%.

Le quatrième trimestre 2023 a été un trimestre très solide pour les principales classes d'actifs. Le début du trimestre est pourtant resté laborieux et semblait s'inscrire dans la continuité du troisième trimestre particulièrement difficile. En octobre, les ventes sur les marchés d'actions se sont en effet poursuivies, tandis que les taux obligataires américains ont continué de grimper en raison des tensions géopolitiques en Israël et des chiffres de croissance américains plus forts que prévu. En effet, l'économie américaine n'a progressé que de 4,9% sur un an au cours du troisième trimestre, grâce à des chiffres solides pour la consommation privée américaine ainsi que des dépenses publiques importantes. Début novembre, le sentiment des investisseurs s'est cependant complètement inversé. La croissance salariale plus faible que prévu aux États-Unis a conduit le marché à intégrer davantage de baisses de taux en 2024, ce qui a en même temps stimulé l'appétit du risque des investisseurs. De ce fait, les marchés d'actions ont fortement rebondi en novembre et décembre. Les marchés obligataires ont également enregistré de bonnes performances au cours des deux derniers mois de 2023. Le recul persistant de l'inflation dans les pays industrialisés, sans signe de fort affaiblissement sur les marchés du travail, a accru la confiance des investisseurs en un atterrissage en douceur. L'espoir de ce scénario de rêve a été le principal moteur du rallye sur les marchés des actions et des obligations. L'inflation sur les marchés développés a été plus faible que prévu pendant tout le trimestre. Le recul de l'inflation sous-jacente a été particulièrement remarquable. Au cours du semestre écoulé, l'inflation de base aux États-Unis n'a atteint que 1,9% sur une base annuelle (inflation de base PCE jusqu'en novembre 2023), soit un peu moins que l'objectif d'inflation de 2% de la banque centrale américaine. Dans la zone euro, l'inflation sous-jacente s'est établie à -0,1% en glissement mensuel, ce qui se traduit par une inflation sous-jacente de 2,4% sur une base annuelle au cours des 6 derniers mois. Par conséquent, les deux banques centrales ont décidé de laisser leurs taux directeurs inchangés et ont suggéré la fin de leur cycle de relèvement des taux. Lors de sa réunion de décembre, la banque centrale américaine (la Fed) s'est en outre montrée plus modérée que prévu. Elle a ainsi revu à la baisse ses prévisions d'inflation sous-jacente pour fin 2024 (de 2,6% à 2,4%), en partant du principe que l'équilibre sur le marché de l'emploi devrait continuer à se rétablir. L'amélioration de la dynamique des chaînes d'approvisionnement et la modération de la demande devraient également peser sur l'inflation future. C'est pourquoi la Fed prévoit désormais un total de 75 points de base (pb) de baisses de taux en 2024 à la fin de 2023. En revanche, la BCE s'est montrée un peu plus agressive que prévu en décembre, la présidente de la BCE, Christine Lagarde, soulignant que les baisses de taux n'avaient pas encore fait l'objet de discussions lors de la réunion, tout en continuant d'exprimer ses inquiétudes quant aux risques de hausse de l'inflation. Néanmoins, le marché des taux à court terme s'est aussi rapidement adapté dans la zone euro et on table désormais sur près de 150 points de base de baisses de taux pour 2024. Par conséquent, l'indice USD pondéré des échanges commerciaux (GS USD TWI) a perdu 3% au quatrième trimestre 2023, notamment grâce à l'attitude modérée de la Fed et au plus grand appétit pour le risque des investisseurs. Le CHF et le JPY ont progressé de 9% et 6% respectivement par rapport à l'USD, tandis que l'EUR et la GBP ont chacun gagné 4% au cours du trimestre écoulé. Les marchés

Star Fund Balanced

1.2 Rapport de gestion de l'organisme de placement collectif (suite)

obligataires sont restés volatils. Dans un premier temps, le taux américain à 10 ans a continué de grimper et a même brièvement dépassé la barre des 5% le 19 octobre. L'espoir de baisses de taux anticipées en 2024 et l'absence de réaction contraire des banquiers centraux face à cette attente ont toutefois entraîné une forte baisse des taux obligataires en novembre et décembre. Finalement, le taux américain à 10 ans a clôturé le trimestre sous les 4%. Les taux à 10 ans britanniques et allemands ont également baissé de 0,9% au cours des 3 derniers mois. Malgré une baisse approchant 4% en octobre, les actions mondiales ont bouclé le quatrième trimestre sur une progression de 6,4% en euros (indice MSCI AC World NR), portées par un rallye vigoureux en novembre et décembre. Au niveau régional, les actions américaines et de la zone euro ont enregistré les meilleures performances avec un rendement de 7% ou plus. Le Royaume-Uni (+2,4% en euro), le Japon (+3,7% en euro) et les marchés émergents (+3,4% en euro) ont légèrement reculé.

Développements sur les marchés financiers (marchés d'actions et obligataires)

2023 s'est avérée être une excellente année pour les investisseurs. Les actions ont fortement grimpé, mais les obligations ont également enregistré de solides performances. Néanmoins, l'année n'a pas été facile en raison de la forte volatilité sur les marchés financiers.

En janvier 23, les actions et les obligations ont connu un départ canon (baisse de l'inflation, réouverture de la Chine), suivi de la mini-crise bancaire en février-mars. Au cours du deuxième trimestre, les marchés actions ont enregistré de solides performances (en particulier les valeurs technologiques américaines) en raison de la résilience de l'économie américaine. À partir de l'été, les obligations ont été durement touchées par le message des banques centrales en faveur de taux plus hauts plus longtemps. Les espoirs de baisses de taux d'intérêt en 2024 ont conduit à une forte reprise des actions et des obligations en novembre et décembre 2023.

Dans ce contexte, grâce notamment à un dernier rebond impressionnant, les emprunts d'État en euros ont affiché un rendement de +7,1% en 2023 (Bloomberg Euro Aggregate : Treasury). Les obligations d'entreprises de haute qualité libellées en euros ont enregistré un rendement de 8,2 % au cours de l'année écoulée (Bloomberg Euro Aggregate : Corporates EUR).

Les actions mondiales (indice MSCI AC World NR) ont gagné 18,1 % en 2023. Dans un premier temps, les actions européennes ont mené la danse, mais à partir du mois de mai, les entreprises technologiques (américaines) ont fait un retour en force. Au final, les actions américaines ont clôturé sur un gain de 22,2% (MSCI USA NR, en euros). Les actions européennes ont clôturé l'année 2023 sur un gain de 15,8% (MSCI Europe NR, en euro). Les actions des marchés émergents sont nettement à la traîne (+6,1%).

Perspectives

Ces derniers mois, l'économie américaine a enregistré une progression significative. L'inflation a baissé de manière systématique et le rétablissement de l'équilibre sur le marché de l'emploi a fait des pas de géant. Les gestionnaires tablent sur un nouvel affaiblissement de la croissance américaine en 2024, légèrement en dessous de la moyenne à long terme. Maintenant que la Fed semble un peu plus ouverte aux baisses de taux, la probabilité d'un atterrissage en douceur a en effet nettement augmenté. Un atterrissage en douceur pour l'économie américaine constitue dès lors notre scénario de base. Néanmoins, le risque de récession (une probabilité de 20% à 35% dans les 12 prochains mois) reste supérieur à la moyenne en raison de l'effet défavorable des nombreux relèvements de taux, qui ne se poursuivent qu'avec retard, et le déclin de la résilience du secteur privé.

En Europe, le revenu réel des ménages devrait rester soutenu par une croissance salariale (nominale) robuste et une nouvelle baisse de l'inflation. Dans le même temps, l'effet défavorable du resserrement de la politique monétaire devrait également s'atténuer progressivement à mesure que l'année 2024 avance. Ces tendances combinées devraient permettre une reprise progressive de la croissance économique dans la zone euro. La condition est toutefois que le marché du travail reste relativement résilient.

En Chine, les gestionnaires s'attendent à ce que la croissance reste modérée en raison de la crise immobilière persistante et de la faiblesse du secteur des exportations. Les mesures de soutien chinoises ont été accélérées depuis juillet, principalement pour soutenir le secteur immobilier. Les mesures budgétaires et quasi fiscales dominent toutefois, tandis que les mesures de relance monétaire restent décevantes.

Le resserrement de la politique monétaire au niveau mondial a plus que probablement atteint son sommet. En décembre, le président de la Fed, Jerome Powell, a surpris en discutant ouvertement de la possibilité d'abaissements des taux. De ce fait, la Fed pourrait commencer à assouplir sa politique monétaire un peu plus tôt et plus rapidement que prévu. Nous nous attendons à ce que le cycle de baisse des taux commence vers la mi-2024. L'inflation américaine devrait continuer à baisser en raison d'une inflation modérée des biens et de la baisse des loyers, même si le chemin peut rester cahoteux à court terme. Dans la zone euro, les gestionnaires s'attendent à ce que l'inflation baisse plus rapidement et que le chômage augmente plus fortement que les prévisions de la BCE. Cela devrait déboucher sur un premier abaissement des taux par la BCE au deuxième trimestre 2024.

Les gestionnaires restent modérément positifs vis-à-vis des actions, car l'environnement de croissance américain et japonais devrait continuer à soutenir les bénéfices des entreprises. La désinflation persistante, les baisses de taux attendues et l'espoir d'un atterrissage en douceur constituent un environnement constructif pour les actions. Une croissance bénéficiaire de 5 à 10% est attendue pour 2024. Le bénéfice par action devrait progresser plus rapidement aux États-Unis que sur les autres marchés développés, sous l'effet de la poursuite de la croissance du chiffre d'affaires et d'une légère augmentation de la marge bénéficiaire. D'autre part, les investisseurs sont devenus nettement plus optimistes ces dernières semaines, ce qui pourrait freiner de nouvelles hausses de cours. Les valorisations sont légèrement supérieures à la moyenne sur 20 ans et laissent donc peu de place à des bénéfices d'entreprise décevants ou à des taux obligataires plus élevés. Ces valorisations d'actions plus élevées sont principalement la conséquence du marché américain (impact des Magnificent 7 (M7)). En dehors des États-Unis, les valorisations sont toujours en ligne avec la moyenne à long terme. Les valorisations des M7 semblent également justifiées par leurs marges bénéficiaires attrayantes, la croissance bénéficiaire élevée attendue et leurs bilans solides.

Sur les marchés obligataires, les taux ont déjà fortement baissé ces dernières semaines en raison des données d'inflation plus faibles que prévu et du ton moins agressif de la banque centrale américaine. C'est pourquoi nous nous attendons à une période de stabilisation à court terme, le marché ayant

Star Fund Balanced

1.2 Rapport de gestion de l'organisme de placement collectif (suite)

probablement besoin de données macroéconomiques plus faibles pour poursuivre le rallye obligataire. À moyen terme, nous estimons cependant que les rendements obligataires américains peuvent encore baisser (surtout dans la partie courte de la courbe des taux). Les gestionnaires restent également constructifs vis-à-vis des obligations de la zone euro, car la faiblesse des perspectives de croissance et la persistance de la désinflation marqueront non seulement la fin des relèvements de taux de la BCE, mais aussi la poursuite de l'augmentation des prévisions de nouvelles baisses de taux au cours de l'année.

Malgré une attitude prudente à l'égard des obligations risquées à moyen terme, les gestionnaires conservent leur légère préférence pour les obligations d'entreprises de haute qualité libellées en euro, l'espoir d'un atterrissage en douceur aux États-Unis et la poursuite de la baisse de l'inflation restent porteurs à court terme.

1.2.5. Description des principaux risques auxquels est exposé le fonds

Les risques auxquels est exposé le fonds diffèrent en fonction de la politique d'investissement. Vous trouverez ci-après un tableau qui reprend les principaux risques.

L'appréciation du profil de risque du fonds est basée sur une recommandation de l'Association belge des Asset Managers qui peut être consultée sur le site internet www.beama.be.

Star Fund Balanced :

Type de risque	Néant	Faible	Moyen	Elevé
Autres risques éventuels		X		
Incertitude sur l'immuabilité des facteurs externes		X		
Risque de capital				X
Risque de change			X	
Risque de concentration			X	
Risque de conservation		X		
Risque de contrepartie		X		
Risque de crédit			X	
Risque de dénouement		X		
Risque de flexibilité		X		
Risque de liquidité		X		
Risque de marché				X
Risque de rendement				X
Risque d'inflation			X	
Risque lié à l'investissement durable		X		
Risques de en matière de durabilité		X		

L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et qu'il ne fait pas l'objet d'une protection. Il peut donc ne pas lui être intégralement restitué. Il est donc susceptible de subir une perte.

Pour ce qui concerne les autres aspects relatifs à l'évolution des affaires, aux résultats et à la situation de la société, conformément à l'article 96, 1° du Code des sociétés, veuillez-vous référer aux chapitres infra.

1.2.6. Données sur des événements importants survenus après la clôture de l'exercice

Le lancement de deux nouveaux compartiments est prévu dans le courant de l'année 2024.

1.2.7. Indications sur les circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société, pour autant qu'elles ne soient pas de nature à porter gravement préjudice à la société

Aucune circonstance particulière n'a été relevée qui serait susceptible d'avoir une influence notable sur le développement de la société.

1.2.8. Mentions à insérer au rapport annuel en vertu du Code des Sociétés

Le présent rapport annuel comprend toutes les mentions que le Code des Sociétés et des Associations impose d'y faire figurer.

Star Fund Balanced

1.2 Rapport de gestion de l'organisme de placement collectif (suite)

1.2.9. En ce qui concerne l'utilisation des instruments financiers par la société et lorsque cela est pertinent pour l'évaluation de son actif, de son passif, de sa situation financière et de ses pertes ou profits

Mention des objectifs et de la politique de la société en matière de gestion des risques financiers

A cet égard, veuillez vous référer aux chapitres relatifs à chaque compartiment.

Indications relatives à l'exposition de la société au risque de prix, au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de trésorerie

A cet égard, veuillez vous référer au tableau récapitulatif des risques.

1.2.10. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectifs du compartiment

Ce compartiment investit dans un portefeuille mixte d'actions, d'obligations et instruments du marché monétaire et liquidités essentiellement libellés en euro et conformément à la législation applicable aux fonds d'investissement et à la législation en matière de fiscalité des fonds d'épargne-pension.

Star Fund Balanced a pour vocation d'investir dans des entreprises et des institutions qui visent un développement responsable en respectant l'environnement, leurs rôle social et une bonne gouvernance.

Politique de placement du compartiment

Star Fund Balanced investit dans différentes catégories d'actifs, de pays et de secteurs. Il est géré activement afin de pouvoir réagir en temps opportun aux évolutions des conditions de marché. Il s'appuie pour ce faire sur des analyses fondamentales et comportementales, sans fournir de garantie sur le rendement.

Classes d'actifs et poids au sein du portefeuille du compartiment

Le gestionnaire a la possibilité de répartir les placements entre les différents segments des classes d'actifs, mais également, sans être exhaustif, entre les différentes stratégies en matière de durée, de solvabilité, de régions, de secteurs et de styles d'investissement.

Dans une position neutre, les pondérations sont les suivantes :

- Obligations, instruments du marché monétaire (y compris via des parts d'organismes de placement collectif) mais aussi liquidités : 50%
- Actions (y compris via des parts d'organismes de placement collectif) : 50%

Le gestionnaire peut toutefois décider en fonction des conditions de marché de modifier ces pondérations.

Le compartiment peut investir dans les catégories d'actifs telles que déterminées dans l'article 47 et suivants de l'Arrêté royal.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales, telles que décrites dans l'article 8 du Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation), en définissant pour l'ensemble (100%) du portefeuille la matérialité des risques et opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et intègre les informations sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance pour ses investissements conformément à l'approche d'intégration des facteurs ESG du compartiment. L'intégration des facteurs ESG stipule que les facteurs E, S et G doivent être pris en compte et évalués de manière manifeste et cohérente dans les décisions d'investissement, et qu'ils sont documentés de manière systématique.

Le compartiment n'a pas d'objectif d'investissement durable explicite tel que décrit dans l'article 9 du Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation).

Le compartiment applique les « Principes d'investissement responsable - Approche pension » d'ING Solutions Investment Management S.A., publiées sur le site <https://www.ing-isim.lu>.

Cette politique décrit la politique relative aux critères utilisés par le compartiment pour investir de façon responsable. Ces critères reflètent les convictions d'investissement et les valeurs du compartiment, la législation applicable et les normes reconnues à l'échelle internationale. Ces critères peuvent donner lieu à certaines restrictions. De telles restrictions sont contraignantes dans le processus d'investissement d'ING Solutions Investment Management S.A. publié sur le site <https://www.ing-isim.lu>. Conformément à cette politique, le compartiment :

Star Fund Balanced

1.2 Rapport de gestion de l'organisme de placement collectif (suite)

1. Applique des critères de restriction aux émetteurs qui sont impliqués dans des activités telles que - sans que cette liste soit exhaustive :

- les armes controversées (0%);
- les armes (5%);
- la production de tabac (5%);
- l'extraction de charbon (5%);
- l'extraction de sables bitumineux (5%);
- les jeux de hasard (5%);
- le forage polaire (5%);
- le pétrole et le gaz de schiste (5%);
- la pornographie (5%);
- les fourrures et cuirs spéciaux (5%).

2. N'investit pas dans des pays pour lesquels le Conseil de sécurité des Nations Unies a proclamé un embargo national sur les armes, ni dans des pays qui figurent sur la liste de l'organisme de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, le Groupe d'action financière, et font l'objet d'un « appel à l'action » ;

3. Applique les règles de respect des droits humains et des droits du travail, protection de l'environnement et lutte contre la corruption : pour ce faire, le produit financier évalue la mesure dans laquelle les émetteurs agissent conformément à la législation et aux normes reconnues au niveau international, notamment: les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et le Pacte mondial des Nations Unies ;

4. S'engage à investir un pourcentage du portefeuille dans des investissements durables dans des entreprises ou projets qui fournissent des produits ou services durables ou qui appliquent un modèle de production durable à hauteur d'un minimum de 20%.

Les investissements durables répondent aux critères et exclusions suivants :

- Pour les investissements directs dans les entreprises (actions ou obligations) :
 - Uniquement les entreprises disposant d'un score suffisant de sensibilisation à la durabilité;
 - Exclusion des entreprises ayant des comportements controversés graves ou très graves;
 - Exclusion des entreprises générant, au-dessus d'un certain seuil, des revenus provenant d'activités ayant une incidence négative importante. En complément aux activités définies ci-avant, les entreprises relevant des activités suivantes sont également exclues :
 - * Energie nucléaire (30%/30%);
 - * Alcool (5%/10%);
 - * Le pétrole conventionnel (5%/10%).
 - Uniquement des entreprises exerçant des activités durables ou appliquant des modèles de production durables (minimum 5% des revenus totaux dérivés de produits ou services durables), ou, alternativement pour les obligations, des obligations portant un label vert, social, durable ou climatique.
- Pour les investissements directs en obligations d'états (ou équivalents) :
 - Uniquement les obligations d'état (ou équivalentes) réussissant l'évaluation relative au score de sensibilisation à la durabilité (basé sur des critères tels que, mais non limités à (i) un score plus élevé sur les indices liés aux caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et (ii) des exclusions basées sur des facteurs environnementaux et sociaux);
 - Uniquement les obligations d'état (ou équivalentes) portant un label vert, social, durable ou climatique.
- Pour les investissements dans les autres fonds :
 - Uniquement les investissements durables tels qu'identifiés par les gestionnaires d'investissements des autres fonds (ou potentiellement en appliquant une approche différente sur les indicateurs de durabilité, en effectuant, par exemple, une transposition individuelle des investissements sous-jacents).

Les transactions en produits dérivés ne sont pas utilisées pour obtenir les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment. L'évaluation des risques en matière de durabilité, tels que définis sous "3.

Profil de risque du compartiment", est intégrée dans les décisions d'investissement par l'application des critères d'investissement responsable fixés par le fonds.

L'évaluation des risques qui fait partie intégrante de l'analyse d'investissement tient compte de tous les risques pertinents, y compris des risques en matière de durabilité. Cette évaluation comprend, entre autres, l'évaluation du profil de risque ESG de l'émetteur au moyen de données provenant de fournisseurs externes, dont certains sont spécialisés dans les données ESG et la notation des risques associées.

Pour les investissements pour lesquels il existe une indication de comportement ou d'activités non conformes aux critères d'investissement responsable formulés, le fonds décide de nouer un dialogue actif avec l'émetteur ou de l'exclure de l'univers d'investissement éligible.

L'exercice d'un actionariat actif fait partie du processus d'investissement du fonds et joue un rôle important dans la réduction et l'atténuation des risques en matière de durabilité, ainsi que dans la valorisation économique et sociétale à long terme de l'émetteur.

De plus amples informations concernant les aspects sociaux, éthiques et environnementaux du fonds sont disponibles dans la Partie 3 du prospectus « Informations concernant SFDR ».

Star Fund Balanced

1.2 Rapport de gestion de l'organisme de placement collectif (suite)

1.2.11. Indice(s) et benchmark(s)

Non applicable

1.2.12. Politique suivie pendant l'exercice

Après une année 2022 globalement difficile pour les actifs à risque, Star Fund Balanced a entamé 2023 avec une légère sous-exposition tant aux actions qu'aux obligations.

L'attitude plus constructive adoptée par la plupart des investisseurs en actions durant le mois de janvier a conduit les gestionnaires à racheter des actions dans le courant du mois de février.

Les gestionnaires ont à nouveau réduit la position en actions début mars suite aux tensions enregistrées par les banques régionales américaines, celles-ci laissant entrevoir un effet de contagion sur l'ensemble des banques des pays développés. La contagion aux banques européennes s'est finalement avérée relativement limitée, à l'exception notable de la banque Crédit Suisse déjà fragilisée auparavant et finalement rachetée, sous l'impulsion des autorités suisses, par sa concurrente directe UBS.

Du côté américain, cette épisode de crise a été de courte durée, suite à l'intervention rapide des autorités de contrôle américaines ainsi que du soutien ou du rachat de certaines banques régionales par les grandes banques américaines à couverture internationale. Celles-ci avaient d'ailleurs bénéficié dans une large mesure d'un afflux massif de dépôts en provenance de la plupart des banques régionales.

La situation paraissant dès lors sous contrôle, les gestionnaires ont à nouveau racheté des actions dans le portefeuille dès la fin du mois de mars. Ils ont cependant conservé une très légère sous-exposition vis-à-vis de ce type d'actifs tout au long du deuxième trimestre, la hausse enregistrée par les taux obligataires depuis le début de l'année 2022 diminuant fortement l'attractivité des actions vis-à-vis des obligations.

Du côté obligataire, les gestionnaires ont profité de l'épisode de tension sur les taux à long terme enregistré en février pour entamer un programme de rachat progressif d'obligations. Nous sommes ainsi revenus à une position quasiment neutre en obligations à la mi-mars, position que nous avons grosso modo conservée jusqu'à la fin de l'année.

Enfin, les gestionnaires ont profité de la correction des marchés boursiers en septembre-octobre pour clôturer la sous-pondération en actions et adopter désormais une position neutre vis-à-vis des actions.

Au sein des actions, au niveau sectoriel, les gestionnaires ont progressivement réduit l'exposition aux valeurs industrielles et de matériaux au profit de secteurs plus défensifs (consommation courante et pharmaceutiques) dans la première moitié de l'année, au profit des valeurs financières et, quoique dans une moindre mesure, technologiques dans la seconde partie de l'année.

Au niveau obligataire, les gestionnaires ont profité de l'offre plus étoffée au niveau des obligations vertes (obligations émises par les gouvernements et les entreprises pour financer leurs projets et investissements verts) pour augmenter leur pourcentage dans le portefeuille. Celles-ci représentent désormais pratiquement 15% du portefeuille total.

Nous vous informons qu'aucun dépassement de la politique d'investissement n'a été constaté durant l'exercice comptable.

1.2.13. Politique future

Si l'excellente performance des marchés boursiers est indéniablement la grande surprise de l'année 2023, celle-ci repose avant tout sur un scénario d'atterrissage en douceur de l'économie américaine combiné à un tournant décisif des politiques monétaires tant du côté de la Fed que de la BCE en 2024.

Si l'économie américaine s'est avérée beaucoup plus solide qu'espéré, on ne peut toutefois tout à fait exclure un scénario alternatif dans lequel les effets de la politique monétaire très restrictive menée par les principales banques centrales ne se manifesteraient qu'avec retard suite aux perturbations majeures préalablement engendrées par la crise sanitaire.

Nous serons attentifs dans les mois à venir à ces différents éléments ainsi qu'au rythme de décrue de l'inflation, laquelle déterminera en grande partie les politiques monétaires suivies.

Star Fund Balanced

1.2 Rapport de gestion de l'organisme de placement collectif (suite)

1.2.14. Classe de risque

Le profil de risque d'un compartiment est reflété par l'indicateur synthétique de risque (ISR), qui est calculé selon les prescriptions du Règlement Délégué (UE) 2021/2268 sur base de sa valeur sur une période précédente de cinq ans. L'ISR n'est qu'un indicateur et peut faire l'objet de modifications. L'ISR le plus récent peut être consulté dans le document d'informations clés (DIC/KID). L'indicateur utilise une échelle allant de 1 à 7, 1 représentant le risque le plus faible et 7 le risque le plus élevé. Il reflète les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit.

Plus le compartiment est situé haut sur l'échelle, plus le risque de perte est important. La classe de risque la plus basse ne signifie pas que le compartiment ne présente aucun risque.

Le calcul de cet indicateur est basé sur des données historiques, lesquelles peuvent ne pas donner une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.

Ce compartiment se situe en classe 3

1.2.15. Politique de rémunération

A) Généralités

La politique de rémunération de la Société de Gestion a été élaborée et mise en œuvre pour :

- aider la Société de Gestion à appliquer sa stratégie et atteindre ses objectifs ;
- préserver la compétitivité de la Société de Gestion sur les marchés où elle opère ;
- lui permettre d'attirer, de perfectionner et de retenir les salariés performants et motivés.

Lorsque la rémunération est liée à la performance, son montant total est basé sur l'évaluation de la performance et des risques de l'individu et de l'unité opérationnelle ou l'organismes de placement collectif concernés, conjuguée à une évaluation des résultats globaux de la Société de Gestion lors de l'évaluation de la performance individuelle, en prenant en compte des critères financiers et non financiers.

Les salariés de la Société de Gestion bénéficient d'une rémunération compétitive et conforme au marché, le salaire fixe étant une composante significative de leur rémunération totale. Les principes de la politique de rémunération sont revus régulièrement et adaptés à l'évolution de la réglementation. La politique de rémunération a été approuvée par la Société de Gestion.

Par ailleurs, un bon équilibre est maintenu entre les composantes fixe et variable de la rémunération totale : la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération totale pour permettre une politique totalement flexible concernant les composantes de la rémunération variable. La Société de Gestion se réserve même la possibilité de ne verser aucune rémunération variable.

Les détails de la politique de rémunération actualisée, incluant, mais sans s'y limiter, une description de la manière dont la rémunération et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et avantages, ainsi que la composition du comité de rémunération, dans le cas où un tel comité existe, est disponible sur le site internet suivant :

<https://www.ing-isim.lu/policies>

Un exemplaire papier de la politique de rémunération sera mis à disposition gratuitement sur demande.

1.2.16. Swing Pricing

Les engagements du fonds ou, le cas échéant, d'un compartiment, comprennent les prêts éventuellement consentis au fonds ou au compartiment concerné et les dettes, parmi lesquelles les intérêts et charges non échus sont déterminés pro rata temporis sur base de leur valeur exacte, si elle est connue, ou, si elle n'est pas connue, sur base de leur valeur estimée.

Pour obtenir les actifs nets du fonds ou, le cas échéant, d'un compartiment, la valeur des engagements du fonds ou, le cas échéant, du compartiment concerné, est déduite de la valeur des actifs tels qu'ils sont définis ci-avant.

Le calcul de la VNI tel que décrit au précédent alinéa pourrait être ajusté à la hausse ou à la baisse à l'aide d'un pourcentage destiné à compenser l'effet de dilution pouvant résulter des entrées et/ou des sorties nettes de capitaux.

D'une part, les rachats et les souscriptions occasionnent des frais de transaction (liés aux modifications de la composition du portefeuille) supportés par le fonds, et d'autre part ils rendent ce dernier particulièrement sensible au risque de liquidité. Il convient donc d'éviter que lorsque des participants souscrivent ou rachètent des montants significatifs d'une catégorie de parts, les autres participants supportent également les frais occasionnés. Afin de limiter le risque de liquidité et de protéger l'ensemble des participants existants contre les frais entraînés par les entrées et sorties, le fonds applique, pour l'ensemble de ses compartiments, un mécanisme de protection appelé « Swing Pricing ».

Le Swing Pricing vise à éliminer l'impact négatif (sur la VNI) causé par les entrées et sorties en ajustant automatiquement la VNI à la hausse ou à la baisse à l'aide d'un pourcentage prédéterminé (le « Swing Factor ») dans les cas où ces entrées ou sorties nettes dépassent les niveaux prédéfinis (le(s)

Star Fund Balanced

1.2 Rapport de gestion de l'organisme de placement collectif (suite)

« seuil(s) ». En pratique, les jours d'évaluation où la différence entre le montant de souscriptions et le montant de rachats d'un compartiment (soit les transactions nettes) excède les seuils déterminés par la Société de Gestion, la VNI est automatiquement corrigée avec un Swing Factor de maximum 3%. La Société de Gestion se réserve cependant le droit de ne pas appliquer le Swing Factor dans l'intérêt des participants. La VNI sera surévaluée en cas de souscriptions nettes importantes ou sous-évaluée en cas de rachats nets importants. Bien que la VNI de chaque catégorie de parts soit calculée séparément, tout ajustement a un impact identique sur l'ensemble des VNI de chaque catégorie de parts du compartiment concerné.

Dans la mesure où ces ajustements, sont liés au dépassement des seuils fondés sur les soldes nets des souscriptions / rachats au sein des compartiments, il n'est pas possible de prédire avec exactitude si le mécanisme de protection du Swing Pricing sera appliqué ni, le cas échéant, à quelle fréquence.

Aucun swing pricing n'a été appliqué durant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Compartiment	Facteur d'ajustement vers le haut au 31/12/2023	Facteur d'ajustement vers le bas au 31/12/2023
Star Fund Balanced	0,09	0,12

LE DIRECTOIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS

1.3. Rapport d'auditeur



Rapport du commissaire à l'assemblée générale de STAR FUND, fonds commun de placement de droit belge, sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de STAR FUND, fonds commun de placement de droit belge (la « fonds commun de placement »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 19 avril 2023, conformément à la proposition de l'organe d'administration du fonds commun de placement. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2025. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de STAR FUND, fonds commun de placement de droit belge durant 7 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels du fonds commun de placement pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique. Ces comptes annuels comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. Le total du bilan s'élève à EUR 4.536.285.446,16 et le compte de résultats de l'exercice se solde par un bénéfice de l'exercice de EUR 482.948.273,99.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du fonds commun de placement au 31 décembre 2023, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

1.3 Rapport d'auditeur (suite)



Rapport du commissaire à l'assemblée générale de STAR FUND, fonds commun de placement de droit belge, sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB et applicables à la présente clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés du fonds commun de placement, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

1.3 Rapport d'auditeur (suite)



Rapport du commissaire à l'assemblée générale de STAR FUND, fonds commun de placement de droit belge, sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes annuels ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future du fonds commun de placement ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires du fonds commun de placement.

Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du fonds commun de placement;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;

1.3 Rapport d'auditeur (suite)



Rapport du commissaire à l'assemblée générale de STAR FUND, fonds commun de placement de droit belge, sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts du fonds commun de placement.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts du fonds commun de placement, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

À l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion et les autres informations contenues dans le rapport annuel comportent une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis du fonds commun de placement au cours de notre mandat.

Star Fund Balanced

1.3 Rapport d'auditeur (suite)



Rapport du commissaire à l'assemblée générale de STAR FUND, fonds commun de placement de droit belge, sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

Liège, le 21 février 2024

KPMG Réviseurs d'Entreprises
Commissaire
représentée par

Michaël Focant
(Signature)

Digitally signed
by Michaël
Focant
(Signature)

Michaël Focant
Réviseur d'Entreprises

Star Fund Balanced

1.4. Bilan

	31/12/2023	31/12/2022
	EUR	EUR
TOTAL ACTIF NET	4 536 285 446,16	4 127 745 471,40
I. Actifs immobilisés	0,00	0,00
A. Frais d'établissement et d'organisation	0,00	0,00
B. Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
C. Immobilisations corporelles	0,00	0,00
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	4 477 467 579,78	3 859 880 469,26
A. Obligations et autres titres de créance	2 194 369 542,85	1 713 869 303,75
a. Obligations	2 194 369 542,85	1 713 869 303,75
a.1. Obligations	2 194 369 542,85	1 713 869 303,75
B. Instruments du marché monétaire	34 415 701,80	141 805 011,87
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	2 248 682 335,13	2 004 206 153,64
a. Actions	2 248 682 335,13	2 004 206 153,64
a.1. Actions	2 248 682 335,13	2 004 206 153,64
D. Autres valeurs mobilières	0,00	0,00
E. OPC à nombre variable de parts	0,00	0,00
F. Instruments financiers dérivés	0,00	0,00
III. Créances et dettes à plus d'un an	0,00	353 952,29
A. Créances	0,00	353 952,29
B. Dettes	0,00	0,00
IV. Créances et dettes à un an au plus	(6 934 362,48)	(3 568 402,35)
A. Créances	1 567 842,56	971 102,28
a. Montants à recevoir	1 208 895,27	971 102,28
b. Avoirs fiscaux	358 947,29	0,00
B. Dettes	(8 502 205,04)	(4 539 504,63)
a. Montants à payer (-)	(8 502 205,04)	(4 539 504,63)
V. Dépôts et liquidités	56 792 602,09	265 283 920,86
A. Avoirs bancaires à vue	56 792 602,09	265 283 920,86
B. Avoirs bancaires à terme	0,00	0,00
C. Autres	0,00	0,00
VI. Comptes de régularisation	8 959 626,77	5 795 531,34
A. Charges à reporter	0,00	0,00
B. Produits acquis	18 044 528,92	13 810 353,24
C. Charges à imputer (-)	(9 084 902,15)	(8 014 821,90)
D. Produits à reporter (-)	0,00	0,00
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 536 285 446,16	4 127 745 471,40
A. Capital	4 057 787 381,74	4 801 834 732,64
B. Participations au résultat	(4 450 209,57)	4 503 048,28
C. Résultat reporté	0,00	0,00
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	482 948 273,99	(678 592 309,52)

Star Fund Balanced

1.5. Postes hors bilan

		31/12/2023	31/12/2022
		EUR	EUR
I.	Sûretés réelles (+/-)	0,00	0,00
A.	Collateral (+/-)	0,00	0,00
a.	Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	0,00	0,00
b.	Liquidités/dépôts	0,00	0,00
B.	Autres sûretés réelles	0,00	0,00
a.	Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	0,00	0,00
b.	Liquidités/dépôts	0,00	0,00
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)	0,00	0,00
A.	Contrats d'option et warrants achetés	0,00	0,00
B.	Contrats d'option et warrants vendus	0,00	0,00
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	0,00	0,00
A.	Contrats à terme achetés	0,00	0,00
B.	Contrats à terme vendus	0,00	0,00
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)	0,00	0,00
A.	Contrats de swap achetés	0,00	0,00
B.	Contrats de swap vendus	0,00	0,00
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)	0,00	0,00
A.	Contrats achetés	0,00	0,00
B.	Contrats vendus	0,00	0,00
VI.	Montants non appelés sur actions	0,00	0,00
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions	0,00	0,00
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions	0,00	0,00
IX.	Instruments financiers prêtés	0,00	0,00
A.	Actions	0,00	0,00
B.	Obligations	0,00	0,00

Star Fund Balanced

1.6. Compte de résultats

	31/12/2023	31/12/2022
	EUR	EUR
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	425 836 998,88	(715 551 905,80)
A. Obligations et autres titres de créance	110 455 991,65	(299 347 932,89)
a. Obligations	110 455 991,65	(299 347 932,89)
a.1. Résultat réalisé	(43 206 077,12)	(79 330 458,32)
a.2. Résultat non-réalisé	153 662 068,77	(220 017 474,57)
B. Instruments du marché monétaire	(2 211 877,71)	(1 370 262,91)
a. Résultat réalisé	(2 211 877,71)	0,00
b. Résultat non-réalisé	0,00	(1 370 262,91)
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	318 570 394,96	(415 664 242,76)
a. Actions	318 570 394,96	(415 664 242,76)
a.1. Résultat réalisé	114 845 880,58	69 265 943,19
a.2. Résultat non-réalisé	203 724 514,38	(484 930 185,95)
D. Autres valeurs mobilières	0,00	0,00
E. OPC à nombre variable de parts	0,00	0,00
F. Instruments financiers dérivés	0,00	0,00
G. Créances, dépôts, liquidités et dettes	0,00	0,00
H. Positions et opérations de change	(977 510,02)	830 532,76
b. Autres positions et opérations de change	(977 510,02)	830 532,76
b.1. Résultat réalisé	(977 510,02)	830 532,76
II. Produits et charges des placements	109 323 609,61	88 148 442,42
A. Dividendes	66 581 681,66	82 323 055,74
B. Intérêts (+/-)	51 537 963,85	16 681 592,56
a. Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	47 191 341,62	16 060 089,62
b. Dépôts et liquidités	4 346 622,23	621 502,94
C. Intérêts d'emprunts (-)	(34,59)	(1 283 853,38)
D. Contrats de swap (+/-)	0,00	0,00
E. Précomptes mobiliers (-)	(8 796 001,31)	(9 572 352,50)
b. D'origine étrangère	(8 796 001,31)	(9 572 352,50)
F. Autres produits provenant des placements	0,00	0,00
III. Autres produits	38 853,82	129 871,29
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	0,00	0,00
B. Autres	38 853,82	129 871,29
IV. Coûts d'exploitation	(52 251 188,32)	(51 318 717,43)
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	(1 159 639,95)	(1 281 130,92)
B. Charges financières (-)	(621,02)	(38 283,97)
C. Rémunération due au dépositaire (-)	(2 811 081,29)	(2 741 127,12)
D. Rémunération due au gestionnaire (-)	(43 938 444,13)	(43 289 316,86)
a. Gestion financière	(41 038 222,06)	(38 960 385,11)
b. Gestion administrative et comptable	(2 900 222,07)	(4 328 931,75)
E. Frais administratifs (-)	(22 753,49)	(5 069,84)
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	(1 218,08)	(62 206,38)
G. Rémunérations charges sociales et pensions (-)	0,00	0,00
H. Services et biens divers (-)	1 068,84	(89 481,20)
I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)	0,00	0,00
J. Taxes	(4 167 276,87)	(3 783 743,53)
K. Autres charges (-)	(151 222,33)	(28 357,61)
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	57 111 275,11	36 959 596,28
Sous-total II+III+IV		
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	482 948 273,99	(678 592 309,52)
VI. Impôts sur le résultat	0,00	0,00
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	482 948 273,99	(678 592 309,52)

Star Fund Balanced

1.7. Affectation et prélèvements

	31/12/2023	31/12/2022	
	EUR	EUR	
I.	Bénéfice (Perte) à affecter	478 498 064,42	(674 089 261,24)
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	0,00	0,00
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	482 948 273,99	(678 592 309,52)
c.	Participations au résultat perçues (versées)	(4 450 209,57)	4 503 048,28
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital	(478 498 064,42)	674 089 261,24
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	0,00	0,00
IV.	(Distribution des dividendes)	0,00	0,00

Star Fund Balanced

1.8. Résumé des règles de comptabilisation et d'évaluation et autres informations

1.8.1. Résumé des règles

L'évaluation des avoirs du FCP est déterminée de la manière suivante, conformément aux règles établies par l'arrêté royal du 10 novembre 2006 relatif à la comptabilité, aux comptes annuels et aux rapports périodiques de certains organismes de placement collectif publics à nombre variable de part :

1. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et instruments financiers dérivés :

Les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et instruments financiers dérivés détenus par le FCP sont évalués à leur juste valeur. Afin de déterminer la juste valeur, la hiérarchie suivante doit être respectée :

a) S'il s'agit d'éléments du patrimoine pour lesquels il existe un marché actif fonctionnant à l'intervention d'établissements financiers tiers, ce sont le cours acheteur et le cours vendeur actuels formés sur ce marché qui sont retenus.

S'il s'agit d'éléments du patrimoine négociés sur un marché actif en dehors de toute intervention d'établissements financiers tiers, c'est le cours de clôture qui est retenu.

b) Si les cours visés au point a) ne sont pas disponibles, c'est le prix de la transaction la plus récente qui est retenu.

c) Si, pour un élément du patrimoine déterminé, il existe un marché organisé ou un marché de gré à gré, mais que ce marché n'est pas actif et que les cours qui s'y forment ne sont pas représentatifs de la juste valeur, ou si, pour un élément du patrimoine déterminé, il n'existe pas de marché organisé ni de marché de gré à gré, l'évaluation à la juste valeur est opérée sur la base de la juste valeur actuelle d'éléments du patrimoine similaires pour lesquels il existe un marché actif.

d) Si, pour un élément du patrimoine déterminé, la juste valeur d'éléments du patrimoine similaires telle que visée au point c) est inexistante, la juste valeur de l'élément concerné est déterminée en recourant à d'autres techniques de valorisation, en respectant certaines conditions, notamment leur validité doit être régulièrement testée.

Si, dans des cas exceptionnels, il n'existe pas, pour des actions, de marché organisé ou de marché de gré à gré et que la juste valeur de ces actions ne peut être déterminée de façon fiable conformément à la hiérarchie décrite ci-dessus, les actions en question sont évaluées au coût.

C'est en fonction de l'instrument sous-jacent que les instruments financiers dérivés (contrat de swap, contrat à terme et contrat d'option) évalués à leur juste valeur sont portés dans les sous-postes au bilan et/ou hors bilan.

Les valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants sont portées dans les postes hors bilan sous la rubrique « II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants ».

Les montants notionnels des contrats à terme et des contrats de swap sont portés dans les postes hors bilan respectivement sous les rubriques « III. Montants notionnels des contrats à terme » et « IV. Montants notionnels des contrats de swap ».

2. Parts d'organismes de placement collectif

Les parts d'organisme de placement collectif à nombre variable de parts qui sont détenues par le FCP sont évaluées à leur juste valeur conformément à la hiérarchie définie au point 1.

Les parts d'organisme de placement collectif à nombre variable de parts pour lesquelles il n'existe pas de marché organisé ni de marché de gré à gré détenues par le FCP sont évaluées sur la base de la valeur nette d'inventaire de ces parts.

3. Charges et produits

Le FCP provisionne les charges et produits connus ou susceptibles de faire l'objet d'une évaluation suffisamment précise et ce, chaque jour où a lieu une émission ou un rachat de parts. Les charges et les produits à caractère récurrent sont exprimés prorata temporis dans la valeur des parts.

Star Fund Balanced

1.8 Résumé des règles de comptabilisation et d'évaluation et autres informations (suite)

4. Créances et dettes

Les créances à terme qui ne sont pas représentées par des valeurs mobilières ou des instruments du marché monétaire négociables sont évaluées à leur juste valeur, conformément à la hiérarchie décrite au point 1.

Les avoirs à vue sur des établissements de crédit, les engagements en compte courant envers des établissements de crédit, les montants à recevoir et à payer à court terme autres que ceux concernant des établissements de crédit, les avoirs fiscaux et dettes fiscales ainsi que les autres dettes seront évalués à leur valeur nominale.

Lorsque la politique d'investissement n'est pas principalement axée sur le placement de ses moyens dans des dépôts, des liquidités ou des instruments du marché monétaire, le conseil d'administration peut toutefois, tenant compte de l'importance relativement faible des créances à terme, opter pour l'évaluation de celles-ci à leur valeur nominale.

5. Valeurs exprimées en autre devise

Les valeurs exprimées en une autre devise que la monnaie d'expression du compartiment concerné seront converties dans la monnaie dudit compartiment sur base du cours moyen au comptant entre les cours acheteur et vendeur représentatifs. Les écarts tant positifs que négatifs qui résultent de la conversion sont imputés au compte de résultat.

1.8.2. Cours de change

		31/12/2023	31/12/2022	
EUR	=	0,866528	0,887231	GBP
		155,733660	140,818217	JPY
		1,104650	1,067250	USD

Star Fund Balanced

1.9. Composition des avoirs et chiffres clés

1.9.1. Composition des actifs au 31 décembre 2023

(exprimé en EUR)

Dénomination	Statut OPC	Quantité	Devise	Cours en devise	Evaluation	% porte- feuille	% actif net
I. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés							
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs							
Actions et autres valeurs assimilables à des actions							
Autriche							
BAWAG GROUP AG		69 000,00	EUR	47,98	3 310 620,00	0,07%	0,07%
OESTERREICHISCHE POST AG		99 500,00	EUR	32,70	3 253 650,00	0,07%	0,07%
PALFINGER AG		169 000,00	EUR	25,20	4 258 800,00	0,10%	0,09%
WIENERBERGER AG		214 000,00	EUR	30,22	6 467 080,00	0,14%	0,14%
Total: Autriche					17 290 150,00	0,39%	0,38%
Belgique							
AEDIFICA SA -ACT- /REIT		38 717,00	EUR	63,65	2 464 337,05	0,06%	0,05%
BARCO RG		220 000,00	EUR	16,55	3 641 000,00	0,08%	0,08%
BEKAERT		168 000,00	EUR	46,52	7 815 360,00	0,17%	0,17%
FAGRON ACT		415 000,00	EUR	16,61	6 893 150,00	0,15%	0,15%
GIMV SA		43 000,00	EUR	44,30	1 904 900,00	0,04%	0,04%
KBC ANCORA CVA		35 000,00	EUR	41,52	1 453 200,00	0,03%	0,03%
MONTEA NV		32 500,00	EUR	86,20	2 801 500,00	0,06%	0,06%
PROXIMUS SA		860 000,00	EUR	8,51	7 318 600,00	0,16%	0,16%
UCB		77 427,00	EUR	78,90	6 108 990,30	0,14%	0,13%
VGP SA		30 500,00	EUR	105,00	3 202 500,00	0,07%	0,07%
XIOR STUDENT HOUSING /REIT		151 000,00	EUR	29,70	4 484 700,00	0,10%	0,10%
Total: Belgique					48 088 237,35	1,07%	1,06%
Canada							
WASTE CONNECTIONS INC		52 487,00	USD	149,27	7 092 503,95	0,16%	0,16%
Total: Canada					7 092 503,95	0,16%	0,16%
Allemagne (République fédérale)							
AIXTRON /NAMEN AKT.		108 000,00	EUR	38,66	4 175 280,00	0,09%	0,09%
ALLIANZ SE/NAM.VINKULIERT		268 637,00	EUR	241,95	64 996 722,15	1,45%	1,43%
AMADEUS FIRE AG		32 300,00	EUR	123,00	3 972 900,00	0,09%	0,09%
BERTRANDT AG		57 500,00	EUR	51,40	2 955 500,00	0,07%	0,07%
CANCOM SE		145 000,00	EUR	29,56	4 286 200,00	0,10%	0,09%
COVESTRO AG		266 829,00	EUR	52,68	14 056 551,72	0,31%	0,31%
DEUTSCHE BOERSE AG /NAM.		221 012,00	EUR	186,50	41 218 738,00	0,92%	0,91%
DEUTSCHE PFANDBRIEFBANK AG		435 000,00	EUR	6,20	2 694 825,00	0,06%	0,06%
DEUTSCHE POST		1 036 301,00	EUR	44,85	46 483 281,36	1,04%	1,02%
DEUTSCHE TELEKOM /NAM.		2 367 601,00	EUR	21,75	51 495 321,75	1,15%	1,14%
DRAEGERWERK AG & CO. KGAAVZ.A		64 000,00	EUR	51,80	3 315 200,00	0,07%	0,07%
DUERR AG		216 000,00	EUR	21,38	4 618 080,00	0,10%	0,10%
ENCAVIS AG		422 000,00	EUR	15,59	6 578 980,00	0,15%	0,15%
FLATEXDEGIRO AG		144 000,00	EUR	11,17	1 608 480,00	0,04%	0,04%
GERRESHEIMER AG		38 000,00	EUR	94,35	3 585 300,00	0,08%	0,08%
HORNBAACH HOLDING AG		72 500,00	EUR	66,00	4 785 000,00	0,11%	0,11%
INFINEON TECHNOLOGIES /NAM.		580 876,00	EUR	37,80	21 957 112,80	0,49%	0,48%
INSTONE RE		137 000,00	EUR	7,30	1 000 100,00	0,02%	0,02%
KRONES AG		33 000,00	EUR	111,80	3 689 400,00	0,08%	0,08%
MERCK KGAA		178 769,00	EUR	144,10	25 760 612,90	0,58%	0,57%
MUENCHENER RUECKVERS/NAMENSAKT		79 739,00	EUR	375,10	29 910 098,90	0,67%	0,66%
NORMA GROUP		273 000,00	EUR	16,03	4 376 190,00	0,10%	0,10%
PATRIZIA SE		289 000,00	EUR	8,20	2 369 800,00	0,05%	0,05%
PROSIEBEN SAT.1 MEDIA		967 000,00	EUR	5,53	5 351 378,00	0,12%	0,12%
SAP SE NPV		565 887,00	EUR	139,48	78 929 918,76	1,76%	1,74%
SIEMENS AG /NAM.		327 191,00	EUR	169,92	55 596 294,72	1,24%	1,23%
SIEMENS HEALTHINEERS AG		677 741,00	EUR	52,60	35 649 176,60	0,80%	0,79%
SILTRONIC AG		57 000,00	EUR	88,45	5 041 650,00	0,11%	0,11%
STABILUS I		103 000,00	EUR	61,70	6 355 100,00	0,14%	0,14%
STRATEC SE		13 400,00	EUR	45,55	610 370,00	0,01%	0,01%
TAG IMMOBILIEN AG		514 000,00	EUR	13,20	6 782 230,00	0,15%	0,15%
TAKKT AG		255 000,00	EUR	13,50	3 442 500,00	0,08%	0,08%
TEAMVIEWER --- BEARER SHS		320 000,00	EUR	14,06	4 499 200,00	0,10%	0,10%

Star Fund Balanced

1.9 Composition des avoirs et chiffres clés (suite)

Dénomination	Statut OPC	Quantité	Devise	Cours en devise	Evaluation	% porte- feuille	% actif net
VERBIO SE		165 000,00	EUR	29,88	4 930 200,00	0,11%	0,11%
Total: Allemagne (République fédérale)					557 077 692,66	12,44%	12,28%
Espagne							
AENA SME SA		146 813,00	EUR	164,10	24 092 013,30	0,54%	0,53%
APPLUS SERVICES S.A.		285 000,00	EUR	10,00	2 850 000,00	0,06%	0,06%
ATRESMEDIA CORP MEDIOS COM SA		625 000,00	EUR	3,59	2 246 250,00	0,05%	0,05%
BANKINTER SA		240 000,00	EUR	5,80	1 391 040,00	0,03%	0,03%
BCO DE SABADELL SA/NOM.		1 522 333,00	EUR	1,11	1 694 356,63	0,04%	0,04%
CAIXABANK		7 309 068,00	EUR	3,73	27 233 587,37	0,61%	0,60%
CONSTR		165 500,00	EUR	32,60	5 395 300,00	0,12%	0,12%
EBRO FOODS --- SHS		121 000,00	EUR	15,52	1 877 920,00	0,04%	0,04%
ENCE ENERGIA Y CELULOSA SA		742 000,00	EUR	2,83	2 101 344,00	0,05%	0,05%
INDITEX		586 812,00	EUR	39,43	23 137 997,16	0,52%	0,51%
LINEA DIRECTA BR		2 935 000,00	EUR	0,85	2 497 685,00	0,06%	0,06%
PROSEGUR COMPANIA DE SEGURIDAD		1 910 000,00	EUR	1,76	3 361 600,00	0,08%	0,07%
SOLARIA ENERGIA MEDIO AMBI		219 000,00	EUR	18,61	4 075 590,00	0,09%	0,09%
TALGO S.A.		845 000,00	EUR	4,39	3 709 550,00	0,08%	0,08%
UNICAJA BANCO S.A.		2 550 000,00	EUR	0,89	2 269 500,00	0,05%	0,05%
VIDRALA SA		29 767,00	EUR	93,80	2 792 144,60	0,06%	0,06%
VISCOFAN --- SHS		41 000,00	EUR	53,60	2 197 600,00	0,05%	0,05%
Total: Espagne					112 923 478,06	2,52%	2,49%
Finlande							
CARGOTEC -B-		80 000,00	EUR	52,70	4 216 000,00	0,09%	0,09%
KEMIRA OYJ		258 000,00	EUR	16,79	4 331 820,00	0,10%	0,10%
KONECRANES PLC		138 000,00	EUR	40,78	5 627 640,00	0,13%	0,12%
OUTOKUMPU OYJ -A-		533 000,00	EUR	4,48	2 389 972,00	0,05%	0,05%
SANOMA CORPORATION		106 000,00	EUR	6,95	736 700,00	0,02%	0,02%
TERVEYSTALO OYJ		150 000,00	EUR	7,74	1 161 000,00	0,03%	0,03%
TIETOEVRVY RG REGISTERED SHS		200 000,00	EUR	21,54	4 308 000,00	0,10%	0,09%
TOKMANNI GROUP CORP		286 000,00	EUR	14,62	4 181 320,00	0,09%	0,09%
YIT OYJ		530 000,00	EUR	1,99	1 052 050,00	0,02%	0,02%
Total: Finlande					28 004 502,00	0,63%	0,62%
France							
AIR LIQUIDE		282 391,00	EUR	176,12	49 734 702,92	1,11%	1,10%
ALTEN		19 566,00	EUR	134,60	2 633 583,60	0,06%	0,06%
ANTIN INF PARTN		186 326,00	EUR	13,78	2 567 572,28	0,06%	0,06%
ATOS ACT.		150 000,00	EUR	7,05	1 057 500,00	0,02%	0,02%
AXA		1 464 083,00	EUR	29,49	43 175 807,67	0,96%	0,95%
BNP PARIBAS		868 574,00	EUR	62,59	54 364 046,66	1,21%	1,20%
BONDUELLE		177 000,00	EUR	10,94	1 936 380,00	0,04%	0,04%
CAPGEMINI SE		194 353,00	EUR	188,75	36 684 128,75	0,82%	0,81%
COFACE SA		365 000,00	EUR	11,84	4 321 600,00	0,10%	0,10%
EUTELSAT COMMUNICATIONS PARIS		272 000,00	EUR	4,25	1 156 000,00	0,03%	0,03%
FNAC DARTY SA		82 500,00	EUR	27,50	2 268 750,00	0,05%	0,05%
FORVIA		422 000,00	EUR	20,42	8 617 240,00	0,19%	0,19%
GECINA ACT		71 097,00	EUR	110,10	7 827 779,70	0,17%	0,17%
IPSOS SA PARIS		178 000,00	EUR	56,75	10 101 500,00	0,23%	0,22%
LECTRA		142 000,00	EUR	31,25	4 437 500,00	0,10%	0,10%
L OREAL		102 294,00	EUR	450,65	46 098 791,10	1,03%	1,02%
LVMH ACT.		116 835,00	EUR	733,60	85 710 156,00	1,91%	1,89%
METROPOLE TELEVISION SA M6		380 000,00	EUR	12,94	4 917 200,00	0,11%	0,11%
NEXITY / -A-		205 000,00	EUR	16,85	3 454 250,00	0,08%	0,08%
PERNOD-RICARD		132 272,00	EUR	159,75	21 130 452,00	0,47%	0,47%
QUADIENT ACT		296 000,00	EUR	19,22	5 689 120,00	0,13%	0,13%
REXEL SA		641 220,00	EUR	24,77	15 883 019,40	0,35%	0,35%
SAINT-GOBAIN		687 587,00	EUR	66,66	45 834 549,42	1,02%	1,01%
TOTALENERGIES SE		755 472,00	EUR	61,60	46 537 075,20	1,04%	1,03%
TRIGANO SA		35 000,00	EUR	148,30	5 190 500,00	0,12%	0,11%
VEOLIA ENVIRONNEMENT		949 695,00	EUR	28,56	27 123 289,20	0,61%	0,60%
VERALLIA-144A REG S		96 000,00	EUR	34,86	3 346 560,00	0,07%	0,07%
VINCI.		511 618,00	EUR	113,70	58 170 966,60	1,30%	1,28%
VIRBAC		8 800,00	EUR	359,50	3 163 600,00	0,07%	0,07%
VOLTALIA		105 875,00	EUR	10,42	1 103 217,50	0,02%	0,02%
Total: France					604 236 838,00	13,50%	13,32%
Royaume-Uni							

Star Fund Balanced

1.9 Composition des avoirs et chiffres clés (suite)

Dénomination	Statut OPC	Quantité	Devise	Cours en devise	Evaluation	% porte- feuille	% actif net
ARM HOLDINGS LIMITED /SADR		57 894,00	USD	75,14	3 938 301,39	0,09%	0,09%
UNILEVER PLC		582 706,00	EUR	43,85	25 554 571,63	0,57%	0,56%
Total: Royaume-Uni					29 492 873,02	0,66%	0,65%
Irlande							
ACCENTURE PLC -A-		34 963,00	USD	350,91	11 106 564,37	0,25%	0,24%
GLANBIA PLC /-A-		210 000,00	EUR	14,91	3 131 100,00	0,07%	0,07%
LINDE PLC		25 354,00	USD	410,71	9 426 643,14	0,21%	0,21%
ORIGIN ENTERPRISES PLC		1 375 000,00	EUR	3,44	4 730 000,00	0,11%	0,10%
Total: Irlande					28 394 307,51	0,63%	0,63%
Italie							
ANIMA HOLDING S.P.A.		1 943 000,00	EUR	4,01	7 783 658,00	0,17%	0,17%
AZIMUT HOLDING SPA		145 000,00	EUR	23,64	3 427 800,00	0,08%	0,08%
BPER BANCA S.P.A.		2 920 000,00	EUR	3,03	8 835 920,00	0,20%	0,19%
CAREL INDUSTRIES S.P.A.		119 250,00	EUR	24,80	2 957 400,00	0,07%	0,07%
CREDITO EMILIANO SPA CREDEM		460 000,00	EUR	8,04	3 698 400,00	0,08%	0,08%
EL.EN. N		555 000,00	EUR	9,75	5 411 250,00	0,12%	0,12%
INTERPUMP GROUP SA		45 000,00	EUR	46,87	2 109 150,00	0,05%	0,05%
INTESA SANPAOLO SPA		14 334 172,00	EUR	2,64	37 892 383,68	0,85%	0,84%
ITALGAS S.P.A.		694 000,00	EUR	5,18	3 594 920,00	0,08%	0,08%
MARR SPA		373 000,00	EUR	11,48	4 282 040,00	0,10%	0,09%
PIAGGIO AND C SPA		1 425 000,00	EUR	2,98	4 243 650,00	0,09%	0,09%
REPLY ORD POST		15 000,00	EUR	119,50	1 792 500,00	0,04%	0,04%
SESA S.P.A		22 000,00	EUR	123,00	2 706 000,00	0,06%	0,06%
TECHNOGYM S.P.A.		175 000,00	EUR	9,06	1 586 375,00	0,04%	0,03%
TINEXTA --- AZ NOM		183 000,00	EUR	20,28	3 711 240,00	0,08%	0,08%
UNIPOL GRUPPO FINANZIARIO SPA		684 000,00	EUR	5,16	3 530 808,00	0,08%	0,08%
Total: Italie					97 563 494,68	2,18%	2,15%
Jersey							
APTIV PLC		69 335,00	USD	89,72	5 631 409,22	0,13%	0,12%
Total: Jersey					5 631 409,22	0,13%	0,12%
Luxembourg (Grand-Duché)							
APERAM SA		230 000,00	EUR	32,88	7 562 400,00	0,17%	0,17%
BEFESA S.A.		185 000,00	EUR	35,20	6 512 000,00	0,15%	0,14%
SAF-HOLLAND I		450 000,00	EUR	15,20	6 840 000,00	0,15%	0,15%
Total: Luxembourg (Grand-Duché)					20 914 400,00	0,47%	0,46%
Pays-Bas							
AALBERTS --- BEARER SHS		174 000,00	EUR	39,26	6 831 240,00	0,15%	0,15%
AKZO NOBEL		131 818,00	EUR	74,82	9 862 622,76	0,22%	0,22%
ALFEN N.V.		32 000,00	EUR	60,28	1 928 960,00	0,04%	0,04%
AMG CRITICAL MATERIALS NV		87 000,00	EUR	22,82	1 985 340,00	0,04%	0,04%
ARCADIS N.V.		101 500,00	EUR	48,84	4 957 260,00	0,11%	0,11%
ASML HOLDING NV		81 920,00	EUR	681,70	55 844 864,00	1,25%	1,23%
CORBION NV --- SHS		125 000,00	EUR	19,38	2 422 500,00	0,05%	0,05%
HEINEKEN NV		300 741,00	EUR	91,94	27 650 127,54	0,62%	0,61%
ING GROUP NV		3 160 770,00	EUR	13,53	42 752 575,02	0,95%	0,94%
KENDRION NV		207 500,00	EUR	12,08	2 506 600,00	0,06%	0,06%
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE N.V.		1 597 176,00	EUR	26,02	41 550 533,64	0,93%	0,92%
KONINKLIJKE KPN /EUR 0.04		8 932 649,00	EUR	3,12	27 851 999,58	0,62%	0,61%
NEDERL.APPARATENFABR.NEDAP		75 000,00	EUR	64,00	4 800 000,00	0,11%	0,11%
POSTNL N.V.		2 356 000,00	EUR	1,41	3 329 028,00	0,07%	0,07%
STELLANTIS BR RG		1 789 826,00	EUR	21,14	37 845 870,77	0,85%	0,83%
TKH GROUP CERT		188 000,00	EUR	39,50	7 426 000,00	0,17%	0,16%
UNIV MU GR BR RG		609 084,00	EUR	25,81	15 720 458,04	0,35%	0,35%
VAN LANSCH KEMP CERT. OF SHS		150 000,00	EUR	28,15	4 222 500,00	0,09%	0,09%
Total: Pays-Bas					299 488 479,35	6,69%	6,60%
Portugal							
BANCO COMERCIAL PORTUGUES SA		15 650 000,00	EUR	0,27	4 294 360,00	0,10%	0,09%
EDP-ENERGIAS DE PORTUGAL SA		9 247 265,00	EUR	4,55	42 121 292,08	0,94%	0,93%
NAVIGATOR CO S.A.		960 000,00	EUR	3,55	3 406 080,00	0,08%	0,08%
REDES ENERGETICAS NACIONAIS		1 823 000,00	EUR	2,33	4 238 475,00	0,09%	0,09%
Total: Portugal					54 060 207,08	1,21%	1,19%

Star Fund Balanced

1.9 Composition des avoirs et chiffres clés (suite)

Dénomination	Statut OPC	Quantité	Devise	Cours en devise	Evaluation	% porte- feuille	% actif net
États-Unis d'Amérique							
AMERICAN EXPRESS CO.		50 379,00	USD	187,34	8 543 884,36	0,19%	0,19%
AMERICAN TOWER CORP		41 866,00	USD	215,88	8 181 806,07	0,18%	0,18%
AMERICAN WATER WORKS CO INC		51 349,00	USD	131,99	6 135 476,86	0,14%	0,14%
APPLE INC		171 231,00	USD	192,53	29 843 936,48	0,67%	0,66%
AT & T		612 407,00	USD	16,78	9 302 665,51	0,21%	0,21%
BALL CORP.		141 476,00	USD	57,52	7 366 767,32	0,16%	0,16%
BRISTOL MYERS SQUIBB CO		183 906,00	USD	51,31	8 542 268,47	0,19%	0,19%
CISCO SYSTEMS INC.		241 791,00	USD	50,52	11 058 055,78	0,25%	0,24%
COOPER COMPANIES INC.		23 801,00	USD	378,44	8 153 940,56	0,18%	0,18%
CVS HEALTH CORP		120 094,00	USD	78,96	8 584 277,59	0,19%	0,19%
DEXCOM INC		57 395,00	USD	124,09	6 447 422,76	0,14%	0,14%
DOCUSIGN INC		59 560,00	USD	59,45	3 205 397,18	0,07%	0,07%
ENPHASE ENERGY INC SHS		37 600,00	USD	132,14	4 497 772,15	0,10%	0,10%
ETSY INC		66 378,00	USD	81,05	4 870 263,79	0,11%	0,11%
EVERSOURCE ENERGY		162 296,00	USD	61,72	9 067 948,33	0,20%	0,20%
FLOW TRADERS RG		111 000,00	EUR	17,96	1 993 560,00	0,04%	0,04%
FORTIVE CORP		78 294,00	USD	73,63	5 218 654,98	0,12%	0,12%
HUMANA INC.		14 888,00	USD	457,81	6 170 167,27	0,14%	0,14%
ILLINOIS TOOL WORKS		22 067,00	USD	261,94	5 232 634,75	0,12%	0,12%
INTUITIVE SURGICAL INC		26 106,00	USD	337,36	7 972 769,80	0,18%	0,18%
JPMORGAN CHASE & CO		97 412,00	USD	170,10	15 000 028,24	0,34%	0,33%
LILLY (ELI) & CO		21 283,00	USD	582,92	11 230 965,79	0,25%	0,25%
MARSH & MC-LENNAN COS INC		39 475,00	USD	189,47	6 770 767,44	0,15%	0,15%
MARVELL TECH RG		54 126,00	USD	60,31	2 955 089,00	0,07%	0,07%
MC-CORMICK&CO/N.VOTING		124 826,00	USD	68,42	7 731 494,07	0,17%	0,17%
MCDONALD S CORP.		40 599,00	USD	296,51	10 897 577,96	0,24%	0,24%
MICROSOFT CORP		105 763,00	USD	376,04	36 003 366,24	0,80%	0,79%
NIKE INC -B-		70 192,00	USD	108,57	6 898 787,34	0,15%	0,15%
NVIDIA CORP.		36 232,00	USD	495,22	16 242 982,88	0,36%	0,36%
OLD DOMINION FREIGHT LINES		14 835,00	USD	405,33	5 443 416,96	0,12%	0,12%
PROCTER & GAMBLE CO.		79 751,00	USD	146,54	10 579 560,53	0,24%	0,23%
ROCKWELL AUTOMATION		24 974,00	USD	310,48	7 019 352,30	0,16%	0,15%
ROSS STORES INC		70 425,00	USD	138,39	8 822 808,81	0,20%	0,19%
S&P GLOBAL SHS		17 264,00	USD	440,52	6 884 657,84	0,15%	0,15%
STEEL DYNAMICS INC.		70 148,00	USD	118,10	7 499 641,33	0,17%	0,17%
TEXAS INSTRUMENTS INC		51 032,00	USD	170,46	7 874 815,30	0,18%	0,17%
XYLEM INC		98 321,00	USD	114,36	10 178 780,21	0,23%	0,22%
Total: États-Unis d'Amérique					338 423 762,25	7,56%	7,46%
Total: Actions et autres valeurs assimilables à des actions					2 248 682 335,13	50,22%	49,57%
Obligations et autres titres de créances							
Emis(es) par état							
Autriche							
AUSTRIA 0.75% 16-20.10.26		4 230 000,00	EUR	95,69	4 047 813,90	0,09%	0,09%
AUSTRIA 1.5% 16-02.11.86		690 000,00	EUR	62,87	433 796,10	0,01%	0,01%
AUSTRIA 1.5% 16-20.02.47		3 361 000,00	EUR	76,82	2 581 785,76	0,06%	0,06%
AUSTRIA 2.1% 17-20.09.2117		950 000,00	EUR	79,05	750 975,00	0,02%	0,02%
AUSTRIA 3.8% 12-26.01.62		400 000,00	EUR	119,39	477 564,00	0,01%	0,01%
AUSTRIA 4.15% 06-15.03.37		5 000,00	EUR	114,66	5 733,15	0,00%	0,00%
REP OF AUS G B 1.85% 23.05.49		6 500 000,00	EUR	81,83	5 319 275,00	0,12%	0,12%
RPBLC OF AS GV B 0.85% 20- 300620		1 000 000,00	EUR	47,13	471 350,00	0,01%	0,01%
Total: Autriche					14 088 292,91	0,31%	0,31%
Belgique							
BELGCOOPDOM 1.9% 15-22.06.38		660 000,00	EUR	88,22	582 252,00	0,01%	0,01%
BELGCOOPDOM 2.25% 17-22.06.57		2 500 000,00	EUR	82,02	2 050 500,00	0,05%	0,05%
BELGIUM 0.10% 20-22.06.30		4 650 000,00	EUR	86,71	4 032 108,00	0,09%	0,09%
BELGIUM 0.65% 21-22.06.71 /OLO		700 000,00	EUR	44,98	314 839,00	0,01%	0,01%
BELGIUM 0.8% 17-22.06.27 REGS		3 000 000,00	EUR	95,26	2 857 890,00	0,06%	0,06%
BELGIUM 0.8% 18-22.06.28 REGS		4 000 000,00	EUR	94,06	3 762 240,00	0,08%	0,08%
BELGIUM 0.9% 19-22.06.29		7 500 000,00	EUR	92,96	6 972 075,00	0,16%	0,15%
BELGIUM 0% 20-22.10.27		3 880 000,00	EUR	92,00	3 569 794,00	0,08%	0,08%
BELGIUM 1.25% 18-22.04.33 REGS		18 910 000,00	EUR	89,51	16 926 719,20	0,38%	0,37%
BELGIUM 1.40% 22-22.06.53		2 500 000,00	EUR	67,04	1 676 050,00	0,04%	0,04%
BELGIUM 1.7% 19-22.06.50		2 900 000,00	EUR	74,55	2 162 037,00	0,05%	0,05%
BELGIUM 1% 16-22.06.26		3 020 000,00	EUR	96,82	2 923 933,80	0,07%	0,06%
BELGIUM 2.75% 22-22.04.39 /OLO		7 000 000,00	EUR	97,61	6 832 770,00	0,15%	0,15%

Star Fund Balanced

1.9 Composition des avoirs et chiffres clés (suite)

Dénomination	Statut OPC	Quantité	Devise	Cours en devise	Evaluation	% porte- feuille	% actif net
BELGIUM OLO 2.15% 16-22.06.66		1 420 000,00	EUR	79,29	1 125 960,60	0,03%	0,02%
BELGIUM OLO 3.75% 22.6.2045REGS		2 341 000,00	EUR	110,61	2 589 403,51	0,06%	0,06%
Total: Belgique					58 378 572,11	1,30%	1,29%
Allemagne (République fédérale)							
BUNDESUBL-1 0.0% 20-10.10.25		36 150 000,00	EUR	96,12	34 748 464,50	0,78%	0,77%
BUNDESUBL-1 0.0% 20-10.10.25		28 870 000,00	EUR	95,88	27 681 710,80	0,62%	0,61%
BUNDESUBL-1 0.0% 20-11.04.25		17 604 000,00	EUR	96,59	17 003 175,48	0,38%	0,37%
BUNDESUBL-1 0.0% 20-15.02.30		16 500 000,00	EUR	89,17	14 713 875,00	0,33%	0,32%
BUNDESUBL-1 0.0% 20-15.08.30		12 460 000,00	EUR	88,39	11 013 892,40	0,25%	0,24%
DEUTSCHLAND 0.0% 20-15.08.50		12 000 000,00	EUR	55,95	6 714 600,00	0,15%	0,15%
DEUTSCHLAND 0.0% 21-09.10.26		5 570 000,00	EUR	94,38	5 256 910,30	0,12%	0,12%
DEUTSCHLAND 0.0% 21-10.04.26		10 680 000,00	EUR	95,17	10 164 583,20	0,23%	0,22%
DEUTSCHLAND 0.0% 21-15.08.31		9 500 000,00	EUR	86,60	8 227 190,00	0,18%	0,18%
DEUTSCHLAND 0.0% 22-16.04.27		7 230 000,00	EUR	93,66	6 771 834,90	0,15%	0,15%
DEUTSCHLAND 1.30% 22-15.10.27		6 320 000,00	EUR	97,66	6 172 048,80	0,14%	0,14%
DEUTSCHLAND 1.30% 22-15.10.27		40 000 000,00	EUR	97,83	39 132 400,00	0,87%	0,86%
DEUTSCHLAND 1.70% 22-15.08.32		9 390 000,00	EUR	97,91	9 193 373,40	0,21%	0,20%
DEUTSCHLAND 1.80% 22-15.08.53		2 200 000,00	EUR	90,11	1 982 420,00	0,04%	0,04%
DEUTSCHLAND 2.30% 23-15.02.33		8 970 000,00	EUR	102,55	9 198 735,00	0,21%	0,20%
DEUTSCHLAND 2.50% 23-13.03.25		17 750 000,00	EUR	99,59	17 677 757,50	0,39%	0,39%
GERMAN T-BI 0% 19-15.08.29		5 000 000,00	EUR	90,11	4 505 400,00	0,10%	0,10%
GERMANY 0.25% 17-15.02.27		7 670 000,00	EUR	94,70	7 263 490,00	0,16%	0,16%
GERMANY 0.25% 18-15.08.28		6 480 000,00	EUR	92,83	6 015 513,60	0,13%	0,13%
GERMANY 0.25% 19-15.02.29 REGS		11 000 000,00	EUR	92,17	10 138 480,00	0,23%	0,22%
GERMANY 0.5% 15-15.02.25		28 220 000,00	EUR	97,41	27 487 691,00	0,61%	0,61%
GERMANY 0.5% 17-15.08.27		4 330 000,00	EUR	94,94	4 110 858,70	0,09%	0,09%
GERMANY 0% 16-15.08.26		4 170 000,00	EUR	94,66	3 947 447,10	0,09%	0,09%
GERMANY 4.75% 08-04.07.40		7 000 000,00	EUR	133,83	9 367 820,00	0,21%	0,21%
GERMANY 4.75% 98-04.07.28		7 530 000,00	EUR	111,90	8 425 919,40	0,19%	0,19%
GERMANY 4% 05-04.01.37		8 000 000,00	EUR	120,40	9 632 240,00	0,22%	0,21%
Total: Allemagne (République fédérale)					316 547 831,08	7,07%	6,98%
Danemark							
KOMMKRDT 0.75% 18-05.07.28		1 270 000,00	EUR	92,92	1 180 096,70	0,03%	0,03%
Total: Danemark					1 180 096,70	0,03%	0,03%
Espagne							
SPAIN 1.3% 16-31.10.26		14 568 000,00	EUR	96,63	14 076 621,36	0,31%	0,31%
SPAIN 1.4% 18-30.04.28 REGS		27 281 000,00	EUR	95,47	26 046 261,94	0,58%	0,57%
SPAIN 1.4% 18-30.07.28		3 330 000,00	EUR	95,18	3 169 460,70	0,07%	0,07%
SPAIN 1.45% 19-30.04.29		4 158 000,00	EUR	94,46	3 927 480,48	0,09%	0,09%
SPAIN 1.5% 17-30.04.27		3 680 000,00	EUR	96,78	3 561 393,60	0,08%	0,08%
SPAIN 1.95% 16-30.04.26		5 110 000,00	EUR	98,52	5 034 269,80	0,11%	0,11%
SPAIN 2.35% 17-30.07.33 REGS		2 542 000,00	EUR	95,11	2 417 619,94	0,05%	0,05%
SPAIN 2.7% 18-31.10.48		3 000 000,00	EUR	86,06	2 581 830,00	0,06%	0,06%
SPAIN 2.9% 16-31.10.46		3 916 000,00	EUR	90,49	3 543 470,92	0,08%	0,08%
SPAIN 3.45% 16-30.07.66		2 750 000,00	EUR	93,48	2 570 837,50	0,06%	0,06%
SPAIN 4.65% 10-30.7.25		3 842 000,00	EUR	102,72	3 946 502,40	0,09%	0,09%
SPAIN 5.15% 13-31.10.28		3 320 000,00	EUR	111,75	3 710 266,00	0,08%	0,08%
SPAIN 5.75% 02-30.07.32		6 800 000,00	EUR	122,09	8 302 120,00	0,19%	0,18%
SPANISH GOV 0.0% 21-31.01.27		5 800 000,00	EUR	92,58	5 369 640,00	0,12%	0,12%
SPANISH GOV 0.0% 21-31.01.28		8 450 000,00	EUR	90,39	7 638 293,00	0,17%	0,17%
SPANISH GOV 0.10% 21-30.04.31		5 500 000,00	EUR	82,70	4 548 665,00	0,10%	0,10%
SPANISH GOV 0.5% 20-30.4.30 REGS		6 500 000,00	EUR	87,61	5 694 325,00	0,13%	0,13%
SPANISH GOV 0.50% 21-31.10.31		5 120 000,00	EUR	84,16	4 308 992,00	0,10%	0,09%
SPANISH GOV 0.6% 19-31.10.29		2 630 000,00	EUR	89,24	2 347 117,20	0,05%	0,05%
SPANISH GOV 0.70% 22-30.04.32		3 020 000,00	EUR	84,41	2 549 121,60	0,06%	0,06%
SPANISH GOV 0.80% 30.07.27 REGS		5 150 000,00	EUR	94,20	4 851 403,00	0,11%	0,11%
SPANISH GOV 1.0% 20-31.10.50 144A		3 800 000,00	EUR	56,29	2 138 906,00	0,05%	0,05%
SPANISH GOV 1.0% 21-30.07.42		36 550 000,00	EUR	66,99	24 484 479,50	0,55%	0,54%
SPANISH GOV 1.25% 20-31.10.30		4 630 000,00	EUR	91,04	4 214 966,80	0,09%	0,09%
SPANISH GOV 1.45% 21-31.10.71		800 000,00	EUR	50,30	402 368,00	0,01%	0,01%
SPANISH GOV 1.6% 15-30.04.25		7 344 000,00	EUR	98,23	7 213 864,32	0,16%	0,16%
SPANISH GOV 1.90% 22-31.10.52		4 000 000,00	EUR	69,21	2 768 440,00	0,06%	0,06%
SPANISH GOV 1.95% 15-30.07.30		3 280 000,00	EUR	95,68	3 138 435,20	0,07%	0,07%
SPANISH GOV 2.55% 22-31.10.32		4 070 000,00	EUR	97,50	3 968 168,60	0,09%	0,09%
SPANISH GOV 3.15% 23-30.04.33		7 000 000,00	EUR	101,69	7 118 580,00	0,16%	0,16%
SPANISH GOV 5.15% 13-31.10.44		3 745 000,00	EUR	124,44	4 660 165,65	0,10%	0,10%

Star Fund Balanced

1.9 Composition des avoirs et chiffres clés (suite)

Dénomination	Statut OPC	Quantité	Devise	Cours en devise	Evaluation	% porte- feuille	% actif net
Total: Espagne					180 304 065,51	4,03%	3,97%
Finlande							
FINLAND 0.125% 21-15.04.52		900 000,00	EUR	49,21	442 863,00	0,01%	0,01%
FINLAND 0.25% 20-15.09.40		1 400 000,00	EUR	66,41	929 726,00	0,02%	0,02%
FINLAND 0.5% 17-15.09.27		3 920 000,00	EUR	93,88	3 680 056,80	0,08%	0,08%
FINLAND 0.5% 19-15.09.29		2 930 000,00	EUR	90,44	2 650 009,20	0,06%	0,06%
FINLAND 1.375% 17-15.04.47		800 000,00	EUR	75,90	607 192,00	0,01%	0,01%
FINLAND 2.625% 12-04.07.42		945 000,00	EUR	97,33	919 806,30	0,02%	0,02%
Total: Finlande					9 229 653,30	0,21%	0,20%
France							
CADES 0.0% 21-25.11.26		11 600 000,00	EUR	93,03	10 791 944,00	0,24%	0,24%
CADES 0.60% 22-25.11.29		7 600 000,00	EUR	89,52	6 803 140,00	0,15%	0,15%
CADES 1.50% 22-25.05.32		10 200 000,00	EUR	91,68	9 351 054,00	0,21%	0,21%
FRANC 0.75% 17-25.05.28/OAT REGS		9 870 000,00	EUR	93,92	9 269 805,30	0,21%	0,20%
FRANCE 0.5% 14-25.05.25 /OAT		5 990 000,00	EUR	97,02	5 811 617,80	0,13%	0,13%
FRANCE 0.5% 15-25.05.26 /OAT		10 320 000,00	EUR	95,76	9 882 741,60	0,22%	0,22%
FRANCE 0.5% 18-25.05.29 /OAT		7 360 000,00	EUR	91,31	6 720 563,20	0,15%	0,15%
FRANCE 0.75% 25.2.28/OAT		7 150 000,00	EUR	94,25	6 739 018,00	0,15%	0,15%
FRANCE 0% 19-25.03.25 /OAT		7 560 000,00	EUR	96,59	7 302 279,60	0,16%	0,16%
FRANCE 1.5% 15-25.05.31 /OAT		6 000 000,00	EUR	94,42	5 665 500,00	0,13%	0,12%
FRANCE 1.75% 15-25.05.66 /OAT		1 560 000,00	EUR	71,57	1 116 445,20	0,02%	0,02%
FRANCE 1.75% 16-25.06.39 OAT		32 640 000,00	EUR	86,96	28 384 396,80	0,63%	0,63%
FRANCE 1% 14-25.11.25 /OAT		19 370 000,00	EUR	97,35	18 856 113,90	0,42%	0,42%
FRANCE 1% 16-25.05.27 /OAT		16 926 000,00	EUR	95,99	16 247 605,92	0,36%	0,36%
FRANCE 2.75% 25.10.27 OAT REGS		4 230 000,00	EUR	101,88	4 309 481,70	0,10%	0,10%
FRANCE 4% 04-25.04.55 OAT		4 300 000,00	EUR	118,05	5 076 021,00	0,11%	0,11%
FRANCE 4% 09-25.4.60 OAT		3 800 000,00	EUR	119,58	4 544 230,00	0,10%	0,10%
FRANCE 5.5% 98-2029 OAT		8 750 000,00	EUR	115,90	10 141 337,50	0,23%	0,22%
FRANCE O.A. 0.25% 25.11.26		15 000 000,00	EUR	94,45	14 167 950,00	0,32%	0,31%
FRANCE O.A. 0.50% 25.6.44 /OAT		46 920 000,00	EUR	62,69	29 415 555,60	0,66%	0,65%
FRANCE O.A. 0% 25.11.29/OAT REGS		9 105 000,00	EUR	87,74	7 988 453,85	0,18%	0,18%
FRANCE O.A. 2.0% 25.11.32 /OAT		57 740 000,00	EUR	96,48	55 706 974,60	1,24%	1,23%
FRANCE O.A. 2.75% 23-25.02.29 /OAT		11 020 000,00	EUR	102,41	11 285 802,40	0,25%	0,25%
FRANCE O.A. 3.0% 22-25.05.54 /OAT		2 200 000,00	EUR	98,20	2 160 378,00	0,05%	0,05%
FRANCE OAT 6% 93-25.10.25		4 680 000,00	EUR	106,12	4 966 275,60	0,11%	0,11%
FRNC 0.75% 17-25.11.28 OAT REGS		11 340 000,00	EUR	93,25	10 575 003,60	0,24%	0,23%
FRNCE 2.5% 13-25.5.30 OAT REGS		8 390 000,00	EUR	101,31	8 500 160,70	0,19%	0,19%
FRNCE OA. 0.50% 20-250572/OAT		4 000 000,00	EUR	41,88	1 675 240,00	0,04%	0,04%
RFF 1.875% 17-30.03.34		1 800 000,00	EUR	90,46	1 628 298,00	0,04%	0,04%
SNCF RES 2.25% 17-20.12.47 REGS		2 200 000,00	EUR	80,25	1 765 434,00	0,04%	0,04%
SNCF RESEAU 1% 16-9.11.31 REGS		5 700 000,00	EUR	87,57	4 991 661,00	0,11%	0,11%
Total: France					321 840 482,87	7,19%	7,09%
Hongrie (République)							
HUNGARY 1.75% 20-05.06.35		773 000,00	EUR	76,69	592 805,97	0,01%	0,01%
Total: Hongrie (République)					592 805,97	0,01%	0,01%
Irlande							
IRELAND 1.1% 19-15.05.29		4 683 000,00	EUR	94,55	4 427 870,16	0,10%	0,10%
IRELAND 1.35% 18-18.03.31		15 400 000,00	EUR	94,11	14 492 632,00	0,32%	0,32%
IRELAND 1.7% 17-15.05.37		1 570 000,00	EUR	89,29	1 401 790,20	0,03%	0,03%
IRELAND 1% 16-15.05.26		2 000 000,00	EUR	97,05	1 940 900,00	0,04%	0,04%
IRELAND 2% 15-18.02.45		2 800 000,00	EUR	86,46	2 420 992,00	0,05%	0,05%
IRELAND 5.4% 09-13.03.25		3 555 000,00	EUR	102,79	3 654 113,40	0,08%	0,08%
Total: Irlande					28 338 297,76	0,63%	0,62%
Italie							
ITALY 1.5% 15-01.06.25 /BTP		6 310 000,00	EUR	97,89	6 176 985,20	0,14%	0,14%
ITALY 1.50% 20-30.04.45 /BTP		33 710 000,00	EUR	63,41	21 374 162,60	0,48%	0,47%
ITALY 1.85% 20-01.07.25 /BTP		18 130 000,00	EUR	98,31	17 824 328,20	0,40%	0,39%
ITALY 2.15% 21-01.03.72 /BTP		2 000 000,00	EUR	61,23	1 224 540,00	0,03%	0,03%
ITALY 2.8% 16-01.03.67 /BTP		1 800 000,00	EUR	73,24	1 318 392,00	0,03%	0,03%
ITALY 4.0% 22-30.04.35 /BTP		18 640 000,00	EUR	102,26	19 061 636,80	0,43%	0,42%
ITALY 4.0% 23-30.10.31 /BTP		55 400 000,00	EUR	104,29	57 777 214,00	1,29%	1,27%
ITALY 5% 09-1.3.25 BTP		12 540 000,00	EUR	102,04	12 796 192,20	0,29%	0,28%

Star Fund Balanced

1.9 Composition des avoirs et chiffres clés (suite)

Dénomination	Statut OPC	Quantité	Devise	Cours en devise	Evaluation	% porte- feuille	% actif net
Total: Italie					137 553 451,00	3,07%	3,03%
Pays-Bas							
NETHER GOVE 0.5% 19-15.1.40		24 060 000,00	EUR	74,13	17 834 956,20	0,40%	0,39%
NETHER GOVE 0% 20-15.01.52		4 000 000,00	EUR	51,51	2 060 280,00	0,05%	0,05%
NETHER GOVE 0% 21-15.07.31		4 060 000,00	EUR	84,92	3 447 955,00	0,08%	0,08%
NETHERLANDS 0.25% 15-15.07.25		11 430 000,00	EUR	96,57	11 038 408,20	0,25%	0,24%
NETHERLANDS 0.25% 19-15.07.29		2 950 000,00	EUR	90,33	2 664 853,00	0,06%	0,06%
NETHERLANDS 0.5% 16-15.07.26		2 650 000,00	EUR	95,78	2 538 249,50	0,06%	0,06%
NETHERLANDS 0.75% 15.7.27 144A		9 000 000,00	EUR	95,35	8 581 680,00	0,19%	0,19%
NETHERLANDS 0.75% 18-15.07.28		3 330 000,00	EUR	94,11	3 133 962,90	0,07%	0,07%
NETHERLANDS 0% 20-15.01.27		3 960 000,00	EUR	93,67	3 709 530,00	0,08%	0,08%
NETHERLANDS 2.75% 14-15.01.47		2 156 000,00	EUR	104,71	2 257 504,48	0,05%	0,05%
NETHERLANDS 3.75% 10-15.01.42		800 000,00	EUR	117,96	943 680,00	0,02%	0,02%
NETHERLANDS 4% 05-15.01.37		1 400 000,00	EUR	116,69	1 633 702,00	0,04%	0,04%
Total: Pays-Bas					59 844 761,28	1,34%	1,32%
Roumanie							
ROMANIA 1.75% 21-13.07.30		3 000 000,00	EUR	81,13	2 434 020,00	0,05%	0,05%
ROMANIA 4.125% 18-11.03.39		3 400 000,00	EUR	83,31	2 832 540,00	0,06%	0,06%
ROMANIA 4.625% 19-03.04.49		2 500 000,00	EUR	84,22	2 105 450,00	0,05%	0,05%
Total: Roumanie					7 372 010,00	0,16%	0,16%
Total: Emis(es) par état					1 135 270 320,49	25,36%	25,03%
Emis(es) par un établissement de crédit							
Autriche							
ERSTE BK 0.10% 16.11.28 REGS		2 700 000,00	EUR	88,32	2 384 667,00	0,05%	0,05%
ERSTE BK 0.875% 21-15.11.32		800 000,00	EUR	87,25	698 008,00	0,02%	0,02%
ERSTE BK 1.0% 19-10.06.30		900 000,00	EUR	94,41	849 681,00	0,02%	0,02%
ERSTE BK 4.0% 23-16.01.31		4 900 000,00	EUR	103,49	5 071 157,00	0,11%	0,11%
RAIFFEISEN 0.375% 19-25.09.26		300 000,00	EUR	91,46	274 377,00	0,01%	0,01%
RAIFFEISEN 2.875% 20-18.06.32		100 000,00	EUR	89,67	89 668,00	0,00%	0,00%
Total: Autriche					9 367 558,00	0,21%	0,21%
Belgique							
KBC 0.25%(FRN) 21-01.03.27 REGS		6 900 000,00	EUR	93,59	6 457 917,00	0,14%	0,14%
KBC 0.375% 20-16.06.27		500 000,00	EUR	93,15	465 770,00	0,01%	0,01%
KBC 0.5% 19-03.12.29 REGS		2 300 000,00	EUR	95,82	2 203 952,00	0,05%	0,05%
KBC 1.50%(FRN) 22-29.03.26		700 000,00	EUR	97,29	681 023,00	0,02%	0,02%
KBC 1.625% 17-18.09.29		1 200 000,00	EUR	97,48	1 169 712,00	0,03%	0,03%
KBC 3.0% 22-25.08.30		3 000 000,00	EUR	97,46	2 923 890,00	0,07%	0,06%
KBC 4.35% 23-28.11.29		500 000,00	EUR	102,75	513 765,00	0,01%	0,01%
KBC 4.375%(FRN) 19.04.30 REGS		500 000,00	EUR	103,85	519 230,00	0,01%	0,01%
SOLVAY 2.75% 15-02.12.27		200 000,00	EUR	98,15	196 296,00	0,00%	0,00%
Total: Belgique					15 131 555,00	0,34%	0,33%
Tchéquie (République tchèque)							
CESKA SPO 0.50% 21-13.09.28		3 500 000,00	EUR	86,47	3 026 380,00	0,07%	0,07%
CESKA SPO 5.737% 23-08.03.28		300 000,00	EUR	103,24	309 720,00	0,01%	0,01%
CESKA SPO 5.943%(FRN)29.06.27		500 000,00	EUR	103,73	518 650,00	0,01%	0,01%
Total: Tchéquie (République tchèque)					3 854 750,00	0,09%	0,08%
Allemagne (République fédérale)							
BERL-HAN HY 1.125% 17-25.10.27		2 300 000,00	EUR	91,56	2 105 880,00	0,05%	0,05%
BERLIN HYP 0.375% 22-25.01.27		6 000 000,00	EUR	92,18	5 531 040,00	0,12%	0,12%
COMZBK 5.25% 23-25.03.29 REGS		400 000,00	EUR	105,08	420 300,00	0,01%	0,01%
DEUT KREDBK 0.01% 21-23.02.26		7 564 000,00	EUR	92,80	7 019 089,44	0,16%	0,15%
DT BAHN FIN 0.50% 20-09.04.27		769 000,00	EUR	93,35	717 861,50	0,02%	0,02%
DT BAHN FIN 3.875% 22-13.10.42		1 000 000,00	EUR	107,95	1 079 470,00	0,02%	0,02%
DT GEN HYP 0.75% 22-21.11.29		1 098 000,00	EUR	89,71	985 059,72	0,02%	0,02%
KFW 0.0% 21-15.06.29		8 000 000,00	EUR	87,75	7 019 680,00	0,16%	0,15%
KFW 0.01% 19-05.05.27		25 000 000,00	EUR	92,46	23 115 500,00	0,52%	0,51%
MERCK FIN 0.875% 19-05.07.31		7 000 000,00	EUR	86,11	6 027 490,00	0,13%	0,13%
SANTANDER 4.375% 23-13.09.27		1 700 000,00	EUR	103,09	1 752 479,00	0,04%	0,04%
SANTANDER 4.5% 23-30.06.26		500 000,00	EUR	102,27	511 325,00	0,01%	0,01%
TELFONICA D 1.75% 18-05.07.25		1 500 000,00	EUR	97,28	1 459 215,00	0,03%	0,03%
VW FIN 3.375% 20-06.04.28		1 400 000,00	EUR	100,84	1 411 718,00	0,03%	0,03%
VW LEASING 0.375% 21-20.07.26		1 300 000,00	EUR	92,77	1 205 971,00	0,03%	0,03%
Total: Allemagne (République fédérale)					60 362 078,66	1,35%	1,33%

Star Fund Balanced

1.9 Composition des avoirs et chiffres clés (suite)

Dénomination	Statut OPC	Quantité	Devise	Cours en devise	Evaluation	% porte- feuille	% actif net
Espagne							
BANCO SAB 5% (FRN) 7.6.29 REGS		1 400 000,00	EUR	105,10	1 471 442,00	0,03%	0,03%
BBVA 1.75% 22-26.11.25		1 000 000,00	EUR	97,28	972 790,00	0,02%	0,02%
BCO SAB 5.125% 22-10.11.28		3 500 000,00	EUR	105,18	3 681 195,00	0,08%	0,08%
CAIXA 5.375% 22-14.11.30 REGS		1 600 000,00	EUR	107,92	1 726 720,00	0,04%	0,04%
CAIXABANK 0.375% 20-18.11.26		3 000 000,00	EUR	94,10	2 822 880,00	0,06%	0,06%
CAIXABANK 0.50% 21-09.02.29		5 000 000,00	EUR	88,22	4 410 750,00	0,10%	0,10%
CAIXABANK 0.75% 20-10.07.26		1 100 000,00	EUR	96,11	1 057 177,00	0,02%	0,02%
CAIXABANK 1.25% 21-18.06.31		1 000 000,00	EUR	93,11	931 090,00	0,02%	0,02%
CAIXABANK 1.625% 22-13.04.26		600 000,00	EUR	97,33	583 998,00	0,01%	0,01%
CAIXABANK 2.25% 18-17.04.30		1 200 000,00	EUR	96,56	1 158 732,00	0,03%	0,03%
CAIXABANK 3.75% 07.09.29 REGS		1 600 000,00	EUR	102,58	1 641 264,00	0,04%	0,04%
CAIXABANK 4.25% 6.9.30 REGS		900 000,00	EUR	103,82	934 362,00	0,02%	0,02%
CAIXABANK 4.375% 23-29.11.33		700 000,00	EUR	105,17	736 155,00	0,02%	0,02%
CAIXABANK 4.625% 23-16.05.27 REGS		900 000,00	EUR	102,10	918 882,00	0,02%	0,02%
CAIXABANK 5% 23-19.07.29		2 900 000,00	EUR	104,57	3 032 530,00	0,07%	0,07%
CAIXABANK 6.125% (FRN) 23- 30.05.34		1 300 000,00	EUR	105,81	1 375 517,00	0,03%	0,03%
CAIXABANK 6.25% 22-23.02.33		200 000,00	EUR	105,56	211 128,00	0,00%	0,00%
IBESM 3.375% 22-22.11.32		3 600 000,00	EUR	102,03	3 673 008,00	0,08%	0,08%
SAN CON 0.50% 19-14.11.26		900 000,00	EUR	92,52	832 653,00	0,02%	0,02%
SANTANDER 0.30% 19-04.10.26		4 700 000,00	EUR	92,89	4 366 065,00	0,10%	0,10%
SANTANDER 0.625% 21-24.06.29		2 800 000,00	EUR	88,52	2 478 448,00	0,06%	0,05%
SANTANDER 1.125% 20-23.06.27		400 000,00	EUR	93,32	373 284,00	0,01%	0,01%
SANTANDER 1.625% 20-22.10.30		400 000,00	EUR	86,11	344 432,00	0,01%	0,01%
SANTANDER 3.75% 23-16.01.26		1 500 000,00	EUR	100,83	1 512 405,00	0,03%	0,03%
SANTANDER 3.875% 16.1.28 REGS		1 500 000,00	EUR	102,37	1 535 580,00	0,03%	0,03%
SANTANDER 4.875% 23-18.10.31		1 600 000,00	EUR	106,50	1 703 984,00	0,04%	0,04%
SANTANDER 5.75% 23.08.33 REGS		700 000,00	EUR	104,87	734 069,00	0,02%	0,02%
Total: Espagne					45 220 540,00	1,01%	1,00%
Finlande							
MUNI FIN 0.75% 17-07.09.27		1 700 000,00	EUR	94,13	1 600 278,00	0,04%	0,04%
NORDEA BK 0.375% 19-28.05.26		2 565 000,00	EUR	93,98	2 410 612,65	0,05%	0,05%
OP CORP 0.10% 20-16.11.27		500 000,00	EUR	89,06	445 325,00	0,01%	0,01%
OP CORP 1.625% 20-09.06.30		1 725 000,00	EUR	95,56	1 648 444,50	0,04%	0,04%
OP CORP 2.875% 22-15.12.25		347 000,00	EUR	99,48	345 199,07	0,01%	0,01%
Total: Finlande					6 449 859,22	0,14%	0,14%
France							
ALD SA 4.875% 23-06.10.28		1 500 000,00	EUR	105,87	1 588 110,00	0,04%	0,04%
BFCM 0.01% 21-11.05.26		2 400 000,00	EUR	92,94	2 230 560,00	0,05%	0,05%
BFCM 0.10% 20-08.10.27		6 400 000,00	EUR	89,60	5 734 528,00	0,13%	0,13%
BFCM 0.25% 21-19.07.28		600 000,00	EUR	86,60	519 618,00	0,01%	0,01%
BFCM 0.625% 20-21.02.31		1 500 000,00	EUR	81,88	1 228 125,00	0,03%	0,03%
BFCM 0.625% 21-03.11.28		200 000,00	EUR	87,48	174 952,00	0,00%	0,00%
BFCM 0.75% 18-17.07.25		1 000 000,00	EUR	95,94	959 350,00	0,02%	0,02%
BFCM 0.75% 20-17.01.30		1 200 000,00	EUR	84,66	1 015 884,00	0,02%	0,02%
BFCM 1.625% 17-15.11.27		500 000,00	EUR	92,91	464 570,00	0,01%	0,01%
BFCM 2.5% 18-25.05.28		300 000,00	EUR	95,95	287 841,00	0,01%	0,01%
BFCM 2.625% 22-06.11.29		500 000,00	EUR	95,02	475 120,00	0,01%	0,01%
BFCM 3.75% 22-01.02.33		2 000 000,00	EUR	102,08	2 041 540,00	0,05%	0,05%
BFCM 3.875% 22-16.06.32		3 200 000,00	EUR	98,84	3 162 912,00	0,07%	0,07%
BFCM 3.875% 23-26.01.28		2 400 000,00	EUR	101,50	2 435 976,00	0,05%	0,05%
BFCM 4.125% 23-13.03.29		600 000,00	EUR	103,85	623 106,00	0,01%	0,01%
BFCM 4.125% 23-14.06.33		800 000,00	EUR	104,97	839 768,00	0,02%	0,02%
BFCM 4.125% 23-18.09.30		500 000,00	EUR	104,98	524 910,00	0,01%	0,01%
BFCM 4.375% 23-02.05.30		500 000,00	EUR	103,93	519 645,00	0,01%	0,01%
BFCM 4.75% 23-10.11.31 REGS		500 000,00	EUR	106,16	530 780,00	0,01%	0,01%
BNPP 2.125%(FRN) 19-23.01.27		2 800 000,00	EUR	97,18	2 721 012,00	0,06%	0,06%
BNPP 2.375% 18-20.11.30		200 000,00	EUR	97,16	194 326,00	0,00%	0,00%
BNP PAR 0.25% 21-13.04.27		3 500 000,00	EUR	92,82	3 248 630,00	0,07%	0,07%
BNP PAR 0.50% 21-30.05.28		7 800 000,00	EUR	90,55	7 063 134,00	0,16%	0,16%
BNP PAR 2.50% 22-31.3.32 B REGS		500 000,00	EUR	94,74	473 685,00	0,01%	0,01%
BNP PAR 3.625% 22-01.09.29		500 000,00	EUR	100,39	501 945,00	0,01%	0,01%
BNP PAR 3.875% 23-23.02.29		1 700 000,00	EUR	102,31	1 739 185,00	0,04%	0,04%
BNP PAR 4.125% 23-26.9.32 REGS		600 000,00	EUR	104,76	628 584,00	0,01%	0,01%
BNP PAR 4.25% 23-13.04.31		1 800 000,00	EUR	103,59	1 864 620,00	0,04%	0,04%
BNP PAR 4.375% 23-13.01.29		3 400 000,00	EUR	103,55	3 520 530,00	0,08%	0,08%
BPCE 3.50% 23-25.01.28		500 000,00	EUR	101,14	505 715,00	0,01%	0,01%
BPCE 4.125% 23-10.07.28		400 000,00	EUR	103,71	414 824,00	0,01%	0,01%

Star Fund Balanced

1.9 Composition des avoirs et chiffres clés (suite)

Dénomination	Statut OPC	Quantité	Devise	Cours en devise	Evaluation	% porte- feuille	% actif net
BPCE 4.50% 23-13.01.33		600 000,00	EUR	105,18	631 074,00	0,01%	0,01%
BPCE 4.625% 23-02.03.30 REGS		1 200 000,00	EUR	104,55	1 254 600,00	0,03%	0,03%
BPCE 5.125% 23-25.01.35 REGS		1 300 000,00	EUR	103,08	1 340 079,00	0,03%	0,03%
BQE POSTALE 1.375% 19-24.04.29		2 900 000,00	EUR	90,58	2 626 878,00	0,06%	0,06%
CA HOME LN 0.05% 19-06.12.29		8 700 000,00	EUR	85,24	7 416 228,00	0,17%	0,16%
CA LN 1.875% 22-22.04.27		4 000 000,00	EUR	96,45	3 858 000,00	0,09%	0,09%
CFCM 0.75% 22-18.01.30		400 000,00	EUR	85,99	343 948,00	0,01%	0,01%
CFCM 1.875% 17-25.10.29		1 400 000,00	EUR	97,38	1 363 264,00	0,03%	0,03%
CFCM 3.375% 22-19.09.27 REGS		1 100 000,00	EUR	100,43	1 104 730,00	0,02%	0,02%
CFCM 4.125% 23-01.02.34 REGS		700 000,00	EUR	105,11	735 805,00	0,02%	0,02%
C FR FI LOC 0.10% 19-13.11.29		800 000,00	EUR	85,72	685 752,00	0,02%	0,02%
CRE 5.5%(FRN) 23-28.08.33 REGS		700 000,00	EUR	105,10	735 686,00	0,02%	0,02%
CRED AGRIC 0.375% 19-21.10.25		7 200 000,00	EUR	95,33	6 863 472,00	0,15%	0,15%
CRED AGRIC 3.875% 23-20.04.31		700 000,00	EUR	103,37	723 604,00	0,02%	0,02%
CRED AGRIC 4.375% 23-27.11.33		1 500 000,00	EUR	105,06	1 575 930,00	0,04%	0,03%
HLD INF TRA 0.625% 21-14.09.28		1 000 000,00	EUR	88,34	883 360,00	0,02%	0,02%
HLD INF TRA 1.475% 22-18.01.31		3 300 000,00	EUR	85,75	2 829 684,00	0,06%	0,06%
HLD INF TRA 4.25% 23-18.03.30		800 000,00	EUR	102,97	823 720,00	0,02%	0,02%
ORANGE 1.375% 19-04.09.49		400 000,00	EUR	72,57	290 288,00	0,01%	0,01%
PSA BANQUE 3.875% 23-19.01.26		600 000,00	EUR	100,75	604 482,00	0,01%	0,01%
SOCGEN 4.25% 22-06.12.30		400 000,00	EUR	101,63	406 516,00	0,01%	0,01%
SOCGEN 4.25% 23-28.09.26		1 300 000,00	EUR	102,52	1 332 760,00	0,03%	0,03%
SOCGEN 4.75% 23-28.09.29 REGS		2 300 000,00	EUR	104,21	2 396 807,00	0,05%	0,05%
SOCGEN 4.875% 23-21.11.31		1 100 000,00	EUR	104,66	1 151 271,00	0,03%	0,03%
SOCGEN 5.625% 23-02.06.33		200 000,00	EUR	106,64	213 288,00	0,00%	0,00%
SOCIETE 1% 20-24.11.30 MTN		1 100 000,00	EUR	93,79	1 031 646,00	0,02%	0,02%
TOTALEN CAP 1.535% 19-31.05.39		1 000 000,00	EUR	79,32	793 160,00	0,02%	0,02%
TOTALEN CAP 1.994% 20-08.04.32		1 500 000,00	EUR	92,58	1 388 760,00	0,03%	0,03%
				Total: France	93 638 277,00	2,09%	2,06%
Royaume-Uni							
CA LN 1.625% 20-05.06.30		2 400 000,00	EUR	96,64	2 319 432,00	0,05%	0,05%
CREDIT AGRIC 1.375% 17-03.05.27		2 400 000,00	EUR	94,80	2 275 128,00	0,05%	0,05%
				Total: Royaume-Uni	4 594 560,00	0,10%	0,10%
Hongrie (République)							
OTP BANK 6.125% 05.10.27 REGS		800 000,00	EUR	103,41	827 240,00	0,02%	0,02%
				Total: Hongrie (République)	827 240,00	0,02%	0,02%
Irlande							
AIB GRP 0.50% 21-17.11.27		1 002 000,00	EUR	91,84	920 206,74	0,02%	0,02%
AIB GRP 2.25% 22-04.04.28		1 600 000,00	EUR	95,89	1 534 272,00	0,03%	0,03%
AIB GRP 3.625% 22-04.07.26		1 500 000,00	EUR	100,00	1 499 985,00	0,03%	0,03%
AIB GRP 4.625% 23-23.07.29		900 000,00	EUR	103,17	928 494,00	0,02%	0,02%
AIB GRP 5.25% 23-23.10.31 REGS		1 783 000,00	EUR	108,01	1 925 871,79	0,04%	0,04%
ATLAS COPCO 0.125% 3.09.29		2 000 000,00	EUR	85,87	1 717 360,00	0,04%	0,04%
BK OF I 0.375% 21-10.05.27		1 273 000,00	EUR	92,96	1 183 393,53	0,03%	0,03%
BK OF I 4.625% 23-13.11.29		800 000,00	EUR	103,94	831 520,00	0,02%	0,02%
BK OF I 4.875% 23-16.07.28		633 000,00	EUR	104,56	661 839,48	0,01%	0,01%
BK OF I 5% 23-04.07.31 REGS		2 410 000,00	EUR	106,79	2 573 542,60	0,06%	0,06%
ESB FIN 1.0% 22-19.07.34		2 000 000,00	EUR	80,33	1 606 620,00	0,04%	0,04%
ESB FIN 1.125% 19-11.06.30		2 502 000,00	EUR	88,78	2 221 350,66	0,05%	0,05%
ESB FIN 4.25% 23-03.03.36		1 271 000,00	EUR	107,70	1 368 854,29	0,03%	0,03%
FRESENIUS F 0.875% 21-01.10.31		1 000 000,00	EUR	80,84	808 410,00	0,02%	0,02%
KERRY GROUP 0.625% 19-20.9.29		2 100 000,00	EUR	88,25	1 853 166,00	0,04%	0,04%
KERRY GROUP 2.375% 15-10.09.25		200 000,00	EUR	98,67	197 338,00	0,00%	0,00%
SMURFIT KAP 1.0% 21-22.09.33		686 000,00	EUR	79,84	547 695,54	0,01%	0,01%
SMURFIT KAP 1.50% 19-15.09.27		300 000,00	EUR	93,92	281 766,00	0,01%	0,01%
				Total: Irlande	22 661 685,63	0,51%	0,50%
Islande							
ARION 7.25% 23-25.05.26 REGS		500 000,00	EUR	105,33	526 630,00	0,01%	0,01%
LANDSBKNN 6.375% 12.03.27 REGS		337 000,00	EUR	103,66	349 337,57	0,01%	0,01%
				Total: Islande	875 967,57	0,02%	0,02%
Italie							
CASSA DI RI 0.125% 21-15.03.33		1 600 000,00	EUR	75,29	1 204 672,00	0,03%	0,03%
INTESA SAN 1.75% 18-20.03.28		500 000,00	EUR	93,41	467 030,00	0,01%	0,01%
ISP 0.75% 21-16.03.28		4 500 000,00	EUR	90,07	4 053 150,00	0,09%	0,09%
ISP 1.75% 19-04.07.29		700 000,00	EUR	91,14	637 966,00	0,01%	0,01%
ISP 4.875% 23-19.05.30 REGS		4 166 000,00	EUR	105,24	4 384 423,38	0,10%	0,10%

Star Fund Balanced

1.9 Composition des avoirs et chiffres clés (suite)

Dénomination	Statut OPC	Quantité	Devise	Cours en devise	Evaluation	% porte- feuille	% actif net
ISP 5.0% 23-08.03.28		2 789 000,00	EUR	103,48	2 886 140,87	0,06%	0,06%
ISP 5.125% 23-29.08.31		310 000,00	EUR	106,60	330 472,40	0,01%	0,01%
ISP 5.25% 22-13.01.30		500 000,00	EUR	107,20	536 005,00	0,01%	0,01%
UNICREDIT 0.80% 21-05.07.29		150 000,00	EUR	88,92	133 384,50	0,00%	0,00%
UNICREDIT 1.25% 20-16.06.26		300 000,00	EUR	96,54	289 611,00	0,01%	0,01%
Total: Italie					14 922 855,15	0,33%	0,33%
Luxembourg (Grand-Duché)							
ACEF HOLDIN 0.75% 21-14.06.28		2 000 000,00	EUR	86,02	1 720 360,00	0,04%	0,04%
AXA LOG EU 0.375% 21-15.11.26		8 000 000,00	EUR	90,89	7 271 200,00	0,16%	0,16%
BLACKSTONE 3.625% 22-29.10.29		600 000,00	EUR	91,81	550 866,00	0,01%	0,01%
PROLOGIS IN 1.625% 20-17.06.32		330 000,00	EUR	83,81	276 589,50	0,01%	0,01%
PROLOGIS IN 3.125% 22-01.06.31		2 000 000,00	EUR	96,55	1 931 080,00	0,04%	0,04%
PROLOGIS IN 4.625% 23-21.02.35		937 000,00	EUR	104,18	976 129,12	0,02%	0,02%
SELP FINANC 1.50% 19-20.12.26		425 000,00	EUR	93,54	397 540,75	0,01%	0,01%
SELP FINANC 3.75% 22-10.08.27		1 100 000,00	EUR	100,05	1 100 495,00	0,02%	0,02%
Total: Luxembourg (Grand-Duché)					14 224 260,37	0,32%	0,31%
Pays-Bas							
ABN AMRO BA 4.0% 23-16.01.28		500 000,00	EUR	102,57	512 855,00	0,01%	0,01%
ABN AMRO BA 4.25% 22-21.02.30		1 300 000,00	EUR	103,89	1 350 531,00	0,03%	0,03%
ATRADIUS FI 5.25% 14-23.09.44		770 000,00	EUR	100,05	770 354,20	0,02%	0,02%
BMW FIN 3.625% 23-22.05.35		3 016 000,00	EUR	104,08	3 139 113,12	0,07%	0,07%
BNP PAR 0.375% 20-14.10.27		9 400 000,00	EUR	92,26	8 672 722,00	0,19%	0,19%
BNP PAR 0.50% 20-19.02.28 REGS		1 900 000,00	EUR	91,02	1 729 285,00	0,04%	0,04%
BNP PAR 1.125% 20-15.01.32 REGS		2 300 000,00	EUR	91,21	2 097 830,00	0,05%	0,05%
BRENNTAG 0.50% 21-06.10.29		1 000 000,00	EUR	85,59	855 920,00	0,02%	0,02%
BRENNTAG 1.125% 17-27.09.25		400 000,00	EUR	96,33	385 316,00	0,01%	0,01%
COOP RABO 4.625% 22-27.01.28		2 500 000,00	EUR	103,57	2 589 275,00	0,06%	0,06%
CTP BV 0.50% 21-21.06.25		700 000,00	EUR	94,17	659 162,00	0,01%	0,01%
CTP BV 0.625% 21-27.09.26		293 000,00	EUR	89,96	263 582,80	0,01%	0,01%
CTP BV 0.75% 21-18.02.27		2 539 000,00	EUR	89,30	2 267 377,78	0,05%	0,05%
CTP BV 0.875% 22-20.01.26		2 031 000,00	EUR	92,65	1 881 701,19	0,04%	0,04%
CTP BV 1.25% 21-21.06.29		300 000,00	EUR	82,56	247 665,00	0,01%	0,01%
CTP NV 1.5% 21-27.9.31		1 636 000,00	EUR	77,81	1 272 971,60	0,03%	0,03%
DAIMLER TRU 3.875% 23-19.06.29		900 000,00	EUR	103,29	929 601,00	0,02%	0,02%
DANFOSS FIN 0.75% 21-28.04.31		1 199 000,00	EUR	82,97	994 774,33	0,02%	0,02%
DANFOSS FIN 4.125% 23-02.12.29		770 000,00	EUR	104,06	801 254,30	0,02%	0,02%
DANFOSS I 0.375% 21-28.10.28		292 000,00	EUR	87,58	255 745,28	0,01%	0,01%
DEUT TEL IF 1.5% 16-03.04.28		945 000,00	EUR	94,89	896 710,50	0,02%	0,02%
DEUT TEL IF 3.25% 13-17.01.28		500 000,00	EUR	102,82	514 090,00	0,01%	0,01%
DE VOLKSBAN 0.25% 21-22.06.26		1 000 000,00	EUR	92,06	920 580,00	0,02%	0,02%
DE VOLKSBAN 0.375% 21-03.03.28		3 000 000,00	EUR	86,94	2 608 350,00	0,06%	0,06%
DE VOLKSBAN 1.75% 20-22.10.30		1 900 000,00	EUR	94,14	1 788 603,00	0,04%	0,04%
DE VOLKSBAN 2.375% 22-04.05.27		900 000,00	EUR	96,56	868 995,00	0,02%	0,02%
DE VOLKSBAN 4.625% 23-23.11.27		3 900 000,00	EUR	102,91	4 013 412,00	0,09%	0,09%
EDP FIN BV 0.375% 19-16.09.26		1 722 000,00	EUR	93,19	1 604 662,92	0,04%	0,04%
EDP FIN BV 1.875% 22-21.09.29		10 300 000,00	EUR	93,44	9 623 908,00	0,21%	0,21%
EDP FIN BV 3.875% 22-11.03.30		316 000,00	EUR	103,52	327 126,36	0,01%	0,01%
ENBW INTL 4.049% 22-22.11.29		3 200 000,00	EUR	104,95	3 358 336,00	0,08%	0,07%
ENEL FIN 0.50% 21-17.06.30		1 055 000,00	EUR	83,83	884 417,05	0,02%	0,02%
ENEL FIN 1.125% 18-16.09.26		3 150 000,00	EUR	95,08	2 995 020,00	0,07%	0,07%
ENEL FIN 1.5% 19-21.07.25		2 000 000,00	EUR	97,14	1 942 820,00	0,04%	0,04%
HEIMSTADEN 0.625% 22-24.07.25 REGS		336 000,00	EUR	88,65	297 874,08	0,01%	0,01%
HEIMSTADEN 0.75% 21-06.09.29		400 000,00	EUR	65,59	262 364,00	0,01%	0,01%
HEIMSTADEN 1.0% 21-13.04.28		262 000,00	EUR	71,59	187 576,28	0,00%	0,00%
HEIMSTADEN 1.625% 21-13.10.31		400 000,00	EUR	62,90	251 608,00	0,01%	0,01%
ING GROEP 2.5%(FRN) 17-15.02.29		700 000,00	EUR	99,74	698 187,00	0,02%	0,02%
ING GROEP 2% 18-22.03.30		200 000,00	EUR	96,70	193 404,00	0,00%	0,00%
ING GROUP 0.25% 20-18.02.29		2 500 000,00	EUR	86,81	2 170 225,00	0,05%	0,05%
ING GROUP 0.25% 21-01.02.30		2 000 000,00	EUR	84,35	1 687 020,00	0,04%	0,04%
ING GROUP 0.875% 21-09.06.32		3 300 000,00	EUR	89,83	2 964 423,00	0,07%	0,07%
ING GROUP 1.0% 19-13.11.30		2 000 000,00	EUR	93,71	1 874 140,00	0,04%	0,04%
ING GROUP 2.125% 20-26.05.31		2 100 000,00	EUR	95,40	2 003 463,00	0,04%	0,04%
ING GROUP 2.125% 22-23.05.26		7 400 000,00	EUR	97,85	7 240 752,00	0,16%	0,16%
ING NV 4.125% 23-02.10.26		700 000,00	EUR	102,50	717 465,00	0,02%	0,02%
MERCEDESSENZ 3.70% 23- 30.05.31		5 515 000,00	EUR	104,54	5 765 436,15	0,13%	0,13%
NOVO NORDIS 1.125% 22-30.09.27		2 716 000,00	EUR	94,82	2 575 419,84	0,06%	0,06%
RWE FIN 1% 17-13.04.25 REGS		2 100 000,00	EUR	96,98	2 036 580,00	0,05%	0,04%
SAGAX EURO 0.75% 21-26.01.28		400 000,00	EUR	85,44	341 756,00	0,01%	0,01%
TENNET 0.125% 20-30.11.32		1 000 000,00	EUR	88,13	881 310,00	0,02%	0,02%

Star Fund Balanced

1.9 Composition des avoirs et chiffres clés (suite)

Dénomination	Statut OPC	Quantité	Devise	Cours en devise	Evaluation	% porte- feuille	% actif net
TENNET 1.25% 16-24.10.33		1 300 000,00	EUR	88,86	1 155 115,00	0,03%	0,03%
TENNET 1.375% 18-05.06.28		1 000 000,00	EUR	95,46	954 640,00	0,02%	0,02%
TENNET 4.25% 22-28.04.32		1 345 000,00	EUR	108,45	1 458 598,70	0,03%	0,03%
TENNET 4.75% 22-28.10.42		6 400 000,00	EUR	115,18	7 371 776,00	0,16%	0,16%
TENNET HOLD BV 4.5% 28.10.34		5 200 000,00	EUR	111,03	5 773 612,00	0,13%	0,13%
UNIVERSAL-S 4.0% 23-13.06.31		955 000,00	EUR	104,50	997 975,00	0,02%	0,02%
VESTEDA FIN 0.75% 21-18.10.31		6 910 000,00	EUR	80,25	5 544 998,60	0,12%	0,12%
VESTEDA FIN 1.5% 19-24.05.27		2 420 000,00	EUR	94,31	2 282 181,00	0,05%	0,05%
VW INTL FI 4.375% 22-PERP REGS		200 000,00	EUR	90,75	181 494,00	0,00%	0,00%
VW INTL FIN 3.50% 20-PERP		400 000,00	EUR	97,28	389 128,00	0,01%	0,01%
VW INTL FIN 3.75% 22-28.09.27		3 100 000,00	EUR	101,46	3 145 167,00	0,07%	0,07%
VW INTL FIN 3.875% 20-PERP		500 000,00	EUR	91,73	458 645,00	0,01%	0,01%
VW INTL FIN 4.125% 18-16.11.38		200 000,00	EUR	103,71	207 422,00	0,00%	0,00%
VW INTL FIN 4.625% 14-PERP		575 000,00	EUR	99,15	570 124,00	0,01%	0,01%
VW INTL FIN 7.875% 23-PERP		400 000,00	EUR	112,61	450 444,00	0,01%	0,01%
Total: Pays-Bas					127 114 391,08	2,84%	2,80%
Norvège							
DNB 0.01% 21-21.01.31		8 000 000,00	EUR	82,25	6 579 680,00	0,15%	0,15%
DNB BANK AS 0.25% 21-23.02.29		3 590 000,00	EUR	87,73	3 149 578,80	0,07%	0,07%
DNB BANK AS 3.375% 22-18.01.28		4 845 000,00	EUR	91,65	4 440 345,60	0,10%	0,10%
DNB BANK AS 3.125% 22-21.09.27		1 288 000,00	EUR	99,73	1 284 573,92	0,03%	0,03%
DNB BANK AS 3.625% 23-16.02.27		1 359 000,00	EUR	100,31	1 363 280,85	0,03%	0,03%
DNB BANK AS 4.0% 23-14.03.29		2 000 000,00	EUR	103,08	2 061 500,00	0,05%	0,05%
DNB BANK AS 4.5% 19.07.28 REGS		3 308 000,00	EUR	103,40	3 420 339,68	0,08%	0,08%
DNB BANK AS 4.625% 22-28.02.33		295 000,00	EUR	102,41	302 109,50	0,01%	0,01%
DNB BANK AS 5.0% 23-13.09.33		470 000,00	EUR	104,11	489 307,60	0,01%	0,01%
KVINN SPBK 0.25% 21-09.11.26		3 000 000,00	EUR	91,92	2 757 450,00	0,06%	0,06%
KVINN SPBK 0.375% 21-15.07.27		7 900 000,00	EUR	91,66	7 240 903,00	0,16%	0,16%
SPAR SOR 0.01% 19-26.10.26		8 000 000,00	EUR	92,55	7 403 840,00	0,17%	0,16%
SPRBK 1 SMN 0.01% 21-18.02.28		500 000,00	EUR	87,82	439 105,00	0,01%	0,01%
Total: Norvège					40 932 013,95	0,91%	0,90%
Suède							
SEB 3.75% 23-07.02.28		2 000 000,00	EUR	101,12	2 022 480,00	0,05%	0,04%
SEB 4.0% 22-09.11.26		1 048 000,00	EUR	101,78	1 066 664,88	0,02%	0,02%
SHB 3.375% 23-17.02.28		2 694 000,00	EUR	100,93	2 719 054,20	0,06%	0,06%
Total: Suède					5 808 199,08	0,13%	0,13%
Slovénie (République)							
NOVA LJUBL 7.125% 23-27.06.27		800 000,00	EUR	105,39	843 080,00	0,02%	0,02%
Total: Slovénie (République)					843 080,00	0,02%	0,02%
Slovaquie (République slovaque)							
SLOVENSKA S 5.375% 23-04.10.28		300 000,00	EUR	103,13	309 387,00	0,01%	0,01%
Total: Slovaquie (République slovaque)					309 387,00	0,01%	0,01%
États-Unis d'Amérique							
RABOBK NY 0.875% 20-05.05.28		500 000,00	EUR	92,18	460 910,00	0,01%	0,01%
Total: États-Unis d'Amérique					460 910,00	0,01%	0,01%
Total: Emis(es) par un établissement de crédit						10,44%	10,31%
Emis(es) par une institution internationale							
Belgique							
.EU 0.0% 21-04.07.31		5 910 000,00	EUR	82,96	4 902 876,90	0,11%	0,11%
EU 0.0% 20-04.07.35		18 020 000,00	EUR	72,99	13 152 437,60	0,29%	0,29%
EU 0.0% 20-04.10.30		9 960 000,00	EUR	84,97	8 463 310,80	0,19%	0,19%
EU 0.0% 21-04.03.26		5 720 000,00	EUR	95,10	5 439 605,60	0,12%	0,12%
EU 0.0% 21-04.10.28		10 000 000,00	EUR	89,26	8 926 300,00	0,20%	0,20%
EU 0.40% 21-04.02.37		28 600 000,00	EUR	74,03	21 173 438,00	0,47%	0,47%
EU 0.75% 16-04.04.31		4 590 000,00	EUR	88,44	4 059 258,30	0,09%	0,09%
EU 1.125% 16-04.04.36		5 000 000,00	EUR	82,96	4 147 850,00	0,09%	0,09%
EU 1.25% 18-04.04.33		5 000 000,00	EUR	89,12	4 456 050,00	0,10%	0,10%
EU 1.25% 22-04.02.43 REGS		17 000 000,00	EUR	74,95	12 742 180,00	0,28%	0,28%
EU 1.625% 22-04.12.29		14 540 000,00	EUR	95,44	13 877 412,20	0,31%	0,31%
EU 2.625% 22-04.02.48		3 000 000,00	EUR	93,12	2 793 600,00	0,06%	0,06%
EU 3.375% 12-4.4.38 EMTN		7 130 000,00	EUR	105,17	7 498 692,30	0,17%	0,17%
EU 4% 23-04.04.44		8 420 000,00	EUR	113,40	9 548 364,20	0,21%	0,21%
Total: Belgique					121 181 375,90	2,71%	2,67%

Star Fund Balanced

1.9 Composition des avoirs et chiffres clés (suite)

Dénomination	Statut OPC	Quantité	Devise	Cours en devise	Evaluation	% porte- feuille	% actif net
Suisse							
EUROFIMA 0.15% 19-10.10.34		10 600 000,00	EUR	76,18	8 074 762,00	0,18%	0,18%
Total: Suisse					8 074 762,00	0,18%	0,18%
Luxembourg (Grand-Duché)							
BEI 4% 05-15.10.37		4 650 000,00	EUR	113,41	5 273 704,50	0,12%	0,12%
EFSF 0.0% 20-13.10.27		5 740 000,00	EUR	91,36	5 244 178,80	0,12%	0,12%
EFSF 0.0% 21-20.01.31		8 160 000,00	EUR	83,83	6 840 609,60	0,15%	0,15%
EIB 0.0% 20-15.05.28		10 000 000,00	EUR	90,20	9 020 100,00	0,20%	0,20%
EIB 0.0% 20-17.06.27		5 000 000,00	EUR	92,22	4 611 100,00	0,10%	0,10%
EIB 0.0% 20-28.03.28		5 000 000,00	EUR	90,51	4 525 300,00	0,10%	0,10%
EIB 0.0% 21-14.01.31		5 000 000,00	EUR	84,12	4 205 950,00	0,09%	0,09%
EIB 0.5% 16-13.11.37		10 900 000,00	EUR	73,78	8 042 347,00	0,18%	0,18%
EIB 0.625% 19-22.01.29		10 000 000,00	EUR	91,61	9 160 500,00	0,20%	0,20%
EIB 0.875% 16-13.09.47		7 000 000,00	EUR	65,42	4 579 050,00	0,10%	0,10%
EIB 1.5% 17-15.11.47		4 200 000,00	EUR	75,23	3 159 576,00	0,07%	0,07%
EIB 1.50% 22-15.06.32		5 000 000,00	EUR	92,18	4 608 800,00	0,10%	0,10%
EIB 1% 19-14.11.42		300 000,00	EUR	72,00	215 985,00	0,00%	0,00%
EIB 2.75% 13-13.09.30		18 060 000,00	EUR	101,88	18 399 708,60	0,41%	0,41%
EIB 4% 10-15.4.30		3 620 000,00	EUR	109,07	3 948 334,00	0,09%	0,09%
ESM 0.01% 20-04.03.30		6 010 000,00	EUR	86,12	5 176 052,40	0,12%	0,11%
ESM 0.5% 19-05.03.29		16 160 000,00	EUR	90,78	14 669 724,80	0,33%	0,32%
Total: Luxembourg (Grand-Duché)					111 681 020,70	2,49%	2,46%
Total: Emis(es) par une institution internationale					240 937 158,60	5,38%	5,31%
Emis(es) par une entreprise privée							
Autriche							
UNIQA 1.375% 20-09.07.30		1 200 000,00	EUR	86,93	1 043 184,00	0,02%	0,02%
VERBUND 0.90% 21-01.04.41		700 000,00	EUR	71,49	500 402,00	0,01%	0,01%
Total: Autriche					1 543 586,00	0,03%	0,03%
Belgique							
AB INBEV 2.75% 16-17.03.36		2 044 000,00	EUR	95,35	1 948 913,12	0,04%	0,04%
ALIXIS FIN 0.875% 21-08.11.28		400 000,00	EUR	84,72	338 876,00	0,01%	0,01%
ANHEU BUSC 2.125% 20-02.12.27		2 800 000,00	EUR	97,44	2 728 208,00	0,06%	0,06%
ANHEU BUSC 2.875% 20-02.04.32		1 400 000,00	EUR	99,09	1 387 302,00	0,03%	0,03%
PROXIMUS 4.0% 23-08.03.30		600 000,00	EUR	104,69	628 110,00	0,01%	0,01%
PROXIMUS 4.125% 23-17.11.33		800 000,00	EUR	106,71	853 680,00	0,02%	0,02%
Total: Belgique					7 885 089,12	0,18%	0,17%
Allemagne (République fédérale)							
ADIDAS 3.125% 22-21.11.29 REGS		2 600 000,00	EUR	101,84	2 647 918,00	0,06%	0,06%
ALLIANZ 4.252% 22-05.07.52		500 000,00	EUR	99,15	495 770,00	0,01%	0,01%
ALLIANZ 5.824% 25.06.53 REGS		1 200 000,00	EUR	109,53	1 314 324,00	0,03%	0,03%
AMPRION GMB 3.45% 22-22.09.27		2 100 000,00	EUR	101,14	2 123 940,00	0,05%	0,05%
AMPRION GMB 3.971% 22-22.9.32		6 000 000,00	EUR	104,25	6 255 180,00	0,14%	0,14%
BASF 4.50% 23-08.03.35		400 000,00	EUR	108,72	434 876,00	0,01%	0,01%
COVESTRO 4.75% 15.11.28 REGS		1 500 000,00	EUR	106,51	1 597 620,00	0,04%	0,04%
DEUT TEL 2.25% 19 29.03.39		2 000 000,00	EUR	93,78	1 875 560,00	0,04%	0,04%
E.ON 0.35% 19-28.02.30		3 000 000,00	EUR	84,89	2 546 580,00	0,06%	0,06%
E.ON 1.625% 22-29.03.31		5 250 000,00	EUR	90,43	4 747 732,50	0,11%	0,10%
E.ON 3.875% 23-12.01.35		7 558 000,00	EUR	104,02	7 861 982,76	0,18%	0,17%
E.ON 4% 23-29.08.33		500 000,00	EUR	105,30	526 495,00	0,01%	0,01%
ENBW 1.375% 21-31.08.81		4 400 000,00	EUR	85,25	3 751 000,00	0,08%	0,08%
ENBW 1.625% 19-05.08.79 REGS		2 200 000,00	EUR	89,88	1 977 250,00	0,04%	0,04%
ENBW 1.875% 20-29.06.80		200 000,00	EUR	93,36	186 724,00	0,00%	0,00%
EUROGRID 1.113% 20-15.05.32		8 000 000,00	EUR	84,11	6 728 480,00	0,15%	0,15%
EUROGRID 1.5% 16-18.04.28		2 500 000,00	EUR	93,50	2 337 375,00	0,05%	0,05%
EUROGRID 3.279% 22-05.09.31		3 000 000,00	EUR	99,45	2 983 410,00	0,07%	0,07%
HANNO RUECK 1.125% 19-09.10.39		1 000 000,00	EUR	85,03	850 350,00	0,02%	0,02%
HANNO RUECK 1.75% 20-08.10.40		1 400 000,00	EUR	86,13	1 205 834,00	0,03%	0,03%
HANNO RUECK 5.875% 22-26.08.43		900 000,00	EUR	111,68	1 005 102,00	0,02%	0,02%
HENKEL KGAA 1.625% 22-13.09.27		6 800 000,00	EUR	99,46	6 763 348,00	0,15%	0,15%
INFINEON TE 0.625% 22-17.02.25		2 200 000,00	EUR	96,62	2 125 596,00	0,05%	0,05%
LANXESS AG 1.75% 22-22.03.28		400 000,00	EUR	91,59	366 344,00	0,01%	0,01%
LEG IMM 1.0% 21-19.11.32		200 000,00	EUR	77,82	155 642,00	0,00%	0,00%
LEG IMMOBI 0.75% 21-30.06.31		1 000 000,00	EUR	79,33	793 290,00	0,02%	0,02%
LEG IMMOBI LIEN 0.375% 17.01.26		600 000,00	EUR	93,59	561 534,00	0,01%	0,01%
MERCK KGAA 1.625% 20-09.09.80		1 500 000,00	EUR	92,91	1 393 605,00	0,03%	0,03%
MERCK KGAA 3.375% 14-12.12.74		1 000 000,00	EUR	99,01	990 080,00	0,02%	0,02%

Star Fund Balanced

1.9 Composition des avoirs et chiffres clés (suite)

Dénomination	Statut OPC	Quantité	Devise	Cours en devise	Evaluation	% porte- feuille	% actif net
MUNICH RE 3.25% 18-26.05.49		1 400 000,00	EUR	96,85	1 355 956,00	0,03%	0,03%
TALANX AG 2.25% 17-05.12.47		1 100 000,00	EUR	93,24	1 025 684,00	0,02%	0,02%
VONOVIA 0.25% 21-01.09.28		900 000,00	EUR	84,94	764 460,00	0,02%	0,02%
VONOVIA 0.625% 21-14.12.29		900 000,00	EUR	82,47	742 212,00	0,02%	0,02%
VONOVIA 0.75% 21-01.09.32		1 000 000,00	EUR	76,01	760 100,00	0,02%	0,02%
VONOVIA 1.50% 21-14.06.41		100 000,00	EUR	65,02	65 015,00	0,00%	0,00%
VONOVIA 1.625% 21-01.09.51 REGS		100 000,00	EUR	57,83	57 834,00	0,00%	0,00%
Total: Allemagne (République fédérale)					71 374 203,26	1,59%	1,57%
Danemark							
AP MOELLER 0.75% 21-25.11.31		3 354 000,00	EUR	81,95	2 748 535,92	0,06%	0,06%
CARLS BREW 0.375% 20-30.06.27		2 800 000,00	EUR	91,19	2 553 376,00	0,06%	0,06%
CARLS BREW 0.625% 20-09.03.30		950 000,00	EUR	85,95	816 525,00	0,02%	0,02%
DONG ENERGY 2.25% 17-PERP		1 300 000,00	EUR	97,54	1 268 059,00	0,03%	0,03%
ORSTED 1.5% 17-26.11.29		4 112 000,00	EUR	90,42	3 718 234,88	0,08%	0,08%
ORSTED 2.875% 22-14.06.33		3 000 000,00	EUR	94,64	2 839 230,00	0,06%	0,06%
ORSTED 3.25% 22-13.09.31		938 000,00	EUR	99,20	930 486,62	0,02%	0,02%
ORSTED 4.125% 23-01.03.35		2 689 000,00	EUR	104,00	2 796 452,44	0,06%	0,06%
Total: Danemark					17 670 899,86	0,39%	0,39%
Espagne							
ABERTIS 0.625% 19-15.07.25		1 300 000,00	EUR	95,80	1 245 426,00	0,03%	0,03%
ABERTIS 1.625% 19-15.07.29		1 100 000,00	EUR	90,75	998 283,00	0,02%	0,02%
ABERTIS 4.125% 23-07.08.29		3 000 000,00	EUR	102,76	3 082 920,00	0,07%	0,07%
ACCIONA ENE 3.75% 23-25.04.30		2 400 000,00	EUR	98,86	2 372 616,00	0,05%	0,05%
ADIF ALTA V 0.95% 19-30.04.27		1 500 000,00	EUR	93,95	1 409 295,00	0,03%	0,03%
ADIF ALTA V 1.25% 18-04.05.26		1 200 000,00	EUR	96,20	1 154 400,00	0,03%	0,03%
EDP SERVICI 4.375% 23-04.04.32		2 147 000,00	EUR	106,67	2 290 204,90	0,05%	0,05%
TELEFONICA 0.664% 20-03.02.30		1 800 000,00	EUR	86,43	1 555 794,00	0,03%	0,03%
TELEFONICA 1.46% 16-13.04.26		2 800 000,00	EUR	96,62	2 705 276,00	0,06%	0,06%
TELEFONICA 1.93% 16-17.10.31		1 000 000,00	EUR	91,38	913 780,00	0,02%	0,02%
TELEFONICA 1.957% 19-01.07.39		500 000,00	EUR	80,09	400 475,00	0,01%	0,01%
TELEFONICA 2.318% 17-17.10.28		1 500 000,00	EUR	96,40	1 446 060,00	0,03%	0,03%
TELEFONICA 4.183% 23-21.11.33		1 500 000,00	EUR	105,04	1 575 555,00	0,04%	0,03%
Total: Espagne					21 150 084,90	0,47%	0,47%
Finlande							
KOJAMO PLC 1.625% 18-07.03.25		300 000,00	EUR	95,74	287 223,00	0,01%	0,01%
NOKIA OYJ 4.375% 23-21.08.31		889 000,00	EUR	100,53	893 738,37	0,02%	0,02%
OUTOTEC OYJ 0.875% 20-26.05.28		805 000,00	EUR	89,51	720 579,65	0,02%	0,02%
OUTOTEC OYJ 4.875% 22-07.12.27		755 000,00	EUR	105,07	793 270,95	0,02%	0,02%
SAMPO BK 2.50% 20-03.09.52		1 689 000,00	EUR	84,20	1 422 104,22	0,03%	0,03%
SATO 1.375% 20-24.02.28		300 000,00	EUR	83,23	249 699,00	0,01%	0,01%
UPM KYMMENE 2.25% 22-23.05.29		3 967 000,00	EUR	95,59	3 792 134,64	0,08%	0,08%
Total: Finlande					8 158 749,83	0,18%	0,18%
France							
ALSTOM 0.0% 21-11.01.29		1 900 000,00	EUR	82,37	1 565 049,00	0,03%	0,03%
ARRFP 0.0% 21-19.06.28		500 000,00	EUR	88,42	442 095,00	0,01%	0,01%
ARRFP 1.25% 16-06.01.27		500 000,00	EUR	95,46	477 280,00	0,01%	0,01%
ARRFP 1.625% 17-13.01.32		500 000,00	EUR	90,41	452 060,00	0,01%	0,01%
ASF 3.25% 23-19.01.33		3 800 000,00	EUR	100,60	3 822 762,00	0,09%	0,08%
AUCHAN 3.25% 20-23.07.27		800 000,00	EUR	97,07	776 592,00	0,02%	0,02%
AXA 1.375% 21-07.10.41		2 500 000,00	EUR	82,64	2 066 050,00	0,05%	0,05%
AXA 3.875% 14-PERP		450 000,00	EUR	98,62	443 812,50	0,01%	0,01%
BOUYGUES 1.375% 16-07.06.27		1 000 000,00	EUR	95,22	952 160,00	0,02%	0,02%
BOUYGUES 3.875% 23-17.07.31 REGS		1 000 000,00	EUR	104,34	1 043 430,00	0,02%	0,02%
BOUYGUES 4.625% 22-7.6.32 REGS		200 000,00	EUR	109,91	219 818,00	0,00%	0,00%
CARREFOUR 2.625% 20-15.12.27		1 500 000,00	EUR	98,09	1 471 395,00	0,03%	0,03%
CARREFOUR 3.75% 23-10.10.30		1 000 000,00	EUR	102,14	1 021 350,00	0,02%	0,02%
CNP ASSURAN 2% 19-27.07.50		1 800 000,00	EUR	86,81	1 562 544,00	0,03%	0,03%
COFIROUTE 1.0% 20-19.05.31		2 000 000,00	EUR	86,66	1 733 160,00	0,04%	0,04%
COVIVIO SA 4.625% 23-05.06.32		800 000,00	EUR	103,68	829 448,00	0,02%	0,02%
CRDT AGR AS 4.75% 16-27.09.48		700 000,00	EUR	101,00	706 993,00	0,02%	0,02%
EDF 1% 16-13.10.26		3 400 000,00	EUR	94,69	3 219 596,00	0,07%	0,07%
ENGIE 0.375% 21-26.10.29		500 000,00	EUR	85,54	427 710,00	0,01%	0,01%
ENGIE 1.0% 21-26.10.36		1 200 000,00	EUR	74,38	892 584,00	0,02%	0,02%
ENGIE 1.375% 17-28.02.29 REGS		3 100 000,00	EUR	92,08	2 854 573,00	0,06%	0,06%
ENGIE 1.375% 19-21.06.39		1 000 000,00	EUR	72,56	725 640,00	0,02%	0,02%
ENGIE 1.50% 20-PERP		100 000,00	EUR	88,06	88 065,00	0,00%	0,00%
ENGIE 4.0% 23-11.01.35		1 500 000,00	EUR	103,96	1 559 400,00	0,03%	0,03%

Star Fund Balanced

1.9 Composition des avoirs et chiffres clés (suite)

Dénomination	Statut OPC	Quantité	Devise	Cours en devise	Evaluation	% porte- feuille	% actif net
ENGIE 4.25% 23-11.01.43		600 000,00	EUR	104,72	628 320,00	0,01%	0,01%
ESSILOR 0.125% 19-27.5.25 REGS		2 600 000,00	EUR	95,59	2 485 418,00	0,06%	0,05%
ESSILOR 0.50% 20-05.06.28		2 500 000,00	EUR	91,25	2 281 300,00	0,05%	0,05%
FONCIERE RE 1.875% 16-20.05.26		1 000 000,00	EUR	96,29	962 900,00	0,02%	0,02%
GDF SUEZ 1.5% 17-27.03.28		1 000 000,00	EUR	94,12	941 200,00	0,02%	0,02%
GDF SUEZ 3.25% 19-PERP		1 000 000,00	EUR	98,62	986 250,00	0,02%	0,02%
ICADE SANTE 5.5% 23-19.09.28		400 000,00	EUR	104,68	418 736,00	0,01%	0,01%
IMERYS 1.0% 21-15.07.31		1 000 000,00	EUR	78,75	787 490,00	0,02%	0,02%
JCDECAUX SE 1.625% 22-7.2.30 REGS		500 000,00	EUR	87,05	435 270,00	0,01%	0,01%
KERING 0.75% 20-13.05.28		1 500 000,00	EUR	91,69	1 375 275,00	0,03%	0,03%
KERING 1.5% 17-05.04.27		1 200 000,00	EUR	95,78	1 149 300,00	0,03%	0,03%
KERING 3.625% 23-05.09.31		1 300 000,00	EUR	103,43	1 344 577,00	0,03%	0,03%
KERING 3.875% 23-05.09.35		1 400 000,00	EUR	104,87	1 468 236,00	0,03%	0,03%
LA POSTE 2.625% 14.09.28 REGS		5 000 000,00	EUR	98,92	4 945 900,00	0,11%	0,11%
LA POSTE SA 1.45% 18-30.11.28		1 200 000,00	EUR	93,04	1 116 516,00	0,02%	0,02%
LVMH 0.375% 20-11.02.31 REGS		2 500 000,00	EUR	85,36	2 133 950,00	0,05%	0,05%
LVMH 3.50 23-07.09.33 REGS		1 100 000,00	EUR	103,37	1 137 048,00	0,03%	0,03%
MUTUELLE AS 2.125% 21-21.06.52		800 000,00	EUR	77,02	616 184,00	0,01%	0,01%
ORANGE 0.625% 21-16.12.33		500 000,00	EUR	80,09	400 445,00	0,01%	0,01%
ORANGE 1.875% 18-12.09.30		2 500 000,00	EUR	93,88	2 346 975,00	0,05%	0,05%
ORANGE 2.375% 19-PERP		2 900 000,00	EUR	97,25	2 820 250,00	0,06%	0,06%
ORANGE 5% 14-PERP		500 000,00	EUR	102,09	510 465,00	0,01%	0,01%
PERNOD RIC 0.50% 19-24.10.27 REGS		2 900 000,00	EUR	92,01	2 668 319,00	0,06%	0,06%
PERNOD RIC 1.125% 20-07.04.25		500 000,00	EUR	97,17	485 875,00	0,01%	0,01%
PERNOD RIC 1.375% 07.04.29 REGS		2 700 000,00	EUR	92,59	2 499 957,00	0,06%	0,06%
PERNOD RIC 1.75% 20-08.04.30		1 600 000,00	EUR	92,87	1 485 952,00	0,03%	0,03%
PERNOD RIC 3.75% 02.11.32 REGS		500 000,00	EUR	104,77	523 835,00	0,01%	0,01%
PRAEMIA HEA 1.375% 20-17.09.30		1 100 000,00	EUR	82,48	907 236,00	0,02%	0,02%
RATP 0.875% 17-25.5.27 REGS		2 100 000,00	EUR	94,33	1 980 867,00	0,04%	0,04%
RTE 0.75% 22-12.01.34 REGS		1 400 000,00	EUR	80,18	1 122 576,00	0,03%	0,02%
RTE 3.5% 23-07.12.31		1 700 000,00	EUR	103,13	1 753 159,00	0,04%	0,04%
SCHNEID EL 3.50% 23-12.06.33		2 100 000,00	EUR	103,95	2 183 013,00	0,05%	0,05%
SOCIETE PAR 0.30% 21-02.09.36		10 000 000,00	EUR	70,61	7 061 100,00	0,16%	0,16%
SOCIETE PAR 0.70% 20-15.10.60		2 400 000,00	EUR	42,51	1 020 168,00	0,02%	0,02%
SOCIETE PAR 0.875% 21-10.05.46		4 000 000,00	EUR	60,72	2 428 840,00	0,05%	0,05%
SOCIETE PAR 1.0% 20-18.02.70 REGS		1 500 000,00	EUR	44,57	668 490,00	0,01%	0,01%
SOCIETE PAR 1.125% 19-25.05.34		2 000 000,00	EUR	83,53	1 670 660,00	0,04%	0,04%
SOCIETE PAR 1.625% 22-08.04.42		2 000 000,00	EUR	76,81	1 536 300,00	0,03%	0,03%
SOCIETE PAR 1.7% 19-25.05.50		5 800 000,00	EUR	70,46	4 086 506,00	0,09%	0,09%
SOGECAP SA 6.5% 23-16.05.44		400 000,00	EUR	108,04	432 164,00	0,01%	0,01%
SUEZ 2.375% 22-24.05.30 REGS		2 000 000,00	EUR	94,29	1 885 840,00	0,04%	0,04%
TDF INFRAST 1.75% 21-01.12.29		800 000,00	EUR	87,24	697 936,00	0,02%	0,02%
TOTALENERGIES 1.75% 19-PERP REGS		3 015 000,00	EUR	99,01	2 985 241,95	0,07%	0,07%
TOTALENERGIES 2.0% 20-PERP		900 000,00	EUR	84,39	759 492,00	0,02%	0,02%
TOTALENERGIES 3.369% 16-PERP		3 400 000,00	EUR	97,41	3 312 076,00	0,07%	0,07%
UNIBAIL ROD 0.875% 19-29.03.32		100 000,00	EUR	80,04	80 036,00	0,00%	0,00%
UNIBAIL ROD 1% 15-14.03.25		2 000 000,00	EUR	96,80	1 935 940,00	0,04%	0,04%
UNIBAIL ROD 2.25% 18-14.05.38		100 000,00	EUR	82,13	82 128,00	0,00%	0,00%
UNIBAIL ROD 2.5% 14-04.06.26		200 000,00	EUR	98,35	196 704,00	0,00%	0,00%
VEOLIA 0.80% 20-15.01.32		1 500 000,00	EUR	83,47	1 252 035,00	0,03%	0,03%
				Total: France	108 348 017,45	2,42%	2,39%
Irlande							
SMURFIT KAP 2.875% 18-15.01.26		1 230 000,00	EUR	98,48	1 211 328,60	0,03%	0,03%
				Total: Irlande	1 211 328,60	0,03%	0,03%
Italie							
ACEA 0.25% 21-28.07.30		2 032 000,00	EUR	82,25	1 671 238,72	0,04%	0,04%
ACEA 3.875% 23-24.01.31		1 505 000,00	EUR	102,66	1 544 972,80	0,03%	0,03%
ASSGEN 2.124% 19-01.10.30		1 548 000,00	EUR	88,26	1 366 233,84	0,03%	0,03%
ASSGEN 2.429% 20-14.07.31		500 000,00	EUR	87,26	436 305,00	0,01%	0,01%
AUTOSTRADA 1.625% 22-25.01.28		1 000 000,00	EUR	91,88	918 800,00	0,02%	0,02%
ENEL 1.875% 21-PERP		1 000 000,00	EUR	79,25	792 500,00	0,02%	0,02%
ENEL 6.375% 23-PERP REGS		500 000,00	EUR	104,51	522 535,00	0,01%	0,01%
ERG 0.50% 20-11.09.27		1 000 000,00	EUR	90,42	904 230,00	0,02%	0,02%
ERG 0.875% 21-15.09.31		4 929 000,00	EUR	80,30	3 957 888,42	0,09%	0,09%
FER D STATO 1.125% 19-09.07.26		1 985 000,00	EUR	94,90	1 883 844,40	0,04%	0,04%
FER D STATO 4.125% 23-23.05.29		900 000,00	EUR	102,83	925 497,00	0,02%	0,02%

Star Fund Balanced

1.9 Composition des avoirs et chiffres clés (suite)

Dénomination	Statut OPC	Quantité	Devise	Cours en devise	Evaluation	% porte- feuille	% actif net
HERA SPA 2.50% 22-25.05.29		5 031 000,00	EUR	96,29	4 844 450,52	0,11%	0,11%
TERNA 3.875% 23-24.07.33		1 333 000,00	EUR	102,99	1 372 910,02	0,03%	0,03%
Total: Italie					21 141 405,72	0,47%	0,47%
Lituanie (République)							
LIETUVOS EN 1.875% 18-10.07.28		917 000,00	EUR	91,59	839 861,96	0,02%	0,02%
LIETUVOS EN 2% 17-14.07.27 REGS		3 400 000,00	EUR	94,54	3 214 428,00	0,07%	0,07%
Total: Lituanie (République)					4 054 289,96	0,09%	0,09%
Luxembourg (Grand-Duché)							
AROUNDTOWN 1.45% 19-09.07.28 REGS		200 000,00	EUR	77,97	155 936,00	0,00%	0,00%
AROUNDTOWN 1.625% 18- 31.1.28REGS		100 000,00	EUR	81,20	81 205,00	0,00%	0,00%
CBRE GLOBAL 0.90% 21-12.10.29		500 000,00	EUR	83,05	415 245,00	0,01%	0,01%
GR CITY PR 0.125% 21-11.01.28		100 000,00	EUR	83,91	83 912,00	0,00%	0,00%
GR CITY PR 1.50% 20-PERP		300 000,00	EUR	45,02	135 060,00	0,00%	0,00%
SES 0.875% 19-04.11.27		800 000,00	EUR	90,51	724 072,00	0,02%	0,02%
Total: Luxembourg (Grand-Duché)					1 595 430,00	0,04%	0,04%
Pays-Bas							
ALLIANDER 0.375% 20-10.06.30		1 000 000,00	EUR	85,98	859 810,00	0,02%	0,02%
ALLIANDER 0.875% 16-22.04.26		3 800 000,00	EUR	95,47	3 627 936,00	0,08%	0,08%
ALLIANDER 0.875% 19-24.06.32		4 500 000,00	EUR	85,51	3 847 770,00	0,09%	0,08%
ALLIANDER 1.625% 18-PERP REGS		950 000,00	EUR	95,84	910 518,00	0,02%	0,02%
ALLIANDER 2.625% 22-09.09.27		1 240 000,00	EUR	99,49	1 233 638,80	0,03%	0,03%
ALLIANDER 3.25% 23-13.06.28		1 000 000,00	EUR	102,00	1 020 050,00	0,02%	0,02%
ASML HLDG 0.25% 20-25.02.30		1 452 000,00	EUR	85,94	1 247 848,80	0,03%	0,03%
ASR 7.0% 22-07.12.43		520 000,00	EUR	112,65	585 785,20	0,01%	0,01%
ENEXIS 0.375% 21-14.04.33		1 000 000,00	EUR	79,56	795 580,00	0,02%	0,02%
ENEXIS 0.625% 20-17.06.32		500 000,00	EUR	83,10	415 515,00	0,01%	0,01%
ENEXIS 0.75% 19-02.07.31 REGS		1 530 000,00	EUR	85,57	1 309 282,20	0,03%	0,03%
ENEXIS 0.875% 16-28.04.26		4 300 000,00	EUR	95,45	4 104 522,00	0,09%	0,09%
ENEXIS 3.625% 23-12.06.34		1 055 000,00	EUR	105,39	1 111 906,70	0,02%	0,02%
HEINEKEN NV 1.75% 20-07.05.40		2 000 000,00	EUR	80,49	1 609 740,00	0,04%	0,04%
HEINEKEN NV 1% 16-04.05.26		500 000,00	EUR	95,42	477 095,00	0,01%	0,01%
HEINEKEN NV 2.25% 20-30.03.30 REGS		2 400 000,00	EUR	95,91	2 301 744,00	0,05%	0,05%
HEINEKEN NV 4.125% 23-23.03.35		3 331 000,00	EUR	107,24	3 572 164,40	0,08%	0,08%
IBERDROLA 1.825% 21-PERP		600 000,00	EUR	85,25	511 470,00	0,01%	0,01%
IBERDROLA INT 1.45% 21-PERP		7 000 000,00	EUR	91,01	6 370 910,00	0,14%	0,14%
IMCD NV 4.875% 23-18.09.28		1 221 000,00	EUR	104,81	1 279 681,26	0,03%	0,03%
KON AH DEL 0.25% 19-26.06.25		2 660 000,00	EUR	95,96	2 552 589,20	0,06%	0,06%
KON AH DEL 0.375% 21-18.03.30		1 000 000,00	EUR	84,69	846 880,00	0,02%	0,02%
KON AH DEL 3.50% 23-04.04.28		1 000 000,00	EUR	102,09	1 020 890,00	0,02%	0,02%
KON DSM 0.625% 20-23.06.32		100 000,00	EUR	82,65	82 646,00	0,00%	0,00%
KPN 0.875% 20-14.12.32 REGS		1 000 000,00	EUR	81,50	815 010,00	0,02%	0,02%
NN GROUP 5.25% 22-01.03.43 REGS		1 700 000,00	EUR	102,08	1 735 309,00	0,04%	0,04%
NN GROUP 6.0% 23-03.11.43 REGS		1 070 000,00	EUR	106,68	1 141 486,70	0,03%	0,03%
SIGNIFY N.V. 2.375% 20-11.05.27		1 200 000,00	EUR	96,99	1 163 880,00	0,03%	0,03%
STELLANTIS 2.75% 22-01.04.32		1 638 000,00	EUR	93,55	1 532 398,14	0,03%	0,03%
VONOVIA 0.625% 19-7.10.27		700 000,00	EUR	89,49	626 451,00	0,01%	0,01%
WOLTERS KLU 0.75% 20-03.07.30		971 000,00	EUR	86,96	844 420,44	0,02%	0,02%
Total: Pays-Bas					49 554 927,84	1,11%	1,09%
Norvège							
STATKRAFT 2.875% 13.09.29 REGS		4 204 000,00	EUR	100,23	4 213 627,16	0,09%	0,09%
STATNETT SF 3.50% 23-08.06.33		2 082 000,00	EUR	104,10	2 167 382,82	0,05%	0,05%
Total: Norvège					6 381 009,98	0,14%	0,14%
Portugal							
BRISA C ROD 2.375% 17-10.05.27		4 700 000,00	EUR	97,22	4 569 293,00	0,10%	0,10%
EDP 3.875% 23-26.06.28		1 000 000,00	EUR	102,79	1 027 870,00	0,02%	0,02%
Total: Portugal					5 597 163,00	0,13%	0,12%
Suède							
ESSITY AB 0.50% 20-03.02.30		3 000 000,00	EUR	87,66	2 629 830,00	0,06%	0,06%
FASTIGHETS 1.0% 21-20.01.29		500 000,00	EUR	76,27	381 325,00	0,01%	0,01%
SCA AB 1.125% 15-05.03.25		1 700 000,00	EUR	97,18	1 652 009,00	0,04%	0,04%
SCANIA 2.25% 20-03.06.25		1 600 000,00	EUR	97,95	1 567 280,00	0,04%	0,03%

Star Fund Balanced

1.9 Composition des avoirs et chiffres clés (suite)

Dénomination	Statut OPC	Quantité	Devise	Cours en devise	Evaluation	% porte- feuille	% actif net
TELIA 1.375% 20-11.05.81 REGS		750 000,00	EUR	92,97	697 297,50	0,02%	0,02%
TELIA 2.75% 22-30.06.83		1 000 000,00	EUR	91,99	919 940,00	0,02%	0,02%
TELIASONERA 2.125% 20.2.34 REGS		1 500 000,00	EUR	90,26	1 353 960,00	0,03%	0,03%
VATTENFALL 0.05% 20-15.10.25		10 000 000,00	EUR	94,61	9 461 100,00	0,21%	0,21%
VATTENFALL 0.125% 21-12.02.29		3 731 000,00	EUR	86,52	3 227 874,65	0,07%	0,07%
VATTENFALL 0.5% 19-24.06.26		2 370 000,00	EUR	93,93	2 226 188,40	0,05%	0,05%
VOLVO TSY 3.5% 23-17.11.25 EMTN		777 000,00	EUR	100,37	779 905,98	0,02%	0,02%
Total: Suède					24 896 710,53	0,56%	0,55%
Total: Emis(es) par une entreprise privée					350 562 896,05	7,83%	7,73%
Total: Obligations et autres titres de créances					2 194 369 542,85	49,01%	48,37%
Instruments du marché monétaire							
Allemagne (République fédérale)							
DEUT KREDBK 0.75% 17-26.09.24		3 900 000,00	EUR	97,61	3 806 634,00	0,09%	0,08%
Total: Allemagne (République fédérale)					3 806 634,00	0,09%	0,08%
Espagne							
SPANISH GOV 0.0% 20-31.01.25		8 020 000,00	EUR	96,78	7 762 157,00	0,17%	0,17%
TELEFONICA 1.069% 19-05.02.24		8 000 000,00	EUR	99,75	7 980 320,00	0,18%	0,18%
Total: Espagne					15 742 477,00	0,35%	0,35%
France							
PSA BANQUE 0.0% 21-22.01.25		1 900 000,00	EUR	96,17	1 827 154,00	0,04%	0,04%
PSA BANQUE 0.625% 19-21.06.24		1 500 000,00	EUR	98,43	1 476 465,00	0,03%	0,03%
UNIBAIL ROD 2.5% 14-26.02.24 REGS		2 100 000,00	EUR	99,76	2 095 044,00	0,05%	0,05%
Total: France					5 398 663,00	0,12%	0,12%
Italie							
ISP 0.75% 19-04.12.24 REGS		680 000,00	EUR	97,31	661 680,80	0,01%	0,01%
Total: Italie					661 680,80	0,01%	0,01%
Pays-Bas							
ALLIANDER 2.875% 14.6.24 EMTN		800 000,00	EUR	99,51	796 088,00	0,02%	0,02%
DE VOLKSBAN 0.01% 19-16.09.24		4 300 000,00	EUR	97,38	4 187 340,00	0,09%	0,09%
ENEL FIN 1% 17-16.09.24		3 900 000,00	EUR	98,02	3 822 819,00	0,09%	0,08%
Total: Pays-Bas					8 806 247,00	0,20%	0,19%
Total: Instruments du marché monétaire					34 415 701,80	0,77%	0,76%
Total: Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs					4 477 467 579,78	100,00%	98,70%
Total: Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés					4 477 467 579,78	100,00%	98,70%
II. Dépôts et liquidités							
Avoirs bancaires à vue							
BELFIUS BANQUE			USD		7 245 206,48		0,16%
BELFIUS BANQUE			JPY		5 936,71		0,00%
BELFIUS BANQUE			GBP		14 699,04		0,00%
BELFIUS BANQUE			EUR		49 526 759,86		1,09%
Total - Avoirs bancaires à vue Avoirs bancaires à vue					56 792 602,09		1,25%
Total - Dépôts et liquidités Dépôts et liquidités					56 792 602,09		1,25%
III. Créances et dettes diverses					(6 934 362,48)		(0,15%)
IV. Autres					8 959 626,77		0,20%
V. Total de l'actif net					4 536 285 446,16		100,00%

Star Fund Balanced

1.9 Composition des avoirs et chiffres clés (suite)

Répartition économique du portefeuille-titres au 31/12/2023 (en pourcentage du portefeuille)

Institutions publiques, sans but lucratif	25,53%
Banques & autres établissements de crédit	12,36%
Sociétés financières, d'investissement & autres sociétés diversifiées	5,91%
Organisations supranationales	5,38%
Approvisionnement en énergie & en eau	4,73%
Produits cosmétiques pharmaceutiques & produits médicaux	4,20%
Internet, logiciels & services IT	3,91%
Entreprises d'assurances	3,83%
Services divers	2,92%
Télécommunications	2,90%
Circulation & transports	2,88%
Matériaux de construction & industrie de la construction	2,84%
Appareils électroniques & semi-conducteurs	2,61%
Appareils & composants électriques	2,54%
Commerce de détail & grandes surfaces	2,42%
Chimie	1,80%
Tabac & boissons alcoolisées	1,65%
Véhicules	1,54%
Pétrole et gaz naturel	1,39%
Immobilier	1,25%
Alimentation & boissons non alcoolisées	1,10%
Mécanique & équipements industriels	1,02%
Matériel informatique & réseautage	0,91%
Graphisme, publication & imprimerie	0,70%
Biens de consommation divers	0,42%
Industrie de l'emballage	0,41%
Secteur de la restauration et de l'hébergement, infrastructures de loisirs	0,36%
Métaux non ferreux	0,34%
Industrie minière, charbon & acier	0,34%
Etablissements de crédit hypothécaire & institutions de financement (MBS, ABS)	0,33%
Soins de santé & services sociaux	0,32%
Services environnementaux & recyclage	0,30%
Textiles, vêtements & articles en cuir	0,21%
Foresterie, papier & produits forestiers	0,21%
Biotechnologie	0,20%
Agriculture & pêche	0,11%
Trusts / fonds d'investissement	0,10%
Sociétés commerciales diverses	0,03%
Institutions non classifiables / non classifiées	0,01%
Total:	100,00%

Répartition géographique du portefeuille-titres au 31/12/2023 (en pourcentage du portefeuille)

France	25,31%
Allemagne (République fédérale)	22,54%
Pays-Bas	12,17%
Espagne	8,38%
États-Unis d'Amérique	7,57%
Italie	6,07%
Belgique	5,60%
Luxembourg (Grand-Duché)	3,31%
Irlande	1,80%
Portugal	1,33%
Finlande	1,16%
Norvège	1,06%
Autriche	0,94%
Royaume-Uni	0,76%
Suède	0,69%
Danemark	0,42%
Suisse	0,18%
Roumanie	0,16%
Canada	0,16%
Jersey	0,13%
Lituanie (République)	0,09%
Tchéquie (République tchèque)	0,09%
Hongrie (République)	0,03%
Islande	0,02%
Slovénie (République)	0,02%
Slovaquie (République slovaque)	0,01%
Total:	100,00%

Star Fund Balanced

1.9 Composition des avoirs et chiffres clés (suite)

Répartition par devise du portefeuille-titres au 31/12/2023
(en pourcentage du portefeuille)

EUR	91,66%
USD	8,34%
Total:	100,00%

1.9.2. Changements dans la composition des avoirs du compartiment

(exprimé en EUR)

	1er semestre	2e semestre	Période
Achats	1 286 318 433,49	1 017 537 803,64	2 303 856 237,13
Ventes	1 055 624 316,95	984 052 561,14	2 039 676 878,09
Total 1	2 341 942 750,44	2 001 590 364,78	4 343 533 115,22
Souscriptions	85 998 005,76	91 519 317,37	177 517 323,13
Remboursements	119 503 929,22	132 421 693,14	251 925 622,36
Total 2	205 501 934,98	223 941 010,51	429 442 945,49
Moyenne de référence de l'actif net total	4 344 607 216,01	4 350 548 390,79	4 347 457 453,41
Taux de rotation	49,17%	40,86%	90,03%
Taux de rotation corrigé	51,76%	41,88%	93,51%

1.9.3. Taux de rotation accru

Le taux de rotation pour l'ensemble de l'année 2023 a été proche de 90%. Plusieurs éléments expliquent ce taux de rotation élevé.

Au premier semestre, l'augmentation du taux de rotation s'explique principalement par des modifications au niveau de l'allocation des actifs. Les éléments techniques de soutien des marchés d'actions ont en effet incité à racheter des actions à la fin janvier et dans le courant du mois de février. L'épisode de tension sur les banques régionales américaines a ensuite conduit à réduire temporairement cette exposition aux marchés boursiers. Enfin, la forte remontée des taux obligataires enregistrée depuis l'automne 2022 a conduit le compartiment à augmenter progressivement sa pondération obligataire à partir du mois de mars afin de réduire graduellement sa sous-exposition aux obligations.

Au second semestre, la légère sous-pondération des actions a été clôturée après la correction boursière de septembre-octobre. En décembre, les gestionnaires ont décidé d'augmenter encore le poids des obligations « vertes » au sein de la composante des obligations souveraines afin de mettre davantage en avant les caractéristiques de durabilité du compartiment. Il y a également eu davantage de transactions que d'habitude au sein des actions en décembre, la décision ayant été prise d'augmenter légèrement la concentration au sein des actions américaines sur la base de nos convictions fondamentales.

1.9.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation au 31/12/2023

Période			Souscriptions	Remboursements	Fin de période
31/12/2021	Classe R	Capitalisation	845 585,11	1 298 292,50	21 181 089,27
		Total			21 181 089,27
31/12/2022	Classe R	Capitalisation	866 477,42	1 157 033,02	20 890 533,67
		Total			20 890 533,67
31/12/2023	Classe R	Capitalisation	845 956,91	1 200 013,74	20 536 476,84
		Total			20 536 476,84

Montants payés et reçus par l'OPC

(exprimé en EUR)

Période			Souscriptions	Remboursements
31/12/2021	Classe R	Capitalisation	185 624 175,98	283 222 962,52
31/12/2022	Classe R	Capitalisation	178 614 809,85	240 898 873,00
31/12/2023	Classe R	Capitalisation	177 517 323,13	251 925 622,36

Valeur nette d'inventaire en fin de période

(exprimé en EUR)

Période				par action
31/12/2021	4 868 621 844,07	Classe R	Capitalisation	229,86
31/12/2022	4 127 745 471,40	Classe R	Capitalisation	197,59
31/12/2023	4 536 285 446,16	Classe R	Capitalisation	220,89

Star Fund Balanced

1.9 Composition des avoirs et chiffres clés (suite)

1.9.5. Performances (exprimé en %)

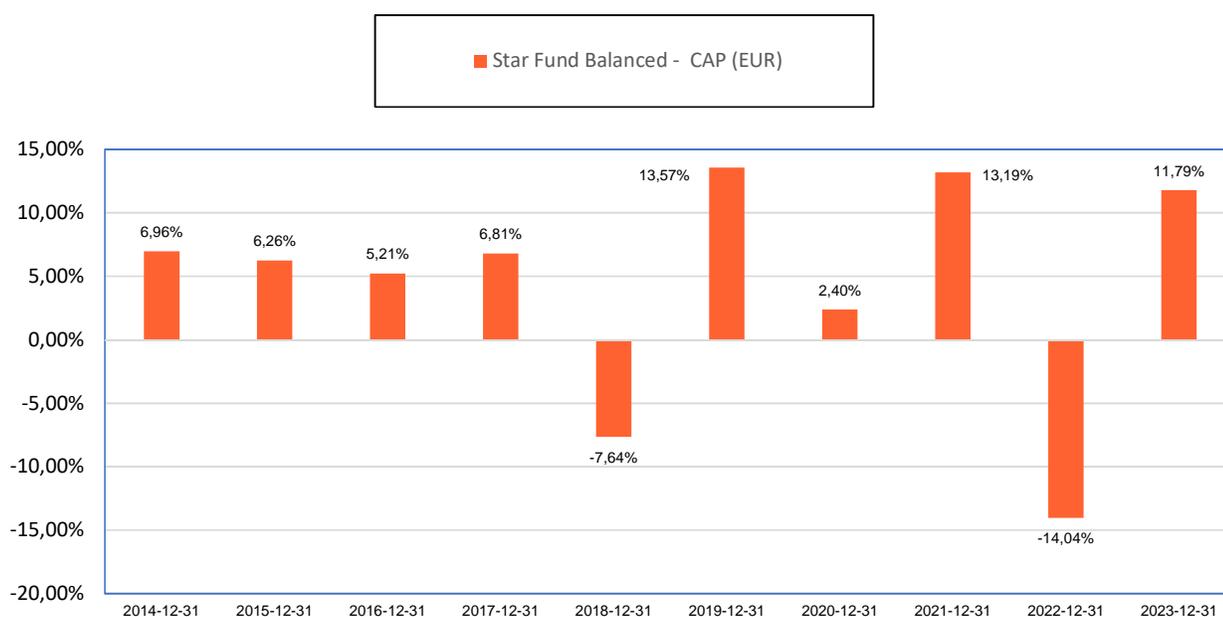
Classe	CAP/DIS	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le lancement
R	CAP	11,79%	2,84%	4,81%	4,08%	6,11%

1.9.6. Diagramme en bâtons

Classe R (CAP)

Année de création : 1987

Rendements annuels des 10 dernières années au 31 décembre 2023



Il s'agit de chiffres de rendement basés sur les données historiques, qui ne peuvent donner aucune garantie quant au rendement futur et qui ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations, ni des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Star Fund Balanced

1.9 Composition des avoirs et chiffres clés (suite)

1.9.7. Frais, soft commissions et fee sharing agreements

(exprimé en %)

Frais courants		
Classe R	BE0026510298	1,18%

Les frais courants sont calculés conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission du 1er juillet 2010 mettant en œuvre la Directive 2009/65/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les informations clés pour l'investisseur et les conditions à remplir lors de la fourniture des informations clés pour l'investisseur ou du prospectus sur un support durable autre que le papier ou au moyen d'un site web (ci-après le « Règlement 583/2010 »). La notion de « frais courants » consiste en tous paiements déduits de l'actif du fonds lorsqu'une telle déduction est imposée ou autorisée par la réglementation, les statuts ou le prospectus. Ils n'incluent cependant pas les commissions de performance, les frais d'entrée et de sortie payés directement par l'investisseur, les frais de transaction, à l'exception de ceux qui seraient facturés par la banque dépositaire, la société de gestion, l'agent administratif, les administrateurs de la sicav ou n'importe quel conseiller en placement. Les frais liés à la souscription et au remboursement de parts d'OPC sous-jacents font également partie des frais courants. En outre, ils ne comprennent pas les intérêts sur les emprunts et les frais liés à la détention de produits dérivés (par exemple les appels de marge). Ils sont fondés sur les frais de l'exercice comptable précédent et sont exprimés en pourcentage de l'actif net moyen de la période concernée. Dans certains cas, ils peuvent être exprimés sous forme d'un montant maximum à facturer ou être établis sur la base d'une autre période passée d'un an, voire faire l'objet d'une estimation.

Existence d'accords de soft commissions

Les gestionnaires peuvent s'appuyer sur des recherches en investissement qu'ils reçoivent d'autres institutions financières. Conformément à la Directive 2014/65/UE concernant les marchés d'instruments financiers, dite « MiFID II », le fonds ne rémunèrera plus ces frais de recherche. Les gestionnaires supporteront ces frais de recherche sur leurs propres ressources et les coûts de ces recherches en investissement ne sont donc pas attribués au fonds. Par conséquent, ces recherches en investissement ne doivent pas être considérées comme une incitation ou un avantage.

Existence de fee-sharing agreements

Il existe un fee-sharing agreement prévoyant qu'une partie de la commission de gestion revient au gestionnaire de portefeuille et selon une clé de répartition basée sur les efforts de vente, aux distributeurs de l'organisme de placements collectif. La Société de Gestion veillera à éviter tout conflit d'intérêts éventuel.

Star Fund Balanced

1.10. Notes aux états financiers au 31 décembre 2023

1.10.1. Rémunérations, commissions et frais récurrents supportés par le compartiment

Les rémunérations :

- de la Société de Gestion (incluant la gestion du portefeuille, la gestion administrative, l'agent de transfert, la commercialisation, le service financier et le fund reporting) au taux annuel de 1,10 % par an de l'actif net moyen (hors rémunérations, commissions et frais courus non échus), calculée quotidiennement et payable mensuellement
- du Dépositaire au taux annuel de 0,065% par an de l'actif net moyen (hors rémunérations, commissions et frais courus non échus), calculée quotidiennement et payable mensuellement.
- des autres frais (estimation) à un taux de 0,05% par an de l'actif net moyen (hors rémunérations, commissions et frais courus non échus).
- la taxe annuelle de 0,0925% des montants nets placés en Belgique au 31 décembre de l'année précédente.

1.10.2. Charges à imputer (Bilan VI.C.)

Au 31/12/2023 ce montant comprend :

- la commission de gestion (générale)	4 221 227,46
- la rémunération du dépositaire (générale)	245 479,73
- intérêts à payer sur comptes courants et emprunts	0,01
- une provision pour autres frais généraux annuels (rémunération autorité de contrôle, honoraires du réviseur, frais de rapports, de publication...)	4 618 194,95

Pour un total de : 9 084 902,15

1.10.3. Rémunération du commissaire

En application de l'article 3:65 §§ 2 et 4 du Code des sociétés et des associations : mention des émoluments du commissaire.

Montant des émoluments (par année) hors TVA à indexer annuellement le cas échéant : 6 250 EUR

2. INFORMATIONS NON AUDITÉES

Annexe SFDR

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Dénomination du produit :

Star Fund Balanced

Identifiant d'entité juridique : 549300HTJAB9E76REG07



Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental :

- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : __%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 30,59% d'investissements durables.

- ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Données en date du 31/12/2023



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le produit financier a intégré des informations sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance pour ses investissements selon l'approche d'intégration ESG de la société de gestion, et a promu des caractéristiques environnementales et sociales durant la période considérée spécifiquement des manières suivantes:

- Restrictions imposées aux émetteurs impliqués dans des activités controversées et qui ont eu des comportements controversés.

Le produit financier s'est conformé à cette caractéristique en appliquant des critères normatifs en matière d'investissement responsable sur la base desquels des restrictions (tenant compte de seuils relatifs aux revenus prédéterminés et indiqués ci-dessous) ont été appliquées en ce qui concerne les investissements dans:

- les armes controversées (0%);
- les armes (5%);
- la production de tabac (5%);
- l'extraction de charbon (5%);
- l'extraction de sables bitumineux (5%);
- les jeux de hasard (5%);
- le forage polaire (5%);
- le pétrole et le gaz de schiste (5%);
- la pornographie (5%);
- les fourrures et cuirs spéciaux (5%).

- Respect des règles des droits humains et des droits du travail, de protection de l'environnement et de lutte contre la corruption.

Le produit financier s'est conformé à ces règles en évaluant la mesure dans laquelle les émetteurs dans lesquelles il a investi, ont agi conformément à la législation concernée et aux normes reconnues au niveau international, notamment les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et le Pacte mondial des Nations unies.

- Investissements durables

Le produit financier a investi en partie dans des investissements durables, en promouvant des investissements dans des entreprises ou projets qui ont contribué à un objectif environnemental ou social sur la base de la contribution du produit ou de la contribution opérationnelle.

La performance relative à cette caractéristique est mesurée à l'aide de l'indicateur 'Pourcentage d'investissements durables'.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

- Nombre d'émetteurs exclus du périmètre d'investissement en vertu de la liste d'exclusion relative aux émetteurs impliqués dans des activités controversées et qui ont eu des comportements controversés: 0. Il n'y a pas eu d'investissement dans des émetteurs exclus.
- Nombre d'émetteurs exclus du périmètre d'investissement en vertu des embargos sur les armes promulgués par le Conseil de sécurité des Nations unies et qui ont fait l'objet d'un 'appel à l'action' sur la liste du Groupe d'action financière: 0. Aucun investissement n'a été réalisé dans des pays contre lesquels des embargos sur les armes ont été imposés par le Conseil de sécurité des Nations unies. De même, aucun investissement n'a été réalisé dans les pays figurant sur la liste des 'appels à l'action' du Groupe d'action financière. Les pays exclus pour ces raisons au cours de la période de référence étaient : la République centrafricaine, Cuba, la Corée du Nord, l'Iran, la Libye, la Somalie, le Soudan du Sud, le Soudan et la Syrie.
- Nombre d'émetteurs impliqués dans des violations matérielles de normes reconnues au niveau international, notamment : les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et le Pacte mondial des Nations Unies: 0. Il n'y a pas eu d'investissement dans des émetteurs impliqués dans des violations matérielles des principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et du Pacte mondial des Nations Unies.
- Pourcentage d'investissements durables: 30,59%

Le pourcentage d'investissements durables a été calculé sur base d'une moyenne des données trimestrielles pour la période de référence (31/03/2023, 30/06/2023, 30/09/2023 et 31/12/2023).

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Par rapport à la période précédente (clôturant le 31 décembre 2022), les 3 premiers indicateurs repris ci-avant sont restés inchangés. Le pourcentage d'investissements durables a, quant à lui, varié de +6,30%.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Les investissements ont été classés en investissements durables sur la base des « Principes d'investissement responsable – Approche pension » de la société de gestion ayant pour objectif l'investissement durable visant à contribuer à des thèmes tels que les personnes, la planète et la prospérité.

La contribution à ces objectifs a été réalisée au travers d'investissements durables dans :

- Des entreprises ayant exercé des activités durables ou appliqué des modèles de production durables (sur la base de critères tels que, mais sans s'y limiter, le chiffre d'affaires total provenant de produits ou de services durables) ; ou, alternativement pour les obligations, des obligations ayant porté un label vert, social, durable ou climatique;
- Des obligations d'état (ou équivalents) ayant porté un label vert, social, durable ou climatique;

- D'autres fonds, qui ont pu avoir des approches différentes pour déterminer les objectifs de durabilité ; cependant, le gestionnaire de portefeuille a cherché à aligner le portefeuille d'investissements du produit financier sur sa propre politique.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables ont passé l'évaluation dans le cadre d'un processus de sélection, qui a déterminé qu'ils n'ont pas causé de préjudice important aux autres objectifs E/S, sur base des indicateurs concernant les incidences négatives. Cette évaluation comprend les éléments suivants:

- Pour les entreprises:
 - Les entreprises ayant disposé d'un score suffisant de sensibilisation à la durabilité, ce score, développé par ING, indiquant à quel niveau une entreprise se situe en matière de gestion des risques ESG et des impacts négatifs sur la durabilité, par rapport aux entreprises comparables du même secteur;
 - Exclusion des entreprises ayant eu des comportements controversés graves ou très graves;
 - Exclusion des entreprises ayant généré, au-dessus d'un certain seuil, des revenus provenant d'activités ayant une incidence négative importante. En complément aux activités définies en section « Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ? » de ce document, les entreprises relevant des activités suivantes ont également été exclues (les seuils ayant été déterminés en termes de revenus liés à la production / revenus liés à la distribution ou aux services):
 - Energie nucléaire (30%/30%)
 - Alcool (5%/10%)
 - Le pétrole conventionnel (5%/10%)
- Pour les états (ou équivalents):
 - Uniquement les obligations d'état (ou équivalentes) ayant réussi l'évaluation relative au score de sensibilisation à la durabilité, tel que développé par ING (basé sur des critères tels que, mais non limités à (i) un score plus élevé sur les indices liés à l'E/S et (ii) des exclusions basées sur des facteurs E/S);
- Pour les autres fonds:
 - Les autres fonds qui ont pu avoir des politiques différentes en matière d'application du principe de ne pas causer de préjudice important, bien que le gestionnaire de portefeuille ait cherché à aligner le portefeuille d'investissements du produit financier sur sa propre politique en réalisant des enquêtes ESG sur les fonds, incluant des évaluations quantitative et qualitative.

Notons toutefois qu'aucun investissement dans d'autres fonds n'a été réalisé durant la période de référence.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Le gestionnaire de portefeuille a considéré les indicateurs relatifs aux incidences négatives repris ci-après.

Il s'est assuré que les investissements durables n'ont pas causé de préjudice important aux objectifs d'investissements durables environnementaux ou sociaux, en prenant également en compte ces principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

- Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité applicables aux investissements dans des sociétés et incidences

1. Émissions de GES

- Émissions de GES de niveau 1 : 114.041 tCO₂e
- Émissions de GES de niveau 2 : 47.135 tCO₂e
- Émissions de GES de niveau 3 : 873.295 tCO₂e
- Émissions totales de GES : 1.034.470 tCO₂e

Mesures prises et planifiées durant la période de référence : Exclusions

2. Empreinte carbone

- Empreinte carbone 1 & 2 : 42,75 tCO₂e/Meur
- Empreinte carbone 1 & 2 & 3 : 274,75 tCO₂e/Meur

Mesures prises et planifiées durant la période de référence : Exclusions et Score de sensibilisation à la durabilité

3. Intensité de GES (Gaz à effet de serre) des entreprises investies

- Intensité de GES des entreprises investies 1 & 2 : 77,00 tCO₂e/Meur

- Intensité de GES des entreprises investies 1 & 2 & 3 : 458,75 tCO₂e/Meur
Mesures prises et planifiées durant la période de référence : Exclusions et Score de sensibilisation à la durabilité

4. Exposition à des sociétés opérant dans le secteur des combustibles fossiles
- Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles : 2,99 %
Mesures prises et planifiées durant la période de référence : Exclusions et Score de sensibilisation à la durabilité

5. Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable
- Part de la consommation d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie : 31,33 %
- Part de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie : 5,34 %
Mesures prises et planifiées durant la période de référence : Score de sensibilisation à la durabilité et Engagement

6. Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique
- Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique : 0,29 GWh/Meur
Mesures prises et planifiées durant la période de référence : Score de sensibilisation à la durabilité

7. Activités ayant un impact négatif sur les secteurs à fort impact climatique
- Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones : 3,45 %
Mesures prises et planifiées durant la période de référence : Exclusions, Score de sensibilisation à la durabilité et Engagement

8. Consommation d'eau
- Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée : 0,08 t/Meur
Mesures prises et planifiées durant la période de référence : Score de sensibilisation à la durabilité

9. Ratio de déchets dangereux
- Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée : 3,61 t/Meur
Mesures prises et planifiées durant la période de référence : Score de sensibilisation à la durabilité

10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales
- Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales : 0,00 %
Mesures prises et planifiées durant la période de référence : Exclusions et Score de sensibilisation à la durabilité

11. Absence de processus et de mécanismes de contrôle de la conformité aux principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales
- Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de remédier à de telles violations : 26,09 %
Mesures prises et planifiées durant la période de référence : Score de sensibilisation à la durabilité

12. Écart de rémunération non ajusté entre les sexes
- Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements : 0,12 %
Mesures prises et planifiées durant la période de référence : Score de sensibilisation à la durabilité et Engagement

13. Mixité au sein du conseil d'administration
- Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres : 28,13 %
Mesures prises et planifiées durant la période de référence : Score de sensibilisation à la durabilité et Engagement

14. Exposition à des armes controversées

- Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées : 0,00 %

Mesures prises et planifiées durant la période de référence : Exclusions

- Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux et incidences

15. Intensité GES

- Intensité de GES des pays d'investissement : 0,05 KtCO_{2e}/Meur

Mesures prises et planifiées durant la période de référence : Score de sensibilisation à la durabilité

16. Pays d'investissement soumis à des violations sociales

- Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national : 0,00 %

Mesures prises et planifiées durant la période de référence : Exclusions

- Autres indicateurs relatifs aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité et incidences

17. Investissements dans des sociétés sans initiatives de réduction d'émissions de carbone

- Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'accord de Paris : 20,95 %

Mesures prises et planifiées durant la période de référence : Score de sensibilisation à la durabilité

18. Score moyen d'inégalité de revenus

- Score mesurant le degré auquel les organisations politiques et les organisations de la société civile peuvent exercer librement leurs activités (y compris un indicateur quantitatif, expliqué dans la colonne prévue à cet effet) : 17,52

Mesures prises et planifiées durant la période de référence : Score de sensibilisation à la durabilité

Au cours de la période de référence, la disponibilité et la qualité des données ont été impactées négativement, les chiffres relatifs à certaines entreprises investies ou à certains états (ou équivalents) ayant été manquants ou basés partiellement ou totalement sur des estimations.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?

Oui. Toutes les entreprises considérées comme ayant violé les normes mondiales (dont les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et/ou le Pacte mondial des Nations unies) ont été exclues et n'ont pu être qualifiées d'investissements durables.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les indicateurs concernant les principales incidences négatives ont été considérés à des degrés divers par le biais d'exclusions, et ont été, pour les investissements durables, pris en compte au sein du score de sensibilisation à la durabilité. En outre, le gestionnaire de portefeuille s'est impliqué dans une participation active couvrant un certain nombre d'indicateurs de principales incidences négatives.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: janv. 2023 - déc. 2023

Code	Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
FR0000121014	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON	Industrie manufacturière	2,13 %	France
DE0007164600	SAP SE	Information et communication	1,56 %	Allemagne
NL0010273215	ASML HOLDING NV	Industrie manufacturière	1,48 %	Pays-Bas
DE0008404005	ALLIANZ SE-REG	Activités financières et d'assurance	1,33 %	Allemagne
FR001400BKZ3	FRTR 2 11/25/32	Administration publique	1,23 %	France
FR0000125486	VINCI SA	Construction	1,21 %	France
FR0000131104	BNP PARIBAS	Activités financières et d'assurance	1,16 %	France
DE0007236101	SIEMENS AG-REG	Industrie manufacturière	1,13 %	Allemagne
DE0005557508	DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	Information et communication	1,11 %	Allemagne
FR0000120073	Air Liquide SA	Industrie manufacturière	1,03 %	France
DE0005552004	DEUTSCHE POST AG-REG	Transport et entreposage	1,02 %	Allemagne
FR0000120271	TOTAL SA	Industrie manufacturière	1,00 %	France
FR0000125007	COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	Commerce de gros et de détail	0,98 %	France
FR0000120321	L'OREAL	Industrie manufacturière	0,95 %	France
PTEDP0AM0009	EDP-ENERGIAS DE PORTUGAL SA	Fourniture d'électricité et de gaz	0,90 %	Portugal

Les chiffres mentionnés dans le tableau ci-avant ont été calculés sur base d'une moyenne des données trimestrielles pour la période de référence (31/03/2023, 30/06/2023, 30/09/2023 et 31/12/2023).



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés à la durabilité du produit financier était de 30,59%.

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

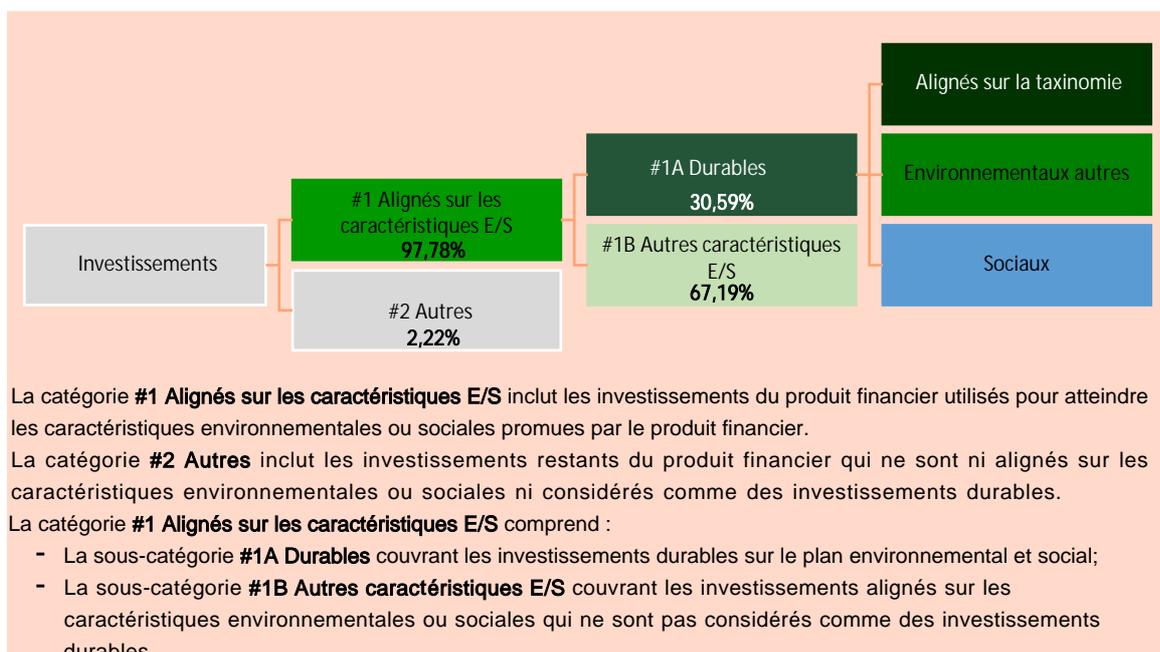
L'allocation des actifs du produit financier était la suivante :

- Une proportion de 97,78% des instruments financiers alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ;
- Une proportion de 30,59% des instruments financiers classés comme investissements durables, qui sont répartis entre les investissements durables ayant un objectif environnemental et les investissements durables sur le plan social comme suit :
 - Une proportion d' investissements durables ayant un objectif environnemental de 25,17% ;

Pour éviter toutes informations trompeuses ou incohérence avec les chiffres mentionnés dans la section « Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE? », notez que la proportion des investissements durables ayant un objectif environnemental alignés sur la taxinomie de l'UE n'a intentionnellement pas été rapportée dans cette section.

- Une proportion d'investissements durables sur le plan social de 4,04%.

- Une proportion de 2,22% des instruments financiers (incluant les liquidités) non alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

La proportion des investissements dans des secteurs ou sous-secteurs qui dérivent leurs revenus de l'exploration, l'extraction minière, la production, la transformation, le stockage, le raffinage ou la distribution, y compris le transport, le stockage et le commerce au sein des combustibles fossiles est de 2,99%.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Durant la période considérée, et bien que le produit financier ne tienne pas compte d'un alignement sur la taxinomie de l'UE, une proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental alignés sur la taxinomie de l'UE de 3,28% a été mesurée et calculée sur base d'une moyenne des données trimestrielles pour la période de référence (31/03/2023, 30/06/2023, 30/09/2023 et 31/12/2023).

Ce chiffre a été mesuré en considérant les revenus alignés sur les objectifs d' « atténuation du changement climatique » et d' « adaptation au changement climatique » de la taxinomie de l'UE et est composé comme suit :

- Une proportion de 2,66% provenant des pourcentages rapportés par les entreprises investies dans le produit financier ;
- Une proportion de 0,62% provenant des pourcentages estimés par les fournisseurs de données ESG externes pour les entreprises investies dans le produit financier ;

Il est à noter que des dépenses d'investissement (CapEx) et les dépenses d'exploitation (OpEx) n'ont pas été considérées.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (Opex) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

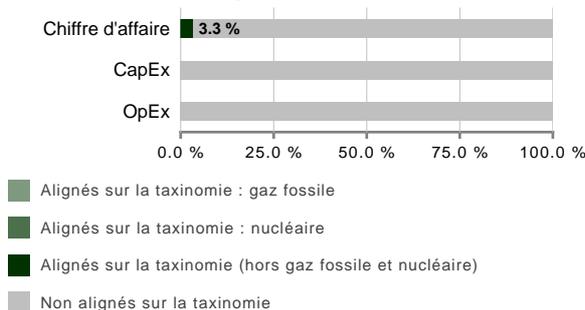
Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?

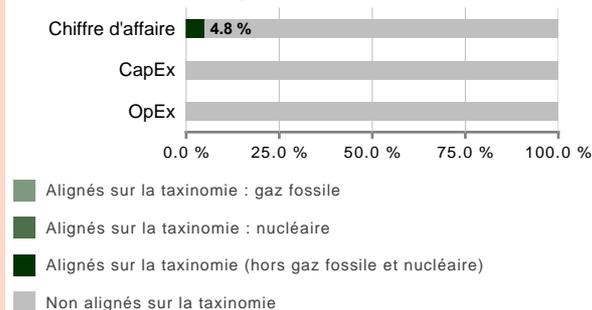
- Oui
 - Dans le gaz fossile
 - Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 67,38% des investissements totaux.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Non applicable.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Par rapport à la période précédente (clôturant le 31 décembre 2022), le pourcentage d'investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE a varié de 3,28% (un alignement de 0% avait été rapporté pour la période précédente, le gestionnaire d'actifs n'ayant pas eu accès à des données publiées concernant cet alignement).

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La part d'investissements durables du produit financier était de 30,59%.

Alors que le produit financier ne fait pas de distinction entre les investissements sociaux et environnementaux, une part d'investissements durables ayant eu un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE au sein du produit financier de 21,73% a été mesurée.

En application du principe de prudence visant à ne pas fournir d'informations inadéquates, incomplètes ou erronées, cette proportion fait potentiellement l'objet d'une légère sous-estimation, pour des raisons d'absence d'informations complètes, fiables ou suffisamment actualisées pour certains investissements.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

La part d'investissements durables du produit financier était de 30,59%.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Alors que le produit financier ne fait pas de distinction entre les investissements sociaux et environnementaux, une part d'investissements durables sur le plan social au sein du produit financier de 4,04% a été mesurée. En application du principe de prudence visant à ne pas fournir d'informations inadéquates, incomplètes ou erronées, cette proportion fait potentiellement l'objet d'une légère sous-estimation, pour des raisons d'absence d'informations complètes, fiables ou suffisamment actualisées pour certains investissements.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les investissements inclus dans la catégorie « autres » étaient constitués de liquidités, et d'investissements en vue de réaliser l'objectif d'investissement du produit financier. Ces investissements n'ont pas promu les caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier. Ces instruments financiers n'étaient pas soumis à des garanties minimales environnementales ou sociales.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Comme mentionné en section « Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ? », le produit financier a promu des caractéristiques environnementales et sociales de la manière suivante :

- Restrictions imposées aux émetteurs impliqués dans des activités controversées et qui ont eu des comportements controversés;
- Respect des règles des droits humains et des droits du travail, de protection de l'environnement et de lutte contre la corruption;
- Allocation en investissements durables.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable. Ce produit financier a été géré activement et ne disposait donc pas d'un indice spécifique de référence pour déterminer si le produit financier était aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

● **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable. Ce produit financier a été géré activement et ne disposait donc pas d'un indice spécifique de référence pour déterminer si le produit financier était aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

● **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable. Ce produit financier a été géré activement et ne disposait donc pas d'un indice spécifique de référence pour déterminer si le produit financier était aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable. Ce produit financier a été géré activement et ne disposait donc pas d'un indice spécifique de référence pour déterminer si le produit financier était aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable. Ce produit financier a été géré activement et ne disposait donc pas d'un indice spécifique de référence pour déterminer si le produit financier était aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.